

Projet de Développement Intégré Communal pour la REDD+ (PDIC/REDD+)

**Commune de Gao / Province du Ziro
Région du Centre-Ouest**

**approuvé le 23 mai 2023
en session du Conseil de Collectivité**

**Lancement : Juin 2023
Clôture : Juin 2025**

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX	5
LISTE DES CARTES	6
LISTE DES FIGURES	6
1. INFORMATIONS GENERALES	8
2. BREVE PRESENTATION DE LA COMMUNE.....	9
3. BREVE DESCRIPTION DES ESPACES DE CONSERVATION RETENUS POUR LE PDIC/REDD+.....	11
3.1 FORET VILLAGEOISE DE BABOO	11
3.2 FORET VILLAGEOISE DE MINEDIE.....	14
4. DESCRIPTION DU PDIC/REDD+	17
4.1 FINANCEMENT INITIAL	17
4.1.1 Les « contraintes » auxquelles le PDIC/REDD + répond :	17
4.1.2 Description globale du PDIC / REDD +	17
4.1.3 Description détaillée des activités du PDIC/REDD +.....	18
4.1.3.1 Forêt villageoise de Baboo	18
4.1.3.1.1 Activités de type 1 (activités liées à la restauration/préservation des espaces de conservation et qui contribuent directement à la séquestration de carbone) d'un coût total 17 575 000 FCFA	19
4.1.3.1.2 Activités de type 2 (activités habilitantes visant le renforcement de la gouvernance des ressources naturelles de façon générale et du foncier en particulier) d'un coût total de 11 672 000 FCFA.....	22
4.1.3.1.3 Activités de type 3 (activités indirectement liées à la forêt mais permettant de limiter les facteurs de déforestation ou de dégradation des forêts) d'un coût total de 63 745 300 FCFA	32
4.1.3.2 Forêt villageoise de Minédié	43
4.1.3.2.1 Activités de type 1 (activités liées à la restauration/préservation des espaces de conservation et qui contribuent directement à la séquestration de carbone) d'un coût total 8 895 000 FCFA	43
4.1.3.2.2 Activités de type 2 (activités habilitantes visant le renforcement de la gouvernance des ressources naturelles de façon générale et du foncier en particulier) d'un coût total de 8 468 000 FCFA.....	45
4.1.3.2.3 Activités de type 3 (activités indirectement liées à la forêt mais permettant de limiter les facteurs de déforestation ou de dégradation des forêts) d'un coût total de 81 661 700 FCFA	53
4.1.4 Budget des activités retenues par espace de conservation, financement initial	66
4.1.4.1 Budget des activités retenues : espace de conservation de Baboo, financement initial.....	66
4.1.4.2 Budget des activités retenues : EC de Minedié, financement initial.....	77
4.1.3.3 Budget récapitulatif des EC de Baboo et Minedié/ financement initial	86
4.2 FINANCEMENT ADDITIONNEL.....	87
4.2.1. Forêt villageoise de Baboo, financement additionnel	87
4.2.1.1 Les activités de types 1 (activités liées à la restauration/préservation des espaces de conservation et qui contribuent directement à la séquestration de carbone) d'un coût total de 5 770 000 FCFA)	87
4.2.1.2 Les activités de types 2 (activités habilitantes visant le renforcement de la gouvernance des ressources naturelles de façon générale et du foncier en particulier) d'un coût total de 6 408 000 FCFA.	89

4.2.1.3 Les activités de types 3 (activités indirectement liées à la forêt mais permettant de limiter les facteurs de déforestation ou de dégradation des forêts) d'un coût total de 59 115 000 FCFA)	95
4.2.2 Espace de conservation de Minedié, financement additionnel	103
4.2.2.1 Les activités de types 1 (activités liées à la restauration/préservation des espaces de conservation et qui contribuent directement à la séquestration de carbone) d'un coût total de 3 830 000 FCFA)	103
4.2.2.2 Les activités de types 2 (activités habilitantes visant le renforcement de la gouvernance des ressources naturelles de façon générale et du foncier en particulier) d'un coût total de 3 204 000 FCFA)	105
4.2.2.3 Les activités de types 3 (activités indirectement liées à la forêt mais permettant de limiter les facteurs de déforestation ou de dégradation des forêts) d'un coût total de 17 853 500 FCFA)	109
4.2.3 Budget additionnel des activités retenues par espace de conservation	114
4.2.3.1 Budget additionnel de l'Espace de conservation de Baboo.....	114
4.2.3.2 Budget additionnel de l'espace de conservation de Minédié.....	122
4.2.4. Budget récapitulatif (financement additionnel)	125
5 RESULTATS ATTENDUS	126
5.1. RESULTATS ATTENDUS DU FINANCEMENT INITIAL.....	126
5.1.1 Résultats attendus en termes de bénéficiaires directs du PDIC REDD+/financement initial	126
5.1.2 Résultats attendus en termes de séquestration de carbone et/ou de réduction des émissions suite à la mise en œuvre des activités du PDIC/REDD+	130
5.1.3 Résultats attendus en termes de Co-Bénéfices.....	132
5.2 FINANCEMENT ADDITIONNEL.....	134
5.2.1. Résultats attendus en termes de bénéficiaires directs du PDIC REDD+/financement additionnel ..	134
5.2.2. Résultats attendus en termes de séquestration de carbone et/ou de réduction des émissions suite à la mise en œuvre des activités du PDIC/REDD+ du financement additionnel.....	136
5.2.3 Résultats attendus en termes de Co-Bénéfices.....	138
6 PRINCIPAUX RISQUES GLOBAUX ET MESURES D'ATTENUATION DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PDIC/REDD+	140
6.1. RISQUES GLOBAUX ET MESURES D'ATTENUATION AU FINANCEMENT INITIAL	140
6.2. RISQUES GLOBAUX ET MESURES D'ATTENUATION AU FINANCEMENT ADDITIONNEL.....	142
ANNEXES.....	144

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Effectif des bénéficiaires direct des pares feux de Baboo	19
Tableau 2 : Effectif des bénéficiaires directes du reboisement de 12 ha de Baboo	20
Tableau 3 : Effectif des bénéficiaires directes d'un parc à karité de Baboo	21
Tableau 4 : Effectif des bénéficiaires directes de l'élaboration d'une CFL de l'espace de l'EC de Baboo	22
Tableau 5 : Effectif des bénéficiaires directes de la mise place le COGES de l'EC de Baboo	23
Tableau 6 : Effectif des bénéficiaires directes de la mise en place du COGES du forage pastoral de Tekourou	24
Tableau 7 : Effectif des bénéficiaires directes de de la mise en place du COGES du forage pastoral de Zoro	25
Tableau 8 : Effectif des bénéficiaires directs du forage pastoral du parc de vaccination de Yinga	26
Tableau 9 : Effectif des bénéficiaires directes du parc de vaccination de Passin	27
Tableau 10 : Effectif des bénéficiaires directes de la mise en place du COGES du périmètre maraicher de Lerou	28
Tableau 11 : Effectif des bénéficiaires directes du reboisement de plants à PFNL	32
Tableau 12 : Effectif des bénéficiaires directes de la formation en technique d'apiculture	33
Tableau 13 : Effectif des bénéficiaires directes de la formation en technique de confection des FA3P	34
Tableau 14 : Effectif des bénéficiaires directes de la réalisation du forage pastoral à Tekourou, quartier Yatenga	35
Tableau 15 : Effectif des bénéficiaires directes d'un forage pastoral à Zoro, Natinga	36
Tableau 16 : Effectif des bénéficiaires directes de la réalisation d'un forage pastoral à Yinga, Badao	37
Tableau 17 : Effectif des bénéficiaires directes de la réalisation du parc vaccination à Passin/Daworgon	38
Tableau 18 : Effectif des bénéficiaires directes du périmètre maraicher à Mao-Nassira/Mao-Nassira	39
Tableau 19 : Effectif des bénéficiaires directes du reboisement de Minédié en plants PFNL	44
Tableau 20 : Effectif des bénéficiaires directes de l'élaboration d'une charte foncière locale (CFL) de l'espace de conservation	45
Tableau 21 : Effectif des bénéficiaires directes de la mise en place du COGES EC Minedié	46
Tableau 22 : Effectif des bénéficiaires directs de la mise en place du COGES	47
Tableau 23 : Effectif des bénéficiaires directs de la mise en place du COGES	48
Tableau 24 : Effectif des bénéficiaires directs de la mise en place du COGES	49
Tableau 25 : Effectif des bénéficiaires directes de l'élaboration du cahier de charges	50
Tableau 26 : Effectif des bénéficiaires directes de l'élaboration du cahier de charges	51
Tableau 27 : Effectif des bénéficiaires directes de l'élaboration des cahiers de charges	52
Tableau 28 : Effectif des bénéficiaires directes de l'aménagement de la pépinière	53
Tableau 29 : Effectif des bénéficiaires directes de l'appui	56
Tableau 30 : Effectif des bénéficiaires directes de la formation en technique d'apiculture moderne	57
Tableau 31 : Effectif des bénéficiaires directes de l'unité de PFNL à Gao	58
Tableau 32 : Effectif des bénéficiaires directes de la formation pour l'unité de PFNL à Gao	60
Tableau 33 : Effectif des bénéficiaires directes de l'aménagement d'un périmètre maraichers à Patindekoum/Dao	61
Tableau 34 : Budget des activités retenues : EC de Baboo, financement initial	74
Tableau 35 : Budget des mesures d'atténuation des risques et impacts environnementaux et sociaux des activités de l'EC de Baboo, financement initial	76
Tableau 36 : Budget des activités retenues : EC de Minedié, financement initial	84
Tableau 37 : Budget des mesures d'atténuation des risques et impacts environnementaux et sociaux des activités de l'EC de Minedié, financement initial	85
Tableau 38 : Budget récapitulatif de EC de Baboo de Minedié/ financement initial	86
Tableau 39 : Effectif des bénéficiaires directs des pares feux de Baboo	87
Tableau 40 : Effectif des bénéficiaires directes du reboisement de 3 ha de Baboo	88
Tableau 41 : Effectif des bénéficiaires directes de la réalisation d'un forage pastoral à Panin/Nayou	95
Tableau 42 : Effectif des bénéficiaires directes d'un magasin de stockage d'aliments de bétail à Lerou	96
Tableau 43 : Effectif des bénéficiaires directes d'un périmètre maraicher de 1 ha à Yinga/Frelessan	97
Tableau 44 : Effectif des bénéficiaires directes des pares feux de Minédié	103
Tableau 45 : Effectif des bénéficiaires directes du reboisement de Minédié en plants PFNL	104
Tableau 46 : Effectif des bénéficiaires directes du magasin de stockage de 50 tonnes pour aliments de bétail à Pissy/Dao	105
Tableau 47 : Effectif des bénéficiaires directes de la matérialisation de la piste à bétail Dao -Gao d	106
Tableau 48 : Effectif des bénéficiaires directes de l'élaboration des cahiers de charges	107
Tableau 49 : Effectif des bénéficiaires directes de l'élaboration des cahiers de charges	108
Tableau 50 : Effectif des bénéficiaires directes d'un magasin de stockage d'aliments de bétail à Dao/Pissy	109

<i>Tableau 51 : Effectif des bénéficiaires directes de la matérialisation de la piste à bétail Dao -Gao</i>	110
<i>Tableau 52 : Effectif des bénéficiaires directes de l'aménagement de la pépinière départementale à Gao</i>	111
Tableau 53 : Budget additionnel de l'Espace de conservation de Baboo	119
Tableau 54 : Budget additionnel des mesures d'atténuation des risques et impacts environnementaux et sociaux des activités de l'EC de Baboo	121
Tableau 55 : Budget additionnel de l'espace de conservation de Minédié	124
Tableau 56 : Budget des mesures d'atténuation des risques et impacts environnementaux et sociaux des activités de l'EC de Minédié	125
Tableau 57 : Budget récapitulatif (financement additionnel)	125
Tableau 58 : Nombre de personnes bénéficiaires direct du PDIC/REDD+	126
<i>Tableau 59 : Résultats détaillés du bilan carbone de la commune de Gao</i>	131
Tableau 60 : Résultats attendus en termes de bénéficiaires directs du PDIC REDD+/financement additionnel	134
Tableau 61 : Résultats détaillés du bilan carbone du PDIC, financement additionnel de la commune de Gao	137
Tableau 62 : Synthèse des risques globaux et mesures d'atténuation	140
Tableau 63 : Synthèse des risques globaux et mesures d'atténuation	142

LISTE DES CARTES

<i>Carte n° 1 : Localisation de la commune de Gao</i>	10
<i>Carte n° 2 : Présentation de l'espace de conservation de Baboo</i>	13
<i>Carte n° 3 : Présentation de l'espace de conservation de Minedia</i>	15
<i>Carte n° 4 : Localisation des deux espaces de conservation retenus de la commune de Gao</i>	16
<i>Carte n° 5 : Localisation des investissements de l'EC de Baboo/ financement initial</i>	42
<i>Carte n° 6 : Localisation des investissements de l'EC de Minédié / financement initial</i>	64
<i>Carte n° 7 : Localisation des investissements PDIC/REDD+ de la commune de Gao / financement initial</i>	65
<i>Carte n° 8 : Localisation des investissements de l'EC de Baboo /financement additionnel</i>	102
<i>Carte n° 9 : Investissements de l'EC Mienedia sur financement additionnel</i>	112
<i>Carte n° 10 : Localisation des investissements PDEIC/REDD+ de la commune de Gao /financement additionnel</i>	113

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : : Bilan carbone global du PDIC/REDD+, financement initial de la commune de Gao	130
Figure 2 : Bilan carbone global du PDIC/REDD+, financement additionnel de la commune de Gao	136

SIGLES ET ABREVIATIONS

AGR	Activités Génératrices de Revenus
APD	Avant-Projet Détaillé
APFR	Attestation de Possession Foncière Rurale
BNDT	Base Nationale de Données Topographiques
CAF	Chantier d'Aménagement Forestier
CC	Changements Climatiques
CES	Conservation des Eaux et des Sols
CFL	Charte Foncière Locale
COGES	Comité de Gestion
CVD	Conseil Villageois de Développement
DS	Délégation Spéciale
EC	Espace de Conservation
FCFA	Franc de la communauté financière africaine
GDT	Gestion Durable des Terres
GRAD	Groupe de Recherche et d'Action pour le Développement
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
Ha	Hectare
IEC	Information Education Communication
INSD	Institut National des Statistiques et de la Démographie
Km	Kilomètre
ND	Non Déterminé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PCD	Plan Communal de Développement
PDI,	Personne déplacée Interne
PDIC	Plan de Développement Intégré Communal
PDS	Président de Délégation Spéciale
PFNL	Produit Forestier Non Ligneux
PIF	Programme d'Investissement Forestier
PMH	Pompe à Motricité Humaine
PV	Procès-verbal
REDD+	Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
RNA	Régénération Naturelle Assistée
SCOOPS	Société Coopérative Simplifiée
SFR	Service Foncier Rural
STD	Service Technique Déconcentré
UAF	Aménagement Forestier
UTM	Universal Transverse Mercator
ZOVIC	Zone Villageoise d'Intérêt Cynégétique

1. INFORMATIONS GENERALES

Maîtrise d'ouvrage : Commune de Gao

Représentée par le : Président de la Délégation Spéciale

Nom et Prénom : Moumouni SANOGO

Contact(s) téléphonique (s) : 76 94 02 39

WhatsApp: 76 9402 39

E-Mail: niamanamoumouni.sang@gmail.com

Montant du PDIC/REDD+ de la commune (financement initial) : 200.000.000 FCFA

2. BREVE PRESENTATION DE LA COMMUNE

Gao est localisée dans la province du Ziro, à l'Ouest de Sapouy, chef-lieu de ladite province. Les recettes générées (incluant l'exploitation faunique) dépassent trois millions (3 000 000) FCFA par an sur la période 2012, 2013 et 2014. Une bonne partie de la production sylvicole est destinée à l'approvisionnement de la ville de Ouagadougou.

La commune est limitée : au Nord par les communes de Dalo (province de Ziro) et Nabelianayou (province de la Sissili), à l'Est par la commune de Cassou (province de Ziro), au Sud par la commune de To (province de la Sissili), et à l'Ouest par la commune de Silly (province de la Sissili).

Le Plan Communal de Développement (PCD), expiré en 2019, est renouvelé en décembre 2022. Il n'existe pas de Service Foncier Rural (SFR) à Gao et aucune Attestation de Possession Foncière Rurale (APFR), ni de titres fonciers ne sont délivrés à ce jour. Des Conseils Villageois de Développement (CVD) ont été mis en place dans les neuf (09) villages.

Le climat, de type soudanien, est caractérisé par une longue saison sèche de novembre à avril et une saison pluvieuse de mai à octobre. La pluviométrie se caractérise par une grande variation interannuelle.

On distingue principalement quatre (04) grands types de sols à Gao (PCD 2019) : les sols hydromorphes, les sols ferrugineux tropicaux lessivés, les sols ferrugineux tropicaux ferralitiques et les sols sableux.

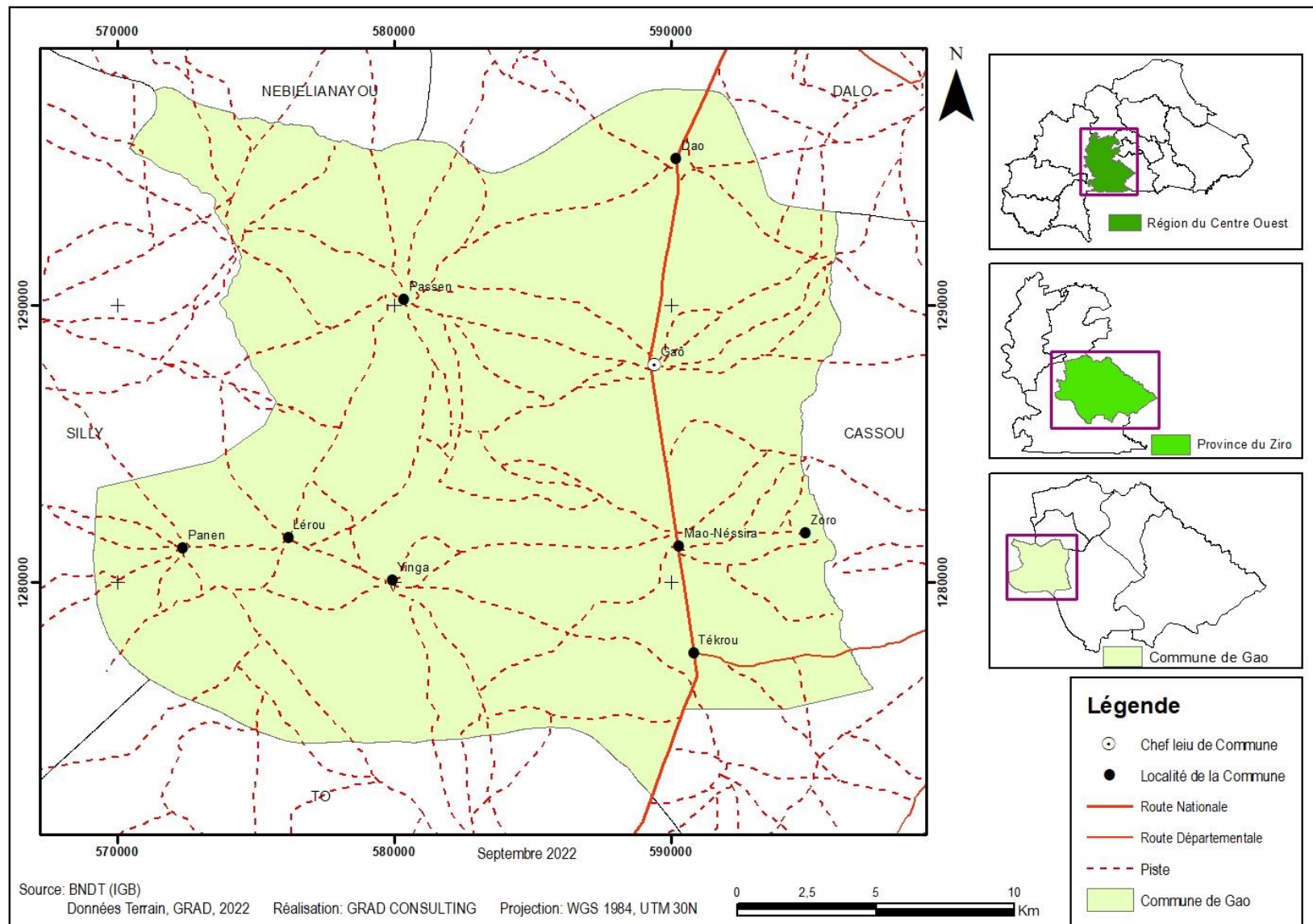
Trois principaux types de formation végétale sont présents : la savane arbustive, la savane arborée et les forêts galeries le long des cours d'eau. On observe leur dégradation continue sous l'emprise humaine (ouvertures de champs, coupe anarchique du bois, feux de brousse, absence d'entretien et de surveillance des forêts, divagation des animaux, etc.). Certaines espèces végétales sont menacées de disparition : *Khaya senegalensis* (cailcédrat), *Bombax costatum* (kapokier), *Lannea microcarpa* (raisinier), *Parkia biglobosa* (néré). La dégradation est forte à l'Est de la commune. Les plus importantes forêts villageoises de Gao, au nombre de huit (8), nécessitant des actions de conservation sont : Gao (100 ha), Mao-Nassira (28 ha), Lerou (50 ha), Panin (399 ha), Passin (40 ha), Tekourou (75 ha), Dao (65 ha) et Zoro (24 ha). L'exploitation forestière est développée avec la présence de réserves et d'Unités d'Aménagement Forestiers (UAF) du Chantier d'Aménagement Forestier (CAF) de Cassou.

Le système foncier est de type traditionnel. Les textes de loi¹ sur le foncier manquent d'effectivité.

La population est à majorité constituée d'enfants (0-15 ans) à 54,2% et de jeunes (16-35 ans) avec 25,5% (cf. Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2019). Les autochtones sont les Gourounssi (Nouni) ; les migrants sont les Wala, mossis et peulhs. Trois religions y sont pratiquées : l'islam, le christianisme et l'animisme.

Les Personnes Déplacées Internes (PDI), originaires de Kaya (région du Centre Nord), Ouahigouya (région du Nord) et Djibo (région du Sahel) sont majoritairement installés à Dao, Gao et Léro chez des proches parents.

¹ Loi n°034-2009 portant régime foncier rural et celle de la loi n° 034-2012 portant réorganisation agraire et foncière sont méconnus et difficilement applicables sur le terrain. Les autochtones sont dépositaires des droits de propriété foncière qui sont transmissibles de père en fils. Le système traditionnel est défavorable à l'investissement et à la vente des terres. Les femmes ont un accès limité à la terre et ne bénéficient que de droits fonciers précaires (généralement d'usage.).



Carte n° 1 : Localisation de la commune de Gao

3. BREVE DESCRIPTION DES ESPACES DE CONSERVATION RETENUS POUR LE PDIC/REDD+

Les Espaces de Conservation (EC) retenus pour le PDIC de la commune de Gao sont au nombre de deux (02) : la forêt villageoise de Baboo et la forêt villageoise de Minedié.

3.1 FORET VILLAGEOISE DE BABOO

La forêt villageoise de Baboo est située dans le village de Panin et à environ 28 km au sud-ouest du chef-lieu de commune. Elle occupe une superficie de 399 ha.

Elle est exploitée par l'ensemble des neuf (09) villages de la commune : Panin, Dao, Gao, Passin, Yinga, Lérrou, Zoro, Tékourou et Mao-Nassira. Elle est également gérée par les chefs coutumiers avec l'appui des services techniques de l'environnement. Les propriétaires terriens de Panin (la famille Ziba) ont la maîtrise foncière des terres de Panin, et de deux autres villages de la zone : Tékourou et Lérrou.²

Les activités socio-économiques et les Activités Génératrices de Revenus (AGR) sont très peu développées et diversifiées à cause d'importantes contraintes agro-pastorales et commerciales. Quelques aménagements³ de basfonds permettent de procurer des revenus aux populations disposant de parcelles d'exploitation. Cependant dans tous les villages le potentiel en basfonds aménageables est important (cf. Notice communale et PCD). Du fait de cette faible diversification économique, on constate une forte pression de la population sur les ressources naturelles en général et particulièrement sur celles des forêts villageoises de la commune. La forêt de Baboo est de nos jours dégradée car elle accueille l'ensemble des utilisateurs de la commune contrairement aux autres forêts de Gao.

Les principaux groupes d'utilisateurs des ressources de Baboo sont divers et nombreux. Ce sont : les agriculteurs, les éleveurs, les tradipraticiens, les femmes, les chasseurs, et les charbonniers. Chaque utilisateur, guidé par l'appât du gain, exerce des pressions néfastes sources de dégradation de la forêt. Les principales pressions sont les suivantes : empiètement de l'EC par des champs, présence de quelques champs à l'intérieur, pâturage et émondage des arbres pour le bétail, prélèvements anarchiques des écorces, des racines pour des besoins médicinales, l'exploitation à outrance des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) et la coupe du bois vert, des abattages clandestins d'arbres pour la production du charbon et le braconnage.

L'espace de conservation de Baboo est situé dans le domaine soudanien. Au regard de la densité du couvert végétal par endroit (effets combinés des actions anthropiques et de la péjoration climatique), des actions de restauration et de conservation sont nécessaires à sa survie.

² Dans les six (06) autres villages, la maîtrise foncière est assurée par cinq (05) familles propriétaires terriens. Il s'agit des Biyens dans le village de Zoro, des Sény dans le village de Yinga, des Diasso dans le village de Mao-Nassira, des Bénao dans les villages de Dao et de Gao et des Nignan dans le village de Passin.

³ Six (06) jardins maraichers et/ou nutritifs destinés aux femmes et d'une superficie moyenne de 1 ha chacune dans les villages suivants : Tékrou, Mao-Nassira, Gao et Passin. Deux (02) bas-fonds rizicoles d'une superficie de 30 ha chacune et au bénéfice des hommes et des femmes de Tékourou.

La végétation est caractérisée par trois principaux types de formation qui sont : la savane arbustive, la savane arborée et les forêts galeries le long des cours d'eau.

Les espèces végétales dominantes sont *Vitellaria paradoxa*, *Lannea microcarpa*, *Tamarindus indica*, *Parkia biglobosa*, *Bombax costatum*, *Mangifera indica*, *Azadirachta indica*.

Le tapis herbacé est bien fourni et sert de fourrage naturel aux animaux. Il est composé essentiellement d'*Andropogon sp.*, de *Loudetia togoensis*, de *Cymbopogon spp.*, et de *Pennisetum pedicellatum*.

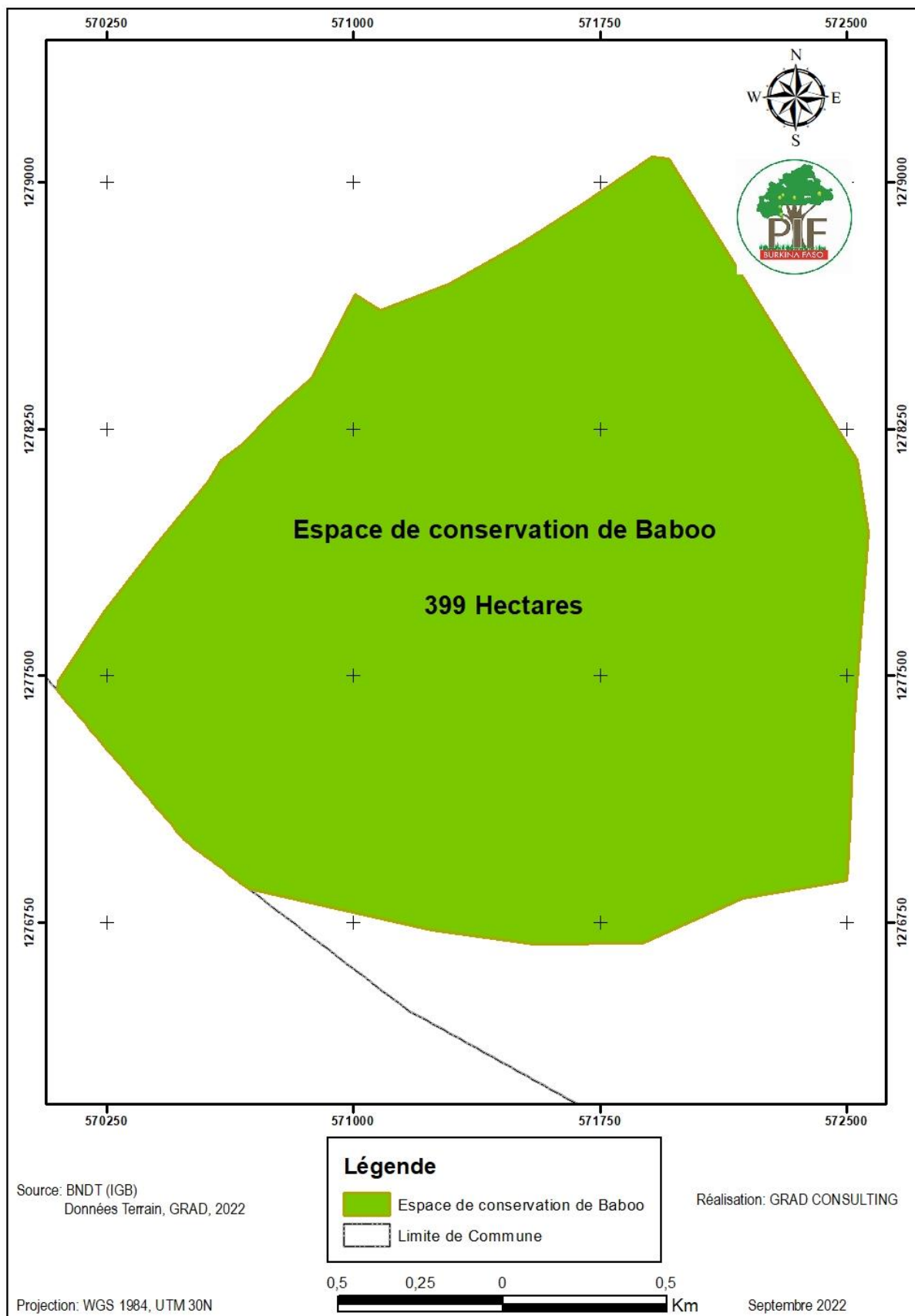
Cette végétation auparavant dense est de plus en plus sous l'emprise humaine. En effet, les défriches pour l'agriculture, la coupe souvent anarchique du bois de chauffe et les feux de brousse ont considérablement réduit le couvert végétal et menacent actuellement la disparition de certaines espèces ligneuses comme *Khaya senegalensis*, *Bombax costatum*, *Lannea microcarpa*, *Parkia biglobosa*.

Les principaux types de sols rencontrés dans l'espace de conservation sont : les sols hydromorphes sur matériaux argilo sableux associés à des lithosols sur cuirasse ou gravillonnaires, les sols ferrugineux tropicaux lessivés ou ferralitiques, les sols sableux et les sols de bas-fonds limoneux et sableux

L'espace de conservation est pauvre en gibier. Jadis riche, elle se limite de nos jours à la faune aviaire telle que le *Fringilla bitorquatus* (Fringille) et aux petits gibiers tels que *Ourebia ourebi* (Ourébi), *Phacocoerus africanus* (Phacochère), etc. La disparition progressive des espèces fauniques est due en grande partie à la diminution du couvert végétal, à la forte pression anthropique sur l'habitat de la faune et le braconnage.

Quant aux ressources halieutiques, elles sont quasiment inexistantes car les cours d'eau sont temporaires.

Les activités du PDIC REDD+ permettront de réduire et d'inverser les menaces réelles ou potentielles d'origine anthropique ou naturelle sur les ressources naturelles de l'espace de conservation.



Carte n° 2 : Présentation de l'espace de conservation de Baboo

3.2 FORET VILLAGEOISE DE MINEDIÉ

La forêt villageoise de Minédié est située dans le village de Dao et à environ 10 km au nord du chef-lieu de la commune. Elle occupe une superficie de 65 ha et est exploitée par les deux villages de Dao et de Gao.

Cet espace de conservation est géré par les chefs coutumiers avec l'implication des services techniques de l'environnement. Deux familles propriétaires terriens de Dao, les Tagnan et les Bénao ont la maîtrise foncière du village. Mais seule la famille Bénao assure la maîtrise foncière du village de Gao. Le site comprend plusieurs aménagements qui sont recensés par village. On rencontre des puits, soit cinq (05) localisés à Gao dont deux (02) non fonctionnels et trois (03) situés à Dao. On compte également des forages, soit quinze (15) à Gao et onze (11) à Dao.

Les activités socio-économiques et les AGR sont très peu diversifiées et développées à cause d'importantes contraintes agro-pastorales et commerciales. Quelques aménagements de basfonds permettent de procurer des revenus aux populations disposant de parcelles d'exploitation. Des bas-fonds aménagés sont recensés à Gao et à Dao (cf. Notice communale et PCD). Du fait de cette faible diversification économique, on constate une forte pression de la population sur les ressources naturelles en général et particulièrement sur celles des forêts villageoises de la commune. La forêt de Minédié est de nos jours dégradée car elle accueille l'ensemble des utilisateurs des deux (02) villages de Gao et de Dao.

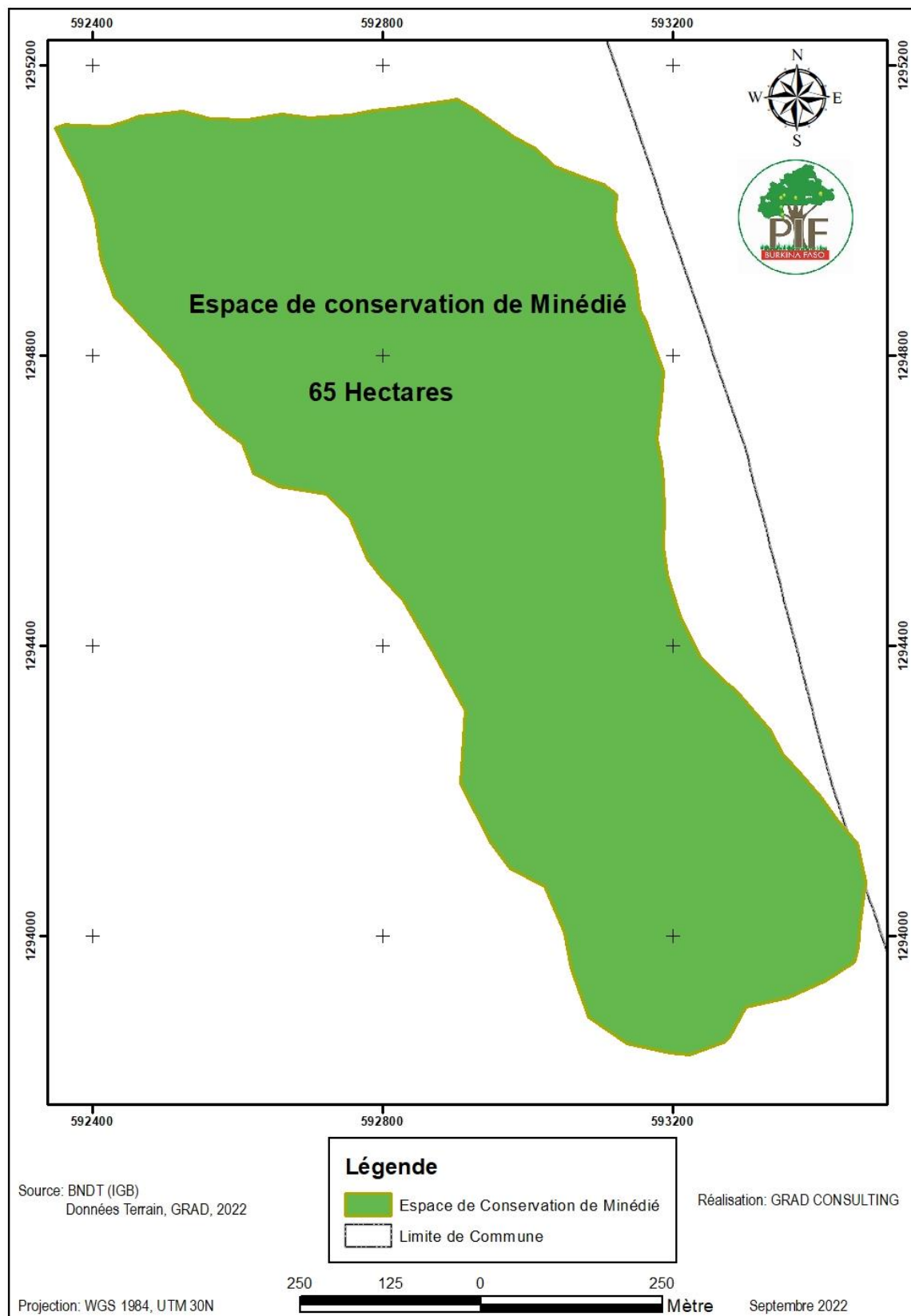
Les principaux groupes d'utilisateurs des ressources de Minédié sont divers et nombreux. Ce sont : les agriculteurs, les éleveurs, les tradipraticiens, les femmes, les chasseurs, et les charbonniers. Chaque utilisateur, guidé par l'appât du gain, exerce des pressions néfastes sources de dégradation de la forêt. Les principales pressions sont les suivantes : empiètement de l'EC par des champs, présence de quelques champs à l'intérieur, pâturage et émondage des arbres pour le bétail, prélèvements anarchiques des écorces, des racines pour des besoins médicinales, l'exploitation à outrance des PFNL et coup du bois vert, des abattages clandestins d'arbres pour la production du charbon et le braconnage.

L'espace de conservation de Minedié est situé dans le domaine soudano-sahélien. La végétation est caractérisée par des formations que sont : la savane arbustive claire à dense et la savane arborée. Les espèces végétales dominantes sont *Vitellaria paradoxa*, *Lannea microcarpa*, *Piliostigma thonningii* et *Piliostigma reticulatum*. Le tapis herbacé est bien fourni et sert de fourrage naturel aux animaux. Il est composé essentiellement de *Loudetia togoensis* et *Andropogon sp*, avec le *Pennisetum pedicellatum* dans les jachères.

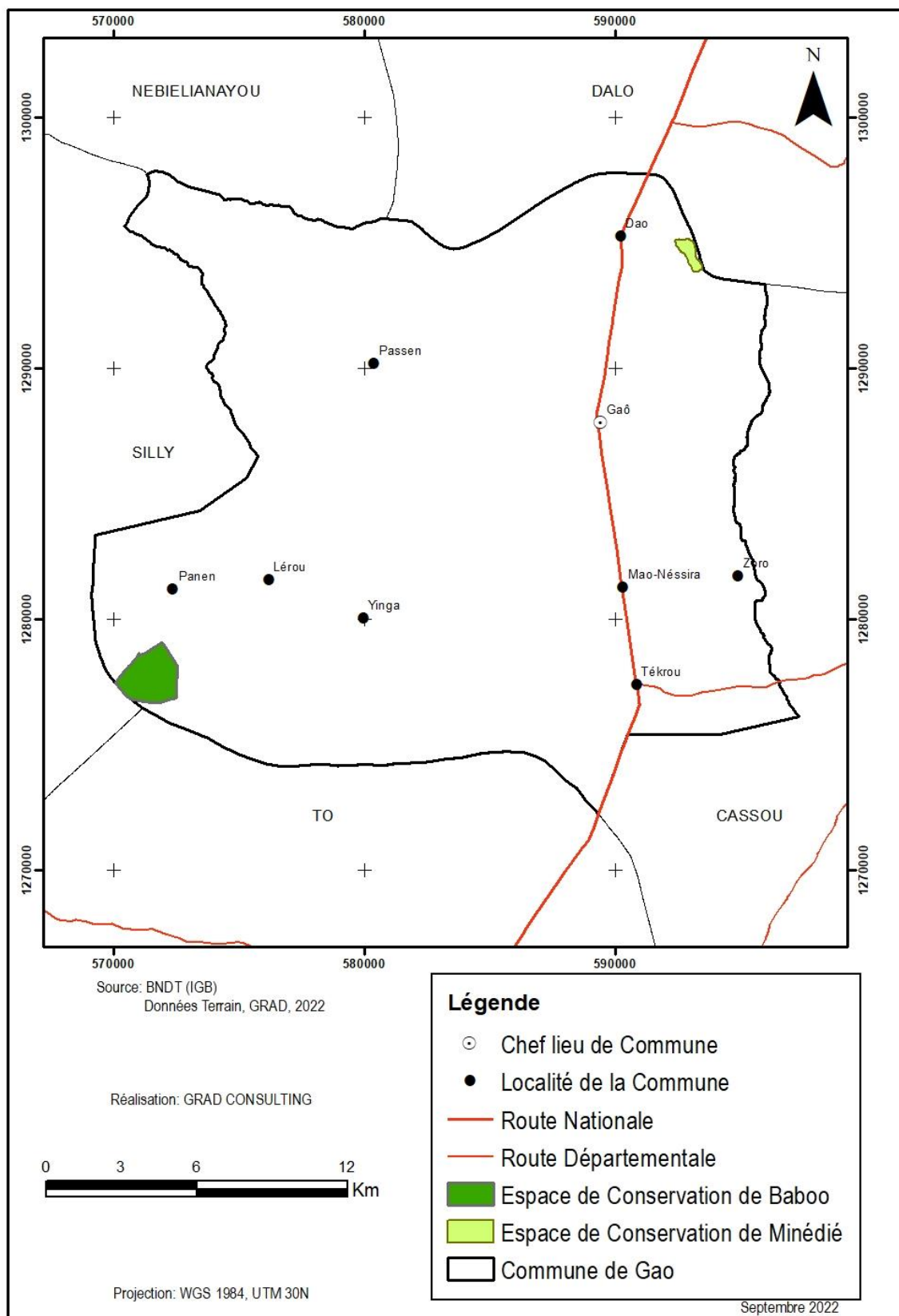
Les principaux types de sols rencontrés dans l'espace de conservation sont : les sols hydromorphes sur matériaux argilo sableux associés à des lithosols sur cuirasse ou gravillonnaires, les sols ferrugineux tropicaux lessivés, les sols sableux et les sols de bas-fonds limoneux et sableux. L'espace de conservation est pauvre en gibier. Jadis riche, elle se limite de nos jours à la faune aviaire telle que le *Fringilla bitorquatus* (Fringille) et aux petits gibiers tels que *Ourebia ourebi* (Ourébi), *Phacocoerus africanus* (Phacochère). La disparition progressive des espèces fauniques est due en grande partie à la diminution du couvert végétal, à la forte pression anthropique sur l'habitat de la faune et le braconnage.

Quant aux ressources halieutiques, elles sont quasiment inexistantes car les cours d'eau sont temporaires.

Les activités du PDIC/REDD+ permettront de réduire et inverser les menaces réelles ou potentielles sur les ressources naturelles de l'espace de conservation qu'elles soient d'origine anthropique ou naturelle.



Carte n° 3 : Présentation de l'espace de conservation de Minedia



Carte n° 4 : Localisation des deux espaces de conservation retenus de la commune de Gao

4. DESCRIPTION DU PDIC/REDD+

4.1 FINANCEMENT INITIAL

4.1.1 Les « contraintes » auxquelles le PDIC/REDD + répond :

Le présent PDIC/REDD+ vise à proposer des réponses adaptées aux principales causes de la déforestation et de la dégradation des deux (02) espaces de conservation (EC) de la commune de Gao : la forêt villageoise de Baboo (village de Panin) et celle de Minédié (village de Dao). L'objectif principal est d'œuvrer à la réduction des pressions exercées sur ces deux EC.

Ces pressions sont principalement d'ordre anthropique et climatique et sont les suivantes :

- La présence de quelques jachères abandonnées à l'intérieur des deux EC et l'extension des champs alentours empiétant sur une grande partie de l'emprise de ces deux EC ;
- Les feux de brousse incontrôlés, causes destructrices de la végétation (forêts et zones de pâture) ;
- La divagation des animaux et la forte transhumance observées dans la commune ;
- La coupe du bois vert pour les besoins domestiques ou à des fins de carbonisation ;
- La pratique de l'émondage par les éleveurs à la recherche de fourrage aérien ;
- La dégradation des terres due à l'érosion, aggravée par la pression anthropique. On observe par endroits des ZI pellées (terres arides dénudées) à l'intérieur des EC ;
- La pauvreté de la population, principale cause de braconnage, de prélèvements anarchiques des ressources des deux EC ;
- Les phénomènes extrêmes dus aux effets des CC et les sécheresses récurrentes ;

Trois types d'activités alternatives de Gestion des Ressources Naturelles (GRN), sont proposées. Il s'agit :

- **Type 1 :** il s'agit de : (i) Activités liées à l'amélioration des productions agro-sylvo-pastorales, (ii) Activités génératrices de revenus, (iii) Activités d'amélioration des conditions de vie des populations ;
- **Type 2 :** il s'agit des activités de renforcement de la gouvernance des ressources naturelles de façon générale et du foncier en particulier ;
- **Type 3 :** il s'agit des activités liées à la préservation des espaces de conservation (forêt villageoise, communale, bois sacrés, Zone Villageoise d'Intérêt Cynégétique (ZOVIC), forêt-galerie, etc.).

4.1.2 Description globale du PDIC / REDD +

L'objectif général du présent PDIC/REDD+ est de contribuer à la séquestration du carbone et à la réduction de la pauvreté dans la commune de Gao.

De façon spécifique, il s'agit :

- d'assurer la préservation des EC,
- d'améliorer les moyens d'existence des populations,
- d'améliorer la gouvernance des ressources naturelles dans la commune.

Les activités retenues pour atteindre cet objectif sont organisées autour des deux espaces de conservation à savoir la forêt villageoise de Baboo localisée à Panin et celle de Minédié localisée à Dao. Ces activités sont en lien avec les préoccupations relatives à la préservation et à la gestion durable des espaces retenus et devraient améliorer les conditions de vie des populations dont les actions peuvent avoir un effet destructeur sur ces espaces.

Le projet a une durée de vingt-quatre (24) mois pour compter du 1er juin 2023.

4.1.3 Description détaillée des activités du PDIC/REDD +

La description détaillée des activités du PDIC est faite par site d'intervention comprenant un espace de conservation (Baboo ou Minédié) et un ou plusieurs villages riverains. Les activités sont de trois types à partir des trois critères suivants :

- une première série d'activités (activités de type 1) directement liées à la préservation des espaces de conservation (EC) et à la séquestration du carbone qui consiste soit à des plantations, à la densification des forêts ou à la mise en défens ;
- une deuxième série d'activités (type 2) : il s'agit d'activités de renforcement de la gouvernance des ressources naturelles de façon générale et du foncier en particulier ;
- une troisième série d'activités indirectement liées à la forêt mais qui permettent de limiter les facteurs de déforestation ou de dégradation des forêts. Il s'agit (i) des activités liées à l'amélioration des productions agro-sylvo-pastorales, (ii) des AGR et (iii) des activités d'amélioration des conditions de vie des populations.

4.1.3.1 Forêt villageoise de Baboo

Les activités retenues ont été identifiées par les populations bénéficiaires du projet. Elles seront exécutées sous le contrôle de la commune. Si l'essentiel de ces activités nécessite le recrutement de prestataires (Organisation Non Gouvernementale (ONG), Organisations Paysannes (OP), entrepreneurs ou fournisseurs locaux ou nationaux, des Bureaux d'études ou Cabinet de Gestion), certaines de ces activités vont exiger l'implication des services techniques déconcentrés de l'Etat en charge de l'environnement, de l'agriculture, de l'élevage et des domaines. Ces services devraient être systématiquement consultés sur les aspects techniques de toutes les activités du PDIC. Il importe également de tenir compte du genre dans la mise en œuvre des activités. En particulier et toutes les fois que cela est possible, on s'assurera que les femmes sont représentées à au moins 30% dans chaque comité de gestion qui sera mis en place dans le cadre des investissements du PDIC.

4.1.3.1.1 Activités de type 1 (activités liées à la restauration/préservation des espaces de conservation et qui contribuent directement à la séquestration de carbone) d'un coût total 17 575 000 FCFA

A1.1 Réaliser 7692 ml de pares feux autour de la forêt de Baboo

a. Objectif(s) et résultats attendus

La réalisation des pares-feux vise à protéger la forêt contre les feux de brousse. Les feux de brousse incontrôlés contribuent à fragiliser la végétation responsable de la séquestration du carbone et peuvent contribuer à la perte de la diversité biologique. Les résultats attendus sont :

- Réduction de la perte de diversité biologique de la forêt,
- Colonisation des zones dégradées,
- Amélioration de la gouvernance forestière.

b. Sous activités

Les principales sous activités de cette réalisation sont les suivantes :

- Acquisition de petit matériel de nettoyage ;
- Formation in situ sur l'élagage des arbres ;
- Appui technique et suivi des travaux par le service technique de l'environnement.

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires) :

L'activité bénéficiera directement à l'ensemble de la population communale (26453). Les femmes sont estimées à 54,09 %, les jeunes à 25,5 % de la population. cf. tableau ci-dessous),

Tableau 1 : Effectif des bénéficiaires direct des pares feux de Baboo

Village	Bénéficiaires					
	Total	Hommes	Femmes	Jeunes	Transhumants	PDI ⁴
Panin	1 371	672	699	342	ND	20
Passin	5 377	1129	2904	1344	ND	ND
Mao-Nassira	5 846	1228	3157	1461	ND	150
Yinga	1 384	291	747	346	ND	10
Tékrou	3 174	667	1714	793	ND	ND
Lerou	2 699	567	1457	675	ND	20
Dao	2 152	452	1162	538	ND	ND
Gao	3 407	715	1840	852	ND	87
Zoro	1 043	219	563	261	ND	Néant
Total	26 453⁵	5940	14243	6612	ND	287

Source : Notice communale de Gao. Rapport final, juin 2022.

d. Moyens à mettre en œuvre : le coût de réalisation des pares feux est de **690 000 FCFA**.

e. Stratégie de mise en œuvre

Des actions d'IEC (Information, Education, Communication) à l'adresse de la population sur les avantages de la lutte contre les feux de brousse seront développées et conduites par la mairie. Le service technique en charge de l'environnement apportera l'appui/conseil et la formation technique requise à la population mobilisée par le Comité de Gestion (COGES) pour la délimitation d'une bande de servitude et de l'exécution pratique des travaux de nettoyage.

⁴ 450 PDI dénombrés en janvier 2021 à Gao. La répartition par village est indéterminée pour certains villages. Seul le village de Zoro n'enregistre pas de PDI. (Notice communale).

⁵ RGPH 2019,

A1.2 Reboiser 12 ha dans les espaces dégradés de la forêt villageoise de Baboo

a. Objectif(s) et résultats attendus

Il s'agira de lutter contre la déforestation et promouvoir des actions de restauration de la forêt de Baboo. Les résultats attendus sont que les zones dénudées de l'EC sont reboisées et contribuent à l'augmentation de son potentiel végétal. En renforçant le potentiel floristique de l'EC, l'objectif principal de l'activité est de rehausser les capacités de séquestration du carbone.

b. Sous activités

L'activité va être conduite en déroulant les étapes ci-après :

- Identification des parties dégradées à reboiser ;
- Acquisition des plants et des grillages de protection ;
- Formation in situ aux techniques de piquetage, trouaison et mise en terre ;
- Appui/conseil/formation du service départemental en charge de l'Environnement

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires) :

L'activité bénéficiera directement à l'ensemble de la population de la commune estimée à 26 453 habitants. Le reboisement des parties dégradées de l'EC permettra d'augmenter le potentiel forestier en termes de ressources végétales, fauniques et socio-économiques pour les composantes sociales de la commune.

Tableau 2 : Effectif des bénéficiaires directes du reboisement de 12 ha de Baboo

Village	Bénéficiaires					
	Total	Hommes	Femmes	Jeunes	Transhumants	PDI
Panin	1 371	672	699	342	ND	20
Passin	5 377	1129	2904	1344	ND	ND
Mao-Nassira	5 846	1228	3157	1461	ND	150
Yinga	1 384	291	747	346	ND	10
Tékrou	3 174	667	1714	793	ND	ND
Lerou	2 699	567	1457	675	ND	20
Dao	2 152	452	1162	538	ND	ND
Gao	3 407	715	1840	852	ND	87
Zoro	1 043	219	563	261	ND	Néant
Total	26 453	5940	14243	6612	ND	287

Source : Notice communale de Gao. Rapport final, juin 2022 **Moyens financiers :**

d. Moyens à mettre en œuvre : Le coût de réalisation du reboisement est de **10 435 000 FCFA**

e. Stratégie de mise en œuvre

Il va s'agir de reboiser, en usant d'essences variées de forte croissance et adaptées (*Parkia biglobosa*, *Detarium microcarpum*, *Acacia senegalensis*, *acacia nilotica*, etc.) les parties dégradées à l'intérieur de l'entité.

L'autorité communale mobilisera les ressources humaines avec l'appui financier du PGPC/REDD+ et l'appui du service technique en charge de l'environnement qui renforcera les capacités des acteurs sur les aspects de la trouaison, de la mise en terre des plants et sur la protection grillagée du reboisement. Des visites d'échange au profit du COGES seraient également nécessaires pour une meilleure capitalisation des bonnes pratiques en la matière. Les plants seront fournis par la pépinière départementale : environ 7 500 plants sont attendus

A1.3 Réaliser un parc à karité de 6ha dans la forêt villageoise de Baboo

a. Objectif(s) et résultats attendus

Lutter contre la déforestation et promouvoir des actions de restauration de la forêt de Baboo. Les résultats attendus sont : l'exploitation du karité et d'autres PFNL, l'augmentation de la diversité biologique de la forêt et la meilleure gouvernance de l'espace de conservation.

b. Sous activités

Les principales sous activités de cet investissement sont les suivantes :

- Identification des parties dégradées à reboiser ;
- Acquisition des plants avec la pépinière départementale (karité, jujubier, tamarinier, néré)
- Formation in situ aux techniques de piquetage, trouaison, mise en terre, semis direct et formation spécifique au greffage et la Régénération Naturelle Assistée (RNA);
- Acquisition et pose des grilles de protection ;
- Appui /conseil du service technique en charge de l'environnement

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires :

L'activité bénéficiera directement à l'ensemble de la population communale estimée à 26 453 habitants. Le reboisement des parties dégradées de l'EC permettra d'augmenter le potentiel forestier en termes de ressources végétales, fauniques et socio-économiques pour les composantes sociales de la commune.

Tableau 3 : Effectif des bénéficiaires directes d'un parc à karité de Baboo

Village	Bénéficiaires					
	Total	Hommes	Femmes	Jeunes	Transhumants	PDI
Panin	1 371	672	699	342	ND	20
Passin	5 377	1129	2904	1344	ND	ND
Mao-Nassira	5 846	1228	3157	1461	ND	150
Yinga	1 384	291	747	346	ND	10
Tékrou	3 174	667	1714	793	ND	ND
Lerou	2 699	567	1457	675	ND	20
Dao	2 152	452	1162	538	ND	ND
Gao	3 407	715	1840	852	ND	87
Zoro	1 043	219	563	261	ND	Néant
Total	26 453	5940	14243	6612	ND	287

Source : Notice communale de Gao. Rapport final, juin 2022

d. **Moyens à mettre en œuvre :** Le coût de réalisation du parc à karité est de **6 450 000 FCFA**.

e. Stratégie de mise en œuvre

L'activité comportera trois aspects : la Régénération Naturelle Assistée (RNA), le semis direct et le reboisement de plants à haute productivité (karité par greffage). Le reboisement du karité sera en semis direct sur le site et en plantation lorsque la pépinière sera en mesure de fournir des plants. Pour la réussite de cette activité, la mairie mobilisera adéquatement les ressources humaines, l'appui financier du PGPC REDD+ et l'appui technique du service en charge de l'environnement. L'appui-conseil visera la trouaison, la mise en terre des plants et la protection du reboisement par le COGES. Des visites d'échange au profit du COGES permettra une meilleure capitalisation des bonnes pratiques en la matière.

4.1.3.1.2 Activités de type 2 (activités habilitantes visant le renforcement de la gouvernance des ressources naturelles de façon générale et du foncier en particulier) d'un coût total de 11 672 000 FCFA

A2.1 Elaborer une charte foncière locale (CFL) de l'EC de Baboo

a. Objectif(s) et résultats attendus

L'objectif est de doter la forêt de Baboo d'un outil légal de gestion rationnelle, participative et inclusive de ses ressources au profit de l'ensemble des utilisateurs. Les résultats sont une meilleure gouvernance de la forêt, l'augmentation de sa diversité biologique et une meilleure définition des tâches et rôles de chaque type d'utilisateur.

b. Sous activités

Les principales sous activités de cette étape sont :

- Recrutement d'un prestataire spécialisé pour l'élaboration de la CFL ;
- Tenir des rencontres de concertation et atelier de réflexion sur les règles de gestion de l'EC ;
- Validation de la charte foncière locale par la commune ;
- Supervision de l'activité par le service technique de l'environnement.

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires)

Les bénéficiaires directs de la CFL sont l'ensemble de la population des huit (08) villages de (cf. Tableau ci-dessous)

Tableau 4 : Effectif des bénéficiaires directes de l'élaboration d'une CFL de l'espace de l'EC de Baboo

Villages	Populations
Panin	1371
Passin	5377
Mao-Nassira	5846
Yinga	1384
Tékrou	3174
Lerou	2699
Gao	3407
Zoro	1043
Total	24301

Source : Données notice communale PDIC-REDD+, juin 2022).

d. Moyens à mettre en œuvre : le coût de réalisation de cette activité est de **3 360 000 FCFA**.

e. Stratégie de mise en œuvre

La commune est légalement responsable pour élaborer et mettre en œuvre la Charte Foncière Locale. Il appartient aux autorités communales de conduire l'ensemble du processus depuis le recrutement du prestataire jusqu'à l'adoption de la CFL par arrêté du maire/PDS. La mise en œuvre de l'activité impliquera le COGES, les services techniques déconcentrés (environnement, agriculture, ressources animales, etc.), les autorités coutumières et la Mairie. Le prestataire de service recruté accompagnera les acteurs dans le processus de concertation et capitalisera les résultats sous la forme de charte foncière locale. Un procès-verbal sera établi et un arrêté mettant en place la charte foncière sera pris par le Président de conseil de collectivité.

A2.2 Mettre en place le COGES de l'EC de Baboo

a. Objectif(s) et résultats attendus

La forêt de Baboo est victime de déforestation, de coupe du bois vert, d'ouverture illégale de champs du fait qu'elle n'a pas de structure chargée de sa gestion. Une équipe informelle de surveillance (de deux personnes) existe sous l'initiative du chef de village, mais elle est débordée et manque de moyens d'actions. Il faut pallier aux actions anthropiques néfastes et améliorer la gouvernance de la forêt. Cette activité permettra une meilleure gestion du site aménagé en le dotant d'organes compétents et d'outils de gestion.

b. Sous activités

Les principales sous activités de cette étape sont les suivantes :

- Identification de tous les usagers et leurs représentants,
- Mise en place du COGES et d'un sous-comité chargé de la surveillance de la forêt,
- Formation des membres du COGES en gestion,
- Appui/conseil du service technique de l'environnement.

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires)

Toute la population des huit villages sont des bénéficiaires directs de la mise en place du COGES (cf. Tableau ci-dessous).

Tableau 5 : Effectif des bénéficiaires directs de la mise place le COGES de l'EC de Baboo

Village	Bénéficiaires					
	Total	Hommes	Femmes	Jeunes	Transhumants	PDI
Panin	1 371	672	699	342	ND	20
Passin	5 377	1129	2904	1344	ND	ND
Mao-Nassira	5 846	1228	3157	1461	ND	150
Yinga	1 384	291	747	346	ND	10
Tékrou	3 174	667	1714	793	ND	ND
Lerou	2 699	567	1457	675	ND	20
Dao	2 152	452	1162	538	ND	ND
Gao	3 407	715	1840	852	ND	87
Zoro	1 043	219	563	261	ND	Néant
Total	26 453	5940	14243	6612	ND	287

Source : Notice communale de Gao. Rapport final, juin 2022

d. Moyens à mettre en œuvre

Moyens financiers : Le coût de la mise en place du COGES est **de 302 000 FCFA**

e. Stratégie de mise en œuvre

La mairie est chargée de la mise en œuvre des activités et soutenue par le service en charge de l'environnement. Elle veillera à une identification de tous les usagers. La mise en place du COGES se fera à travers une AG organisée par la mairie.

A2.3 Mettre en place le COGES du forage pastoral à Tekourou, quartier Yatenga

a. Objectif(s) et résultats attendus

L'objectif de la mise en place du COGES est de contribuer à la gestion équitable et à la durabilité du forage. Le résultat attendu est l'amélioration de l'accès à l'eau et de la gouvernance du forage suite à la mise en place du COGES.

b. Sous activités

Les principales sous activités sont :

- Identification de tous les usagers ou leurs représentants,
- Atelier de mise en place du COGES,
- Formation des membres du COGES en gestion,
- Supervision de l'activité par le service technique de l'eau et de l'assainissement.

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires)

Toute la population des six villages sont des bénéficiaires directs de la mise en place du COGES (cf. Tableau ci-dessus)

Tableau 6 : Effectif des bénéficiaires directes de la mise en place du COGES du forage pastoral de Tekourou

Village	Total	Hommes	Femmes	Jeunes	Transhumants	PDI
Mao-Nassira	5846	1228	3157	1461	ND	150
Yinga	1384	291	747	346	ND	10
Tékourou	3174	667	1714	793	ND	ND
Lerou	2699	567	1457	675	ND	20
Gao	3407	715	1840	852	ND	87
Zoro	1043	219	563	261	ND	Néant
Total	17553	3687	9478	4388	ND	267

Source : Données notice communale PDIC-REDD+, juin 2022).

d. Moyens à mettre en œuvre

Moyens financiers : Le coût de la mise en place du COGES est de **302 000 FCFA**

e. Stratégie de mise en œuvre

La mairie est chargée de la mise en œuvre des activités en collaboration avec le service en charge de l'eau et de l'assainissement. Elle veillera à une identification de tous les usagers. La mise en place du COGES se fera à travers une AG organisée par la mairie. Il faut former le COGES à la gestion de l'infrastructure et mettre en place de gestion de manière à assurer la prise en charge de la maintenance et des réparations éventuelles. Un effectif de 6 membres (Président, Secrétaire, Trésorier, Trésorier adjoint Secrétaire à l'information et à l'organisation Secrétaire chargé de l'entretien) est jugé adéquat. Un procès-verbal sera ensuite établi et un arrêté mettant en place le COGES est pris par le Président de conseil de collectivité.

A2.4 Mettre en place le COGES du forage pastoral à Zoro, quartier Natinga

a. Objectif(s) et résultats attendus

L'objectif de la mise en place du COGES est de contribuer à la gestion équitable et à la durabilité du forage. Le résultat attendu est l'amélioration de l'accès à l'eau et de la gouvernance du forage suite à la mise en place du COGES.

b. Sous activités

Les principales sous activités de cette étape sont les suivantes :

- Identification de tous les usagers et leurs représentants,
- Atelier de mise en place du COGES,
- Formation des membres du COGES en gestion,
- Supervision de l'activité par le service technique de l'élevage.

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires)

Toute la population des quatre villages sont des bénéficiaires directs de la mise en place du COGES (cf. Tableau ci-dessus)

Tableau 7 : Effectif des bénéficiaires directes de de la mise en place du COGES du forage pastoral de Zoro

Village	Bénéficiaires					
	Total	Hommes	Femmes	Jeunes	Transhumants	PDI
Tékourou	3174	667	1714	793	ND	ND
Lerou	2699	567	1457	675	ND	20
Gao	3407	715	1840	852	ND	87
Zoro	1043	219	563	261	ND	Néant
Total	10323	2168	5574	2581	ND	107

Source : Données notice communale PDIC-REDD+, juin 2022).

d. Moyens à mettre en œuvre

Moyens financiers : Le coût de la mise en place du COGES est de **302 000 FCFA**

e. Stratégie de mise en œuvre

La mairie est chargée de la mise en œuvre des activités en collaboration avec le service en charge de l'eau et de l'assainissement. Elle veillera à une identification de tous les usagers. La mise en place du COGES se fera à travers une AG organisée par la mairie. Il faut former le COGES à la gestion et à la maintenance de l'infrastructure, et disposer d'un trousseau de clés de manière à assurer la prise en charge de la maintenance et des réparations éventuelles. Un effectif de 6 membres (Président, Secrétaire, Trésorier, Trésorier adjoint Secrétaire à l'information et à l'organisation Secrétaire chargé de l'entretien) est jugé adéquat. Un procès-verbal sera ensuite établi et un arrêté mettant en place le COGES est pris par le Président de conseil de collectivité.

A2.5 Mettre en place le COGES du forage pastoral du parc de vaccination à Yinga, quartier Badao

a. Objectif(s) et résultats attendus

L'objectif de la mise en place du COGES est de contribuer à la gestion équitable et à la durabilité du forage. Le résultat attendu est l'amélioration de l'accès à l'eau, l'amélioration de la santé animale, l'amélioration de la gouvernance du forage suite à la mise en place du COGES.

b. Sous activités

Les principales sous activités de cette réalisation sont les suivantes :

- Identification de tous les usagers et leurs représentants,
- Atelier de mise en place du COGES,
- Formation des membres du COGES en gestion,
- Supervision de l'activité par le service technique de l'élevage

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires)

Toute la population des trois villages sont des bénéficiaires directs de la mise en place du COGES (cf. Tableau ci-dessus)

Tableau 8 : Effectif des bénéficiaires directs du forage pastoral du parc de vaccination de Yinga

Village	Bénéficiaires					
	Total	Hommes	Femmes	Jeunes	Transhumants	PDI
Panin	1371	672	699	342	ND	20
Yinga	1384	291	747	346	ND	10
Lerou	2699	567	1457	675	ND	20
Total	5454	1530	2903	1363	ND	50

Source : Données notice communale PDIC-REDD+, juin 2022).

d. Moyens à mettre en œuvre

Moyens financiers : Le coût de la mise en place du COGES est de **302 000 FCFA**

e. Stratégie de mise en œuvre

La mairie est chargée de la mise en œuvre des activités en collaboration avec le service en charge de l'eau et de l'assainissement. Elle veillera à une identification de tous les usagers. La mise en place du COGES se fera à travers une AG organisée par la mairie. Il faut former le COGES à la gestion de l'infrastructure et mettre en place de gestion de manière à assurer la prise en charge de la maintenance et des réparations éventuelles. Un effectif de 6 membres (Président, Secrétaire, Trésorier, Trésorier adjoint Secrétaire à l'information et à l'organisation Secrétaire chargé de l'entretien) est jugé adéquat. Un procès-verbal sera ensuite établi et un arrêté mettant en place le COGES est pris par le Président de conseil de collectivité.

A2.6 Mettre en place le COGES du parc de vaccination à Passin, Daworgon

a. Objectif(s) et résultats attendus

L'objectif de la mise en place du COGES est de contribuer à la gestion équitable et à la durabilité du parc de vaccination. Le résultat attendu est l'amélioration de la gouvernance du parc de vaccination suite à la mise en place du COGES.

b. Sous activités

Les principales sous activités sont :

- Identification de tous les usagers et leurs représentants,
- Formation des membres du COGES en gestion,
- Atelier de mise en place du COGES,
- Supervision de l'activité par le service technique de l'élevage

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires)

Toute la population des trois villages sont des bénéficiaires directs de la mise en place du COGES (cf. Tableau ci-dessus)

Tableau 9 : Effectif des bénéficiaires directes du parc de vaccination de Passin

Village	Bénéficiaires					
	Total	Hommes	Femmes	Jeunes	Transhumants	PDI
Panin	1371	672	699	342	ND	20
Passin	5377	1129	2904	1344	ND	ND
Dao	2152	452	1162	538	ND	ND
Total	8900	2253	4765	2224	ND	20

Source : Données notice communale PDIC-REDD+, juin 2022).

d. Moyens à mettre en œuvre

Moyens financiers : Le coût de la mise en place du COGES est de **302 000 FCFA**

e. Stratégie de mise en œuvre

La mairie est chargée de la mise en œuvre des activités en collaboration avec le service en charge de l'eau et de l'assainissement. Elle veillera à une identification de tous les usagers. La mise en place du COGES se fera à travers une AG organisée par la mairie. Il faut former le COGES à la gestion de l'infrastructure et mettre en place de gestion de manière à assurer la prise en charge de la maintenance et des réparations éventuelles. Un effectif de 6 membres (Président, Secrétaire, Trésorier, Trésorier adjoint Secrétaire à l'information et à l'organisation Secrétaire chargé de l'entretien) est jugé adéquat. Un procès-verbal sera ensuite établi et un arrêté mettant en place le COGES est pris par le Président de conseil de collectivité.

A2.7 Mettre en place le COGES du périmètre maraîcher de 2 ha de Mao-Nassira, quartier Mao-Nassira

a. Objectif(s) et résultats attendus

L'objectif de la mise en place du COGES est de contribuer à la gestion équitable et à la durabilité du périmètre maraîcher. Le résultat attendu est l'amélioration des revenus de la population, une diminution de la pression humaine sur la forêt, et une amélioration de la gouvernance du site maraîcher suite à la mise en place du COGES.

b. Sous activités

Les principales sous activités à ce niveau sont les suivantes :

- Identification de tous les usagers et leurs représentants,
- Atelier de mise en place du COGES,
- Formation des membres du COGES en gestion,
- Supervision de l'activité par le service technique de l'agriculture.

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires)

Toute la population des trois villages sont des bénéficiaires directs de la mise en place du COGES (cf. Tableau ci-dessus)

Tableau 10 : Effectif des bénéficiaires directes de la mise en place du COGES du périmètre maraîcher de Lerou

Village	Bénéficiaires					
	Total	Hommes	Femmes	Jeunes	Transhumants	PDI
Panin	1371	672	699	342	ND	20
Yinga	1384	291	747	346	ND	10
Lerou	2699	567	1457	675	ND	20
Total	5454	1530	2903	1363	ND	50

Source : Données notice communale PDIC-REDD+, juin 2022).

d. Moyens à mettre en œuvre

Moyens financiers : Le coût de la mise en place du COGES est de **302 000 FCFA**

e. Stratégie de mise en œuvre

La mairie est chargée de la mise en œuvre des activités en collaboration avec le service en charge de l'eau et de l'assainissement. Elle veillera à une identification de tous les usagers. La mise en place du COGES se fera à travers une AG organisée par la mairie. Il faut former le COGES à la gestion de l'infrastructure et mettre en place de gestion de manière à assurer la prise en charge de la maintenance et des réparations éventuelles. Un effectif de 6 membres (Président, Secrétaire, Trésorier, Trésorier adjoint Secrétaire à l'information et à l'organisation Secrétaire chargé de l'entretien) est jugé adéquat. Un procès-verbal sera ensuite établi et un arrêté mettant en place le COGES est pris par le Président de conseil de collectivité.

A2.8 Elaborer le cahier de charges du forage pastoral à Tekourou, quartier Yatenga

a. Objectif(s) et résultats attendus

L'objectif de l'élaboration des cahiers des charges est de gérer durablement l'infrastructure concernée. Le cahier de charge va contribuer à la gestion équitable et à la durabilité de ces infrastructures en conformité des normes légales et techniques en vigueur.

Le résultat attendu est la définition consensuelle des modalités d'application des règles de gestion relatives à l'accès, à la maintenance /entretien, au respect des valeurs d'équité et de genre, les conditions d'application des clauses disciplinaires et des diverses contributions financières (cotisations pour maintenance, etc.).

b. Sous activités

Les sous-activités sont les suivantes :

- Recruter un ou plusieurs prestataires ;
- Elaborer les cahiers de charges ;
- Valider les cahiers de charges

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires)

Toute la population (3 174 habitants) du village de Tekourou est bénéficiaire directs dont 667 hommes, 1 714 femmes et 793 jeunes.

d. Moyens à mettre en œuvre : le coût du cahier de charges est de **1 300 000 FCFA**.

e. Stratégie de mise en œuvre

La mairie se chargera du recrutement d'un ou des prestataires pour animer et élaborer les cahiers de charge. La mise en œuvre de l'activité impliquera le COGES, les services techniques déconcentrés, les autorités coutumières et la Mairie.

A2.9 Elaborer le cahier de charges du forage pastoral à Zoro, quartier Natinga

a. Objectif(s) et résultats attendus

L'objectif de l'élaboration des cahiers des charges est de gérer durablement l'infrastructure concernée. Le cahier de charge va contribuer à la gestion équitable et à la durabilité de ces infrastructures en conformité des normes légales et techniques en vigueur.

Le résultat attendu est la définition consensuelle des modalités d'application des règles de gestion relatives à l'accès, à la maintenance /entretien, au respect des valeurs d'équité et de genre, les conditions d'application des clauses disciplinaires et des diverses contributions financières (cotisations pour maintenance, etc.).

b. Sous activités

Les sous-activités sont les suivantes :

- Recruter un ou plusieurs prestataires ;
- Elaborer les cahiers de charges ;
- Valider les cahiers de charges

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires)

Toute la population du village de Zoro (1 043 habitants) est bénéficiaire directe de cet investissement, dont 219 hommes, 563 femmes, 261 jeunes.

d. Moyens à mettre en œuvre : Le coût de l'élaboration des cahiers de charges des six infrastructures est de **1 300 000 FCFA**.

e. Stratégie de mise en œuvre

La mairie se chargera du recrutement d'un ou des prestataires pour animer et élaborer les cahiers de charge. La mise en œuvre de l'activité impliquera le COGES, les services techniques déconcentrés, les autorités coutumières et la Mairie.

A2.10 Elaborer le cahier de charges du forage dans le parc de vaccination de Yinga

a. Objectif(s) et résultats attendus

L'objectif de l'élaboration des cahiers des charges (CC) est de gérer durablement l'infrastructure concernée. Le cahier de charge va contribuer à la gestion équitable et à la durabilité de ces infrastructures en conformité des normes légales et techniques en vigueur. Le résultat attendu est la définition consensuelle des modalités d'application des règles de gestion relatives à l'accès, à la maintenance /entretien, au respect des valeurs d'équité et de genre, les conditions d'application des clauses disciplinaires et des diverses contributions financières (cotisations pour maintenance, etc.).

b. Sous activités

Les sous-activités sont les suivantes :

- Recruter un ou plusieurs prestataires ;
- Elaborer les cahiers de charges ;
- Valider les cahiers de charges

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires)

Toute la population du village de Yinga (1384 habitants) est bénéficiaire directe, dont 291 hommes, 747 femmes, 346 jeunes, 10 PDI.

d. Moyens à mettre en œuvre : le coût de l'élaboration est de **1 300 000 FCFA**.

e. Stratégie de mise en œuvre

La mairie se chargera du recrutement d'un ou des prestataires pour animer et élaborer les cahiers de charge. La mise en œuvre de l'activité impliquera le COGES, les services techniques déconcentrés, les autorités coutumières et la Mairie.

A2.11 Elaborer le cahier de charges du parc de vaccination à Passin, quartier Daworgon

a. Objectif(s) et résultats attendus

L'objectif de l'élaboration des cahiers des charges est de gérer durablement le parc de vaccination. Le cahier de charge va contribuer à la gestion équitable et à la durabilité de ces infrastructures en conformité des normes légales et techniques nationales en vigueur.

Le résultat attendu est la définition consensuelle des modalités d'application des règles de gestion relatives à l'accès, à la maintenance /entretien, au respect des valeurs d'équité et de genre, les conditions d'application des clauses disciplinaires et des diverses contributions financières (cotisations pour maintenance, etc.).

b. Sous activités

Les sous-activités sont les suivantes :

- Recruter un ou plusieurs prestataires ;
- Elaborer les cahiers de charges ;
- Valider les cahiers de charges

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires)

Toute la population du village de Passin (5 377 habitants) est bénéficiaire directe, dont 1129 hommes, 2 904 femmes, 1 344 jeunes.

d. Moyens à mettre en œuvre : Le coût de l'élaboration des cahiers de charges des six infrastructures est de **1 300 000 FCFA**.

e. Stratégie de mise en œuvre

La mairie se chargera du recrutement d'un ou des prestataires pour animer et élaborer les cahiers de charge. La mise en œuvre de l'activité impliquera le COGES, les services techniques déconcentrés, les autorités coutumières et la Mairie.

A2.12 Elaborer le cahier de charges du périmètre maraîcher (2 ha) à Mao-Nassira, quartier Mao-Nassira

a. Objectif(s) et résultats attendus

L'objectif de l'élaboration des cahiers des charges est de gérer durablement le périmètre maraîcher. Le cahier de charge va contribuer à la gestion équitable et à la durabilité de ces infrastructures en conformité des normes légales et techniques nationales en vigueur.

Le résultat attendu est la définition consensuelle des modalités d'application des règles de gestion relatives à l'accès, à la maintenance /entretien, au respect des valeurs d'équité et de genre, les conditions d'application des clauses disciplinaires et des diverses contributions financières (cotisations pour maintenance, etc.).

b. Sous activités

Les sous-activités sont les suivantes :

- Recruter un ou plusieurs prestataires ;
- Elaborer les cahiers de charges ;
- Valider les cahiers de charges

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires)

Toute la population du village de Mao-Nassira (5 846 habitants) est bénéficiaire directe, dont 1 228 hommes, 3 157 femmes, 1461 jeunes et 150 PDI.

d. Moyens à mettre en œuvre : Le coût des cahiers de charges est de **1 300 000 FCFA**.

e. Stratégie de mise en œuvre

La mairie se chargera du recrutement d'un ou des prestataires pour animer et élaborer les cahiers de charge. La mise en œuvre de l'activité impliquera le COGES, les services techniques déconcentrés, les autorités coutumières et la Mairie.

4.1.3.1.3 Activités de type 3 (activités indirectement liées à la forêt mais permettant de limiter les facteurs de déforestation ou de dégradation des forêts) d'un coût total de 63 745 300 FCFA

A3.1 Planter des espèces pourvoyeuses de PFNL (8ha) dans les champs des particuliers dans les 8 villages usagers

a. Objectif(s) et résultats attendus

Lutter contre la déforestation et la promotion des actions de restauration de la forêt de Baboo. Les résultats attendus sont l'augmentation de la diversité biologique de la forêt, la réduction de la pression anthropique sur la forêt et sa meilleure gouvernance.

b. Sous activités

Les sous-activités ci-dessous énumérées seront menées :

- Formation in situ des producteurs à la trouaison, plantation, protection et à l'entretien,
- Acquisition de grilles végétales (100) fabriquées localement,
- Acquisition des plants avec la pépinière départementale : *Parkia biglobosa*, *Adansonia digitata*, *Tamarindus indica*, *Jujufus mauritania*, *Vitelaria*, *Bauhinia rufescens*,
Livraison des plants (2100 plants dont 100 karités greffés) aux producteurs identifiés
- Appui technique et suivi de l'activité par le service technique de l'environnement.

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires)

Les bénéficiaires directs sont les populations de huit (08) villages. En concertation avec le service technique en charge de l'environnement, il s'agit d'une répartition proportionnelle à l'effectif de la population par village. Chaque bénéficiaire recevra 30 plants selon le tableau suivant :

Tableau 11: Effectif des bénéficiaires directes du reboisement de plants à PFNL

Villages	Populations	Populations %	Part de plants	Nb bénéficiaires (30 plants /personne)			
				Total	Hommes	Femmes	Jeunes
Panin	1371	6%	120	4	4	0	2
Passin	5377	22%	440	15	10	5	0
Mao-Nassira	5846	24%	480	16	10	15	1
Yinga	1384	6%	120	4	4	2	2
Tékrou	3174	13%	260	8	4	2	2
Lerou	2699	11%	220	7	4	2	2
Gao	3407	14%	280	9	5	2	2
Zoro	1043	4%	80	3	2	1	
Total	24301	100%	2000	66	43	29	31

Source : Données terrain, septembre 2022

d. Moyens à mettre en œuvre

Moyens financiers : coût de réalisation de ce reboisement à PFNL est de **2 880 000 FCFA**

e. Stratégie de mise en œuvre

Il faut cibler prioritairement les producteurs intéressés et les pépiniéristes locaux spécialisés dans la production de plants à PFNL. Le service de l'environnement procédera à une identification de ces acteurs intéressés et renforcera leurs capacités sur les aspects techniques de trouaison, mise en terre, protection et entretien des reboisements.

A.3.2 Appuyer l'apiculture moderne dans 7 villages usagers de l'EC

a. Objectif(s) et résultats attendus

L'apiculture moderne est une AGR peu pratiquée dans la commune de Gao. Elle est de type traditionnel générant peu de revenus (cf. Notice communale de Gao). L'objectif de l'appui est d'outiller les producteurs traditionnels en vue de la maîtrise des techniques de l'apiculture moderne. Les résultats attendus sont la pratique de l'apiculture moderne par les producteurs locaux. A terme, 30 personnes (dont 10 femmes, 2 PDI, 9 jeunes) seront formées en technique d'apiculture moderne et dotées de kit de production (ruches, combinaisons, ...).

b. Sous activités

Les sous-activités ci-dessous seront menées :

- Identification des bénéficiaires
- Recrutement d'un prestataire spécialisé pour la formation,
- Session de formation au niveau communal,
- Acquisition et dotation de kit (30) de production. Le kit est constitué de trois (3) ruches kenyanes, d'une (1) combinaison, d'un (1) enfumoir et d'un (1) lève cadre.
- Suivi de la mise en œuvre de la formation et évaluation des résultats,

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires°

L'activité bénéficiera à 30 personnes au total dont 10 femmes, 9 jeunes et 2 PDI (cf. tableau ci-dessous).

Tableau 12: Effectif des bénéficiaires directes de la formation en technique d'apiculture

Village	Bénéficiaires				
	Total	Hommes	Femmes	Jeunes	PDI
Panin	3	1	1	1	-
Passin	5	1	2	2	-
Mao-Nassira	8	3	2	2	1
Yinga	3	1	1	1	-
Tékrou	5	1	1	2	1
Lerou	3	1	1	1	-
Zoro	3	1	1	1	-
Total	30	9	10	9	2

Source ; Données d'enquêtes sondage avec les populations et leurs représentants (PDS, CVD et Comité communale PDIC-REDD+ Septembre 2022).

d. Moyens à mettre en œuvre : Le coût de réalisation de l'activité est 6 530 000 FCFA.

e. Stratégie de mise en œuvre

La formation sera assurée par un prestataire privé. Une session de formation des trente (30) participants organisée au niveau communal serait indiquée. A la fin de la formation, chaque participant sera doté d'un kit avec l'appui financier du PGPC REDD+. La commune sélectionnera le prestataire techniquement compétant et au prix acceptable pour satisfaire à la demande. Après la formation, un suivi des bénéficiaires sur une période donnée sera assuré par le service technique de l'Elevage.

A3.3 Former 100 femmes en technique de confection des foyers améliorés 3 pierres dans les 8 villages usagers

a. Objectif(s) et résultats attendus

La technique de confection du foyer trois pierres améliorées (FA3P), jadis maîtrisée par les femmes est de nos jours abandonnée. L'énergie domestique est basée sur le bois-énergie prélevé dans la nature à partir des bois morts. Face à la demande sans cesse croissante, les femmes ont de plus en plus recours à la coupe du bois vert. L'objectif de cette formation est d'enrayer cette dynamique négative en assurant la réintroduction de cette technologie (FA3P) dans les ménages. Les résultats attendus sont :

- 400 femmes formées à la fabrication et l'utilisation des FA3P.
- Des compétences au niveau local créées pour une large vulgarisation des FA3P.

b. Sous activités

Les sous-activités ci-dessous énumérées seront menées :

- Identification des bénéficiaires
- Recrutement d'un(e) prestataire spécialisé(e) en formation de formatrices,
- Tenue des sessions de formation de 100 femmes : chaque femme formera à son tour 3 autres femmes pour produire 400 foyers améliorés 3 pierres,
- Suivi de la mise en œuvre de la formation et évaluation par le service de l'environnement

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires)

L'activité bénéficiera à 100 femmes (adultes, jeunes et femmes PDI) qui la répliqueront au profit de 300 autres femmes, soit au total 400 femmes bénéficiaires (cf. tableau ci-dessous).

Tableau 13: Effectif des bénéficiaires directes de la formation en technique de confection des FA3P

Village	Bénéficiaires					
	Total	Hommes	Femmes	Jeunes	Transhumants	PDI
Tékourou	20	-	10	8	-	2
Mao-Nassira	20	-	10	8	-	2
Yinga	5	-	3	2	-	-
Panin	15	-	7	6	-	2
Lerou	5	-	3	2	-	-
Gao	5	-	3	2	-	-
Passin	25	-	15	8	-	2
Zoro	5	-	3	2	-	-
Total	100	-	54	38		8

Source ; Données d'enquêtes sondage avec les populations et leurs représentants (PDS, CVD et Comité communale PDIC-REDD+ Septembre 2022).

d. Moyens à mettre en œuvre : Le coût de réalisation de cette activité est de **1 450 000 FCFA**

e. Stratégie de mise en œuvre

La formation sera conduite sous forme d'atelier communal en 4 sessions de 2 jours chacune, au profit de cent (100) femmes. Ces dernières la répliqueront ensuite au profit de trois-cent (300) autres femmes sous forme d'atelier villageois dans le village ou quartier d'origine de chacune des 100 femmes. Il importe alors de faire une bonne sélection des bénéficiaires de la formation.

A3.4 Réaliser un forage pastoral à Tekourou, quartier Yatenga

a. Objectif(s) et résultats attendus

Les aménagements et équipements pastoraux sont insuffisants dans la commune de Gao. La commune ne dispose que de deux (02) parcs de vaccinations aménagés à Gao et à Mao-Nassira et d'un magasin d'intrant à Mao. De plus, on note l'absence de piste à bétail et de zone de pâturage. La réalisation de ce sous-projet permettra de soulager une grande partie des éleveurs de la commune et des villages voisins. Les résultats sont une meilleure couverture pour la santé animale, la sécurité du personnel et une meilleure gestion des animaux.

b. Sous activités

Les sous-activités ci-dessous énumérées seront menées :

- Recrutement de prestataires (entreprise et suivi-contrôle) pour la réalisation du forage,
- Réalisation du forage pastoral,
- Suivi de la mise en œuvre par le service de l'élevage.

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires)

L'activité bénéficiera directement à 100 éleveurs des villages de Tekourou, Mao-Nassira et Yinga, repartis en 51 hommes, 17 femmes, 11 jeunes, 18 transhumants et 3 PDI (cf. tableau ci-dessous).

Tableau 14: Effectif des bénéficiaires directes de la réalisation du forage pastoral à Tekourou, quartier Yatenga

Village	Bénéficiaires					
	Total	Hommes	Femmes	Jeunes	Transhumants	PDI
Tekourou	30	15	5	3	5	1
Mao-Nassira	50	25	10	5	8	2
Yinga	20	10	2	3	5	-
Total	100	51	17	11	18	3

Source : Données d'enquêtes sondage avec les populations et leurs représentants (PDS, CVD et Comité communale PDIC-REDD+ Septembre 2022.

d. Moyens à mettre en œuvre

Moyens financiers (coût) : Le coût de réalisation de cette activité est **de 6 825 000 FCFA**

e. Stratégie de mise en œuvre

La commune procédera, en collaboration avec le PGPC REDD+, au recrutement de prestataires (Contrôleur à pied d'œuvre des travaux, Entreprises d'exécution) pour la réalisation du forage. La mise sur pied d'un comité de gestion (COGES) du forage se fera concomitamment à sa réalisation. L'appui/conseil du service de l'élevage aux populations permettra de respecter une certaine emprise foncière autour du forage en lien avec un éventuel parc de vaccination. Les membres de ce comité devront être formés à la maintenance, équipés d'un minimum de clés de dépannage et les frais de formation devront être intégrés au coût de réalisation du forage.

A3.5 Réaliser un forage pastoral positif à Zoro, quartier Natinga

a. Objectif(s) et résultats attendus

Les aménagements et équipements pastoraux sont insuffisants dans la commune de Gao. La commune ne dispose que de deux (02) parcs de vaccinations aménagés à Gao et à Mao-Nassira et d'un magasin d'intrant à Mao-Nassira. De plus, on note l'absence de piste à bétail et de zone de pâturage. La réalisation de ce sous-projet permettra de soulager une grande partie des éleveurs de la commune et des villages voisins. Les résultats attendus sont une meilleure couverture en équipements pastoraux et une meilleure alimentation du bétail.

b. Sous activités

Les sous-activités ci-dessous seront menées :

- Recrutement de prestataires (entreprise et suivi-contrôle) pour la réalisation du forage ;
- Réalisation du forage pastoral,
- Suivi de la mise en œuvre par le service de l'élevage.

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires :

L'activité bénéficiera directement à 75 éleveurs des deux (02) villages de Zoro et Mao - Nassira au total dont 65 hommes et 10 femmes. (Cf. tableau ci-dessous).

Tableau 15: Effectif des bénéficiaires directes d'un forage pastoral à Zoro, Natinga

Village	Bénéficiaires					
	Total	Hommes	Femmes	Jeunes	Transhumants	PDI
Zoro ⁶	25	10	5	3	7	-
Mao-Nassira	50	25	10	5	8	2
Total	75	35	15	8	13	2

Source : Données d'enquêtes sondage avec les populations et leurs représentants (PDS, CVD et Comité communale PDIC-REDD+ Septembre 2022).

d. Moyens à mettre en œuvre

Moyens financiers : Le coût de réalisation de l'activité est **de 6 825 000 FCFA**

e. Stratégie de mise en œuvre

La commune procédera, en collaboration avec le PGPC REDD+, au recrutement de prestataires (Contrôleur à pied d'œuvre des travaux, Entreprises d'exécution) pour la réalisation du forage. Le premier recruté devra dans ses prestations assurer un appui au recrutement de l'entreprise et le suivi du chantier. La mise sur pied d'un comité de gestion (COGES) du forage se fera concomitamment à sa réalisation. L'appui/conseil du service de l'élevage aux populations permettra de respecter une certaine emprise foncière autour du forage en lien avec un éventuel parc de vaccination. Les membres de ce comité devront être formés à la maintenance, dotés d'un minimum de clés de dépannage et les frais de formation devront être intégrés au coût de réalisation des travaux.

⁶ Zoro n'enregistre l'arrivée d'aucun PDI selon la population.

A3.6 Réaliser un forage pastoral dans le parc de vaccination à Yinga, Badao

a. Objectif(s) et résultats attendus

Le parc de vaccination de Yinga a été aménagé en 2014 sans équipement en forage pastoral. Cette situation rend difficile la gestion et l'entretien du parc aux plans hygiénique et sanitaire. La réalisation du forage permettra de résoudre cette situation d'inconfort et offrira une source d'abreuvement des animaux.

b. Sous activités

Les sous-activités ci-dessous énumérées sont à mettre en œuvre :

- Recrutement de prestataires (entreprise et suivi-contrôle) pour la réalisation de l'activité,
- Réalisation du forage pastoral,
- Suivi de la mise en œuvre par le service de l'élevage.

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires)

L'activité bénéficiera directement à 60 éleveurs des deux (02) villages voisins de Yinga que sont Lerou et Panin. Au total 21 hommes et 9 femmes, 6 jeunes, 21 transhumants et 3 PDI. (Cf. tableau ci-dessous).

Tableau 16: Effectif des bénéficiaires directes de la réalisation d'un forage pastoral à Yinga, Badao

Village	Bénéficiaires					
	Total	Hommes	Femmes	Jeunes	Transhumants	PDI
Yinga	20	7	3	2	7	1
Lerou	20	7	3	2	7	1
Panin	20	7	3	2	7	1
Total	60	21	9	6	21	3

Source ; Données d'enquêtes sondage avec les populations et leurs représentants (PDS, VD et Comité communale PDIC-REDD+ Septembre 2022).

d. Moyens à mettre en œuvre

Moyens financiers) : Le coût de réalisation est de **6 825 000 FCFA**

e. Stratégie de mise en œuvre

La commune procédera, en collaboration avec le PGPC REDD+, au recrutement de prestataires (Contrôleur à pied d'œuvre des travaux, Entreprises d'exécution) pour la réalisation du forage. Le premier recruté devra dans ses prestations assurer un appui au recrutement de l'entreprise et le suivi du chantier. Le comité de gestion (COGES) existant du parc va bénéficier d'un recyclage concomitamment à la réalisation du forage. L'appui/conseil du service de l'élevage aux populations permettra de respecter une certaine emprise foncière autour du forage en lien avec le parc de vaccination. Les membres de ce comité devront être formés à la maintenance, dotés d'un minimum de clés de dépannage et les frais de formation devront être intégrés au coût de réalisation des travaux.

A3.7 Réaliser un parc de vaccination à Passin, Daworgon

a. Objectif(s) et résultats attendus

Les aménagements et équipements pastoraux sont insuffisants dans la commune de Gao. La commune ne dispose que de deux (02) parcs de vaccinations aménagés à Gao et à Mao-Nassira et d'un magasin d'intrant à Mao. De plus, on note l'absence de piste à bétail et de zone de pâturage aménagées. Passin est situé à environ 20 km des parcs de vaccination de Gao et Mao Nassira. Il en est d'avantage isolé par un grand ravin difficilement franchissable ! La réalisation de ce sous-projet permettra de soulager une grande partie des éleveurs du village de Passin et villages voisins. Les résultats sont une meilleure couverture sanitaire, la sécurité du personnel d'encadrement et une meilleure gestion des animaux lors des interventions et des campagnes de vaccination.

b. Sous activités

- Recrutement de prestataires (entreprise et suivi-contrôle) pour la réalisation du forage ;
- Réalisation du parc de vaccination,
- Suivi de la mise en œuvre par le service de l'élevage.

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires) :

L'activité bénéficiera directement à 100 éleveurs des deux (02) villages voisins de Passin que sont, Gao et Dao. Au total 85 hommes et 15 femmes. (Cf. tableau ci-dessous).

Tableau 17: Effectif des bénéficiaires directes de la réalisation du parc vaccination à Passin/Daworgon

Village	Bénéficiaires					
	Total	Hommes	Femmes	Jeunes	Transhumants	PDI
Passin	45	20	10	5	8	2
Gao	30	10	10	3	5	2
Dao	25	10	5	3	5	2
Total	100	40	25	11	18	6

Source ; Données d'enquêtes sondage avec les populations et leurs représentants (PDS, CVD et Comité communale PDIC-REDD+ Septembre 2022).

d. Moyens à mettre en œuvre

Moyens financiers : Le coût de réalisation de ce sous-projet est de 7 035 000 FCFA.

e. Stratégie de mise en œuvre

L'autorité communale va recruter un prestataire pour la réalisation du parc à structure métallique. Des Techniciens du PGPC/REDD+ assureront le suivi afin que les produits répondent aux normes de qualité pour des interventions aisées du personnel de santé animale. La mise en place d'un comité de gestion du parc est faite concomitamment à la construction du parc de vaccination. Un effectif de 6 membres est jugé adéquat. Le choix du site devrait respecter l'emprise foncière d'un rayon de 100 mètres autour du parc de vaccination.

A3.8 Aménager un périmètre maraîcher de 2 ha à Mao-Nassira, quartier Mao-Nassira

a. Objectif(s) et résultats attendus

Les cultures de contre-saison permettent d'occuper les populations, en particulier les femmes, en saison sèche, période d'inactivité en général. Les résultats attendus de cette activité sont :

- Une amélioration substantielle des revenus des ménages,
- Une baisse des pressions réelles ou potentielles sur les ressources naturelles de l'espace de conservation et des autres massifs forestiers de la commune.

b. Sous activités

Les principales sous activités de cette réalisation sont les suivantes :

- Aménagement sommaire du périmètre : dessouchage, nivellement, labour, parcellement,
- Réalisation d'un forage positif d'au moins 5m³/h équipé d'un système d'exhaure et d'un château d'eau en polytank de 10 m³ sur un support métallique,
- Construction de 8 bassins étanches de stockage de l'eau,
- Acquisition et pose de grillages et toutes sujétions,
- Suivi et évaluation du service technique de l'agriculture.

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires)

L'activité bénéficiera directement à 150 exploitants du village de Mao-Nassira. Au total 20 hommes et 38 femmes et 3 PDI. Chaque exploitant bénéficiera d'une parcelle de 130 m² maximum. (Cf. tableau ci-dessous).

Tableau 18 : Effectif des bénéficiaires directes du périmètre maraîcher à Mao-Nassira/Mao-Nassira

Village	Bénéficiaires				
	Total	Hommes	Femmes	Jeunes	PDI
Mao-Nassira	76	20	38	15	3

Source ; DRAHA Centre-Ouest et Service départemental de l'agriculture de Gao Septembre 2022).

d. Moyens à mettre en œuvre : Le coût de réalisation est de 23 675 000 FCFA

e. Stratégie de mise en œuvre

Il s'agit de promouvoir la production maraîchère dans le village de Mao-Nassira à partir d'un point d'eau (forage d'eau) sur une superficie de 2 ha. L'entreprise recruté exécutera les travaux de forage de puits et d'aménagement. Le périmètre sera clôturé par du grillage. La bonne exécution des travaux est basée sur la responsabilité de chaque acteur à sa tâche conformément aux sous-activités déclinées ci-dessus. Les aspects de recrutement et de coordination de l'activité reviennent à l'autorité communale et les aspects de renforcement des capacités reviennent au service en charge de l'agriculture. La formation des maraîchers est capitale pour une amélioration de la maîtrise de la production.

A3.9 Acquérir des équipements et matériel de production le périmètre maraicher (2 ha) de Mao-Nassira, quartier Mao-Nassira

a. Objectif(s) et résultats attendus

Si la volonté d'améliorer ses revenus par le maraîchage existe, elle est généralement handicapée par le niveau d'équipement qui induit sur la productivité des personnes engagées. Un site aménagé, même au minima, offre plus de chance de rentabiliser son activité. L'objectif d'acquérir des équipements et du matériel de production est :

- Améliorer substantiellement le revenu de plusieurs ménages,
- Une baisse des pressions sur les ressources naturelles de l'espace de conservation et des autres massifs forestiers de la commune

b. Sous activités

Les sous activités qui seront déroulées sont les suivantes :

- Sélection du fournisseur le mieux disant,
- Acquisition des équipements et du matériel de production maraîchères,

Les acquisitions attendues sont :

- 20 kits de petit matériel dont chacun est constitué d'un pic, de 03 sacs de ciment, de 02 pelles, d'un (01) arrosoir et d'un (1) paquet d'activateur de composte. Le kit vise à construire un système de compostage en fosse.

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires) :

Le petit matériel ira à 20 exploitants maraîchers individuels sélectionnés dont au moins 50% de femmes.

d. Moyens à mettre en œuvre : 1 290 000 FCFA

e. Stratégie de mise en œuvre

Le cahier de charges prendra en compte la gestion des outils d'exhaure et de distribution. Pour le petit matériel, la formation au maraîchage et au compostage servira de cadre de dotation du petit matériel aux participants.

La mairie va définir le cadre global d'utilisation des équipements et veillera à l'équité d'accès et à la durabilité de l'investissement

A3.10 Former 20 exploitants en production maraîchère et réalisation de compostes en fosses du périmètre maraicher (2 ha) de Mao-Nassira, quartier Mao-Nassira

a. Objectif(s) et résultats attendus

Cette activité a pour objectif de renforcer les capacités de vingt (20) exploitants maraîchers afin d'enclencher un processus d'apprentissage collectif et progressif des meilleures techniques de production maraîchères. En résultats attendus :

- La productivité maraîchère s'est améliorée,
- La pression humaine sur la forêt a considérablement baissé.

b. Sous activités

Deux sous activités peuvent caractériser cette activité :

- Identification des bénéficiaires,

- Formation des vingt producteurs maraîchers,
- Dotation de vingt maraîchers en petit matériel : pour chaque maraîcher, un pic, de 03 sacs de ciment, de 02 pelles, d'un (01) arrosoir et d'un (1) paquet d'activateur de composte. Le kit vise à construire un système de compostage en fosse.

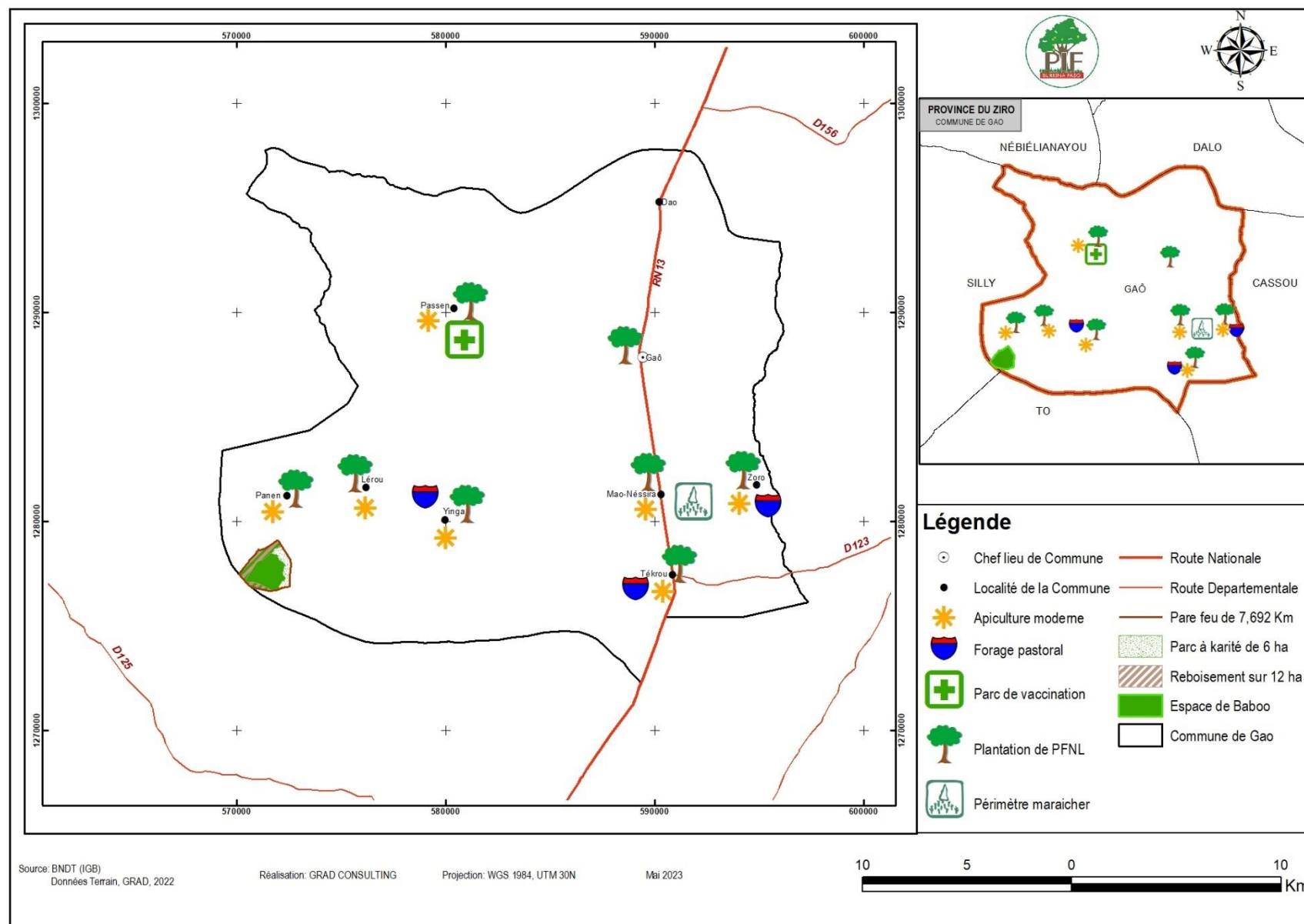
c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires) :

Cette formation bénéficiera directement à 20 producteurs maraîchers dont au moins 50% de femmes.

d. Moyens à mettre en œuvre : 270 000 FCFA

e. Stratégie de mise en œuvre

Les bénéficiaires seront identifiés à travers l'organisation des producteurs maraîchers existantes. Seront privilégiés, les producteurs maraîchers qui seront en mesure de réaliser le compostage en fosse. Le service en charge de l'agriculture appuiera la mairie pour la mise en œuvre de l'activité. Il assurera la formation des producteurs à travers une session in situ.



Carte n° 5 : Localisation des investissements de l'EC de Baboo/ financement initial

4.1.3.2 Forêt villageoise de Minédié

Comme dans la zone de l'EC précédent, les activités ont également été identifiées par les populations bénéficiaires du projet. Elles seront exécutées sous le contrôle de la commune. Si l'essentiel de ces activités nécessite le recrutement de prestataires (ONG, Organisations Paysannes, entrepreneurs ou fournisseurs locaux ou nationaux, consultants), certaines de ces activités vont exiger l'implication des services techniques déconcentrés de l'Etat en charge de l'environnement, de l'agriculture, de l'élevage et des domaines. Ces services devraient être systématiquement consultés sur les aspects techniques de toutes les activités du PDIC/REDD+. Il importe également de tenir compte du genre dans la mise en œuvre des activités. En particulier et toutes les fois que cela est possible, on s'assurera que les femmes sont représentées à au moins 30% dans chaque comité de gestion qui sera mis en place dans le cadre des investissements du PDIC.

4.1.3.2.1 Activités de type 1 (activités liées à la restauration/préservation des espaces de conservation et qui contribuent directement à la séquestration de carbone) d'un coût total 8 895 000 FCFA

A1.1 Réaliser 3918 ml de pares-feux autour de la forêt villageoise de Minédié

a. Objectif(s) et résultats attendus

La réalisation des pares-feux vise à protéger la forêt contre les feux de brousse. Les feux de brousse incontrôlés contribuent à fragiliser la séquestration du carbone et peuvent contribuer à la perte de la diversité biologique. Les résultats attendus sont : la réduction de la perte de diversité biologique de la forêt, la colonisation des zones dégradées et l'amélioration de la gouvernance forestière.

b. Sous activités

Les principales sous activités de cette réalisation sont les suivantes :

- Acquisition de petit matériel de nettoyage ;
- Formation in situ sur l'élagage des arbres ;
- Appui technique et suivi des travaux par le service technique de l'environnement.

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires) :

L'activité bénéficiera directement à 5559 personnes des deux villages riverains de l'EC. Au total 1167 hommes et 3002 femmes, 1390 et 87 PDI. (Cf. tableau ci-dessous).

d. Moyens à mettre en œuvre : Le coût de réalisation de ce sous-projet est **de 290 000 FCFA**

e. Stratégie de mise en œuvre

Des actions d'IEC à l'adresse de la population sur les avantages de la lutte contre les feux de brousse seront développées et conduites par la mairie. Le service technique en charge de l'environnement apportera l'appui/conseil requis à la population mobilisée par le COGES pour la délimitation d'une bande de servitude et de l'exécution pratique des travaux de nettoyage.

A1.2 Reboiser 6 ha dans les espaces dégradés de la forêt de Minédié en plants PFNL

a. Objectif(s) et résultats attendus

Lutter contre la déforestation et la promotion des actions de restauration de la forêt de Minédié. Les résultats sont l'augmentation de la diversité biologique de la forêt et sa meilleure gouvernance.

b. Sous activités

Les principales sous activités de cette réalisation sont les suivantes :

- Formation en technique de reboisement,
- Acquisition de plants,
- Rafratchissement des participants lors des travaux,
- Suivi et évaluation du service technique de l'environnement.

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires) :

L'activité bénéficiera directement à l'ensemble de la population des deux villages, soit 5559 personnes. Au total 1167 hommes et 3002 femmes, 1390 et 87 PDI. (Cf. tableau ci-dessous).

Tableau 19 : Effectif des bénéficiaires directes du reboisement de Minédié en plants PFNL

Village	Bénéficiaires					
	Total	Hommes	Femmes	Jeunes	Transhumants	PDI
Dao	2 152	452	1162	538	ND	ND
Gao	3 407	715	1840	852	ND	87
Total	5559	1167	3002	1390	ND	87

Source : Notice communale de Gao. Rapport final, juin 2022

d. Moyens à mettre en œuvre

Moyens financiers (coût) : le coût de réalisation de ce sous-projet est **de 8 895 000 FCFA**

e. Stratégie de mise en œuvre

Il faudrait œuvrer à une mobilisation (IEC) adéquate des ressources humaines par l'autorité communale avec l'appui financier du PGPC REDD+ et technique du service départemental de l'environnement. L'appui-conseil du service technique de l'environnement devrait cibler les acteurs sur les aspects techniques de la trouaison et de la mise en terre des plants et du COGES sur le suivi du reboisement. Il faut assurer une prise en charge de la trouaison à la mise en terre des plants. Des visites d'échange au profit du COGES seraient également nécessaires pour une meilleure capitalisation des bonnes pratiques en la matière. Bien qu'il soit prévu des grillages de protection, la surveillance des sites de reboisement est nécessaire. Au moins 3750 plants sont attendus pour être mis en terre.

4.1.3.2.2 Activités de type 2 (activités habilitantes visant le renforcement de la gouvernance des ressources naturelles de façon générale et du foncier en particulier) d'un coût total de 8 468 000 FCFA

A2.1 Elaborer la charte foncière locale (CFL) de l'EC de Minedié

a. Objectif(s) et résultats attendus

L'objectif est de doter la forêt de Minedié d'un outil légal de gestion rationnelle, participative et inclusive de ses ressources au profit de l'ensemble des utilisateurs. Les résultats sont une meilleure gouvernance de la forêt, l'augmentation de la diversité biologique de la forêt et une meilleure définition des tâches et rôles de chaque type d'utilisateur.

b. Sous activités

Les principales sous activités à ce niveau sont les suivantes :

- Recrutement d'un prestataire spécialisé pour l'appui à l'élaboration de la CFL
- Tenir des rencontres de concertation et atelier de réflexion sur les règles de gestion de l'EC
- Validation de la charte foncière locale par la commune
- Suivi de l'activité par le service technique de l'environnement.

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires)

Les bénéficiaires directs de la CFL sont l'ensemble de la population des deux (02) villages de (cf. Tableau ci-dessous)

Tableau 20 : Effectif des bénéficiaires directes de l'élaboration d'une charte foncière locale (CFL) de l'espace de conservation

Village	Bénéficiaires					
	Total	Hommes	Femmes	Jeunes	Transhumants	PDI
Dao	2 152	452	1162	538	ND	ND
Gao	3 407	715	1840	852	ND	87
Total	5559	1167	3002	1390	ND	87

Source : Notice communale de Gao. Rapport final, juin 2022

d. Moyens de mise en œuvre

Moyens financiers : Le coût de réalisation de cette activité est de 3 360 000 FCFA

e. Stratégie de mise en œuvre

La commune est légalement responsable pour élaborer et mettre en œuvre la Charte Foncière Locale. Il appartient aux autorités communales de conduire l'ensemble du processus depuis le recrutement du prestataire jusqu'à l'adoption de la CFL par arrêté du maire/PDS. La mise en œuvre de l'activité impliquera le COGES, les services techniques déconcentrés (environnement, agriculture, ressources animales, etc.), les autorités coutumières et la Mairie. Le prestataire de service recruté accompagnera les acteurs dans le processus de concertation et capitalisera les résultats sous la forme de charte foncière locale. Un procès-verbal sera établi et un arrêté mettant en place la charte foncière sera pris par le Président de conseil de collectivité.

A2.2 Mettre en place le COGES de l'EC de Minédié

a. Objectif(s) et résultats attendus

La forêt de Minedié est victime de coupe du bois vert et d'ouverture illégale de champs du fait qu'elle ne dispose pas de structure chargée de sa gestion quotidienne. Une équipe informelle de surveillance sous l'initiative du chef de village est débordée. L'objectif de la mise en place du COGES est de limiter les actions anthropiques néfastes par une surveillance accrue et d'améliorer la gouvernance de la forêt. Les résultats attendus sont :

- L'EC est protégée contre les pratiques interdites ;
- La charte foncière locale applicable à la forêt est respectée ;
- Les ressources forestières sont valorisées ;
- Les capacités de séquestration de la forêt sont renforcées.

b. Sous activités

Les principales sous activités à cette étape sont les suivantes :

- Formation des membres du COGES à la gestion de l'espace de conservation
- Elaboration participative et adoption de la charte foncière locale (CFL)
- Mise en place, formation et équipement en matériel de surveillance (bottes, coupe-coupe, torches, gilets, sifflets, ...) d'un sous-comité chargé de la surveillance de la forêt
- Appui/conseil du service en charge de l'environnement

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires)

Les bénéficiaires directs sont les membres du COGES au nombre de six (06) pour le bureau exécutif et cinq (05) membres du comité de surveillance (cf. tableau ci-dessous).

Tableau 21: Effectif des bénéficiaires directes de la mise en place du COGES EC Minedié

Village	Bénéficiaires					
	Total	Hommes	Femmes	Jeunes	Transhumants	PDI
Dao	2 152	452	1162	538	ND	ND
Gao	3 407	715	1840	852	ND	87
Total	5559	1167	3002	1390	ND	87

Source : Données d'enquêtes sondage avec les populations et leurs représentants (PDS, CVD et Comité communale PDIC-REDD+ Septembre 2022).

d. Moyens de mise en œuvre : le coût de la mise en place du COGES est de **302 000 FCFA**

e. Stratégie de mise en œuvre

La mairie est chargée de la mise en œuvre des activités et soutenue par le service en charge de l'environnement. Elle veillera à une identification de tous les usagers et de leurs représentants. La mise en place du COGES se fera à travers une AG organisée par la mairie. Un effectif de 6 membres (Président, Secrétaire, Trésorier, Trésorier adjoint Secrétaire à l'information et à l'organisation Secrétaire chargé de l'entretien) est jugé adéquat. Un procès-verbal sera établi et un arrêté mettant en place le COGES est pris par le Président de conseil de collectivité.

A2.3 Mettre en place le COGES de la pépinière départementale de Gao

a. Objectif(s) et résultats attendus

L'objectif de la mise en place du COGES est de contribuer à la gestion équitable et à la durabilité de l'unité. Le résultat attendu est l'amélioration de la gouvernance de la pépinière

b. Sous activités

Les principales sous activités sont :

- Identification de tous les usagers et leurs représentants,
- Elaboration et adoption d'un projet de statut et règlement intérieur du COGES,
- Atelier de mise en place du COGES,
- Mise en place d'un sous-comité chargé de la surveillance de l'unité ;
- Supervision de l'activité par le service technique de l'environnement.

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires)

Toute la population des deux villages sont des bénéficiaires directs de la mise en place du COGES (cf. Tableau ci-dessus)

Tableau 22 : Effectif des bénéficiaires directs de la mise en place du COGES

Village	Bénéficiaires					
	Total	Hommes	Femmes	Jeunes	Transhumants	PDI
Dao	2 152	452	1162	538	ND	ND
Gao	3 407	715	1840	852	ND	87
Total	5559	1167	3002	1390	ND	87

Source : Notice communale de Gao. Rapport final, juin 2022

d. Moyens à mettre en œuvre

Moyens financiers : Le coût de la mise en place du COGES est **de 302 000 FCFA**

e. Stratégie de mise en œuvre

La mairie est chargée de la mise en œuvre des activités en collaboration avec le service en charge de l'environnement. Elle veillera à une identification rigoureuse de tous les usagers et de leurs représentants. La mise en place du COGES se fera à travers une AG organisée par la mairie. Le cahier de charges sera un outil de gestion important pour le COGES. Il déterminera comment sera gérée la pépinière. Que fait-on des plants produits ? Que gagnent les pépiniéristes ? Quel est le rôle de chaque entité (Mairie, service de l'environnement, pépiniéristes organisés en SCOOP) ?

A moyen terme, la disponibilité des plants devrait être assurée par l'organisation des pépiniéristes pour satisfaire les demandes privées, individuelles et communales.

A2.4 Mettre en place le COGES de l'unité de transformation et de vente de PFNL (beurre de karité, miel, soubala) à Gao

a. Objectif(s) et résultats attendus

L'objectif de la mise en place du COGES est de contribuer à la gestion équitable et à la durabilité de l'unité. Le résultat attendu est l'amélioration de la gouvernance de l'unité de transformation de PFNL suite à la mise en place du COGES.

b. Sous activités

Les principales sous activités sont :

- Identification de tous les usagers et leurs représentants,
- Elaboration et adoption d'un projet de statut et règlement intérieur du COGES,
- Atelier de mise en place du COGES,
- Mise en place d'un sous-comité chargé de la surveillance de l'unité ;
- Supervision de l'activité par le service technique de l'environnement.

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires)

Toute la population des deux villages sont des bénéficiaires directs de la mise en place du COGES de cette unité d'envergure communale. (cf. Tableau ci-dessous)

Tableau 23 : Effectif des bénéficiaires directs de la mise en place du COGES

Village	Bénéficiaires					
	Total	Hommes	Femmes	Jeunes	Transhumants	PDI
Dao	2 152	452	1162	538	ND	ND
Gao	3 407	715	1840	852	ND	87
Total	5559	1167	3002	1390	ND	87

Source : Notice communale de Gao. Rapport final, juin 2022

d. Moyens à mettre en œuvre

Moyens financiers : Le coût de la mise en place du COGES est **de 302 000 FCFA**

e. Stratégie de mise en œuvre

La mairie est chargée de la mise en œuvre des activités en collaboration avec le service en charge de l'élevage. Elle veillera à une identification de tous les usagers et de leurs représentants. La mise en place du COGES se fera à travers une AG organisée par la mairie. Un effectif de 6 membres (Président, Secrétaire, Trésorier, Trésorier adjoint Secrétaire à l'information et à l'organisation Secrétaire chargé de l'entretien) est jugé adéquat. Un procès-verbal est ensuite établi et un arrêté mettant en place le COGES est pris par le Président de conseil de collectivité.

A2.5 Mettre en place le COGES du périmètre maraîcher de 2 h à Dao, quartier Patindekoum

a. Objectif(s) et résultats attendus

L'objectif de la mise en place du COGES est de contribuer à la gestion équitable et à la durabilité du périmètre maraîcher. Le résultat attendu est l'amélioration des revenus de la population, une diminution de la pression humaine sur la forêt, et une amélioration de la gouvernance du site maraîcher suite à la mise en place du COGES.

b. Sous activités

Les principales sous activités pour cette étape sont les suivantes :

- Identification de tous les usagers et leurs représentants,
- Elaboration et adoption d'un projet de statut et règlement intérieur du COGES,
- Atelier de mise en place du COGES,
- Supervision de l'activité par le service technique de l'agriculture.

b. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires)

Toute la population des deux villages sont des bénéficiaires directs de la mise en place du COGES (cf. Tableau ci-dessous).

Tableau 24 : Effectif des bénéficiaires directs de la mise en place du COGES

Village	Bénéficiaires					
	Total	Hommes	Femmes	Jeunes	Transhumants	PDI
Dao	2 152	452	1162	538	ND	ND
Gao	3 407	715	1840	852	ND	87
Total	5559	1167	3002	1390	ND	87

Source : Notice communale de Gao. Rapport final, juin 2022

c. Moyens à mettre en œuvre

Moyens financiers : Le coût de la mise en place du COGES est **de 302 000 FCFA**

d. Stratégie de mise en œuvre

La mairie est chargée de la mise en œuvre des activités en collaboration avec le service en charge de l'agriculture. Elle veillera à une identification rigoureuse de tous les usagers et de leurs représentants. La mise en place du COGES se fera à travers une AG organisée par la mairie. Un effectif de 6 membres (Président, Secrétaire, Trésorier, Trésorier adjoint Secrétaire à l'information et à l'organisation Secrétaire chargé de l'entretien) est jugé adéquat. Un procès-verbal est ensuite établi et un arrêté mettant en place le COGES est pris par le Président de conseil de collectivité.

A2.6 Elaborer le cahier de charges pour la pépinière départementale de Gao

a. Objectif(s) et résultats attendus

L'objectif de l'élaboration du cahier des charges est de gérer durablement l'infrastructure concernée (pépinière départementale). Le cahier de charge va contribuer à la gestion équitable et à la durabilité de ces infrastructures en conformité des normes légales et techniques nationales en vigueur. Le résultat attendu est la définition consensuelle des modalités d'application des règles de gestion relatives à l'accès, à la maintenance /entretien, au respect des valeurs d'équité et de genre, les conditions d'application des clauses disciplinaires et des diverses contributions financières.

b. Sous activités

Les sous-activités sont les suivantes :

- Recruter un ou plusieurs prestataires ;
- Elaborer les cahiers de charges ;
- Valider les cahiers de charges

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires)

Toute la population des deux villages (Gao et Dao) sont des bénéficiaires directs de la mise en place du COGES (cf. Tableau ci-dessus)

Tableau 25 : Effectif des bénéficiaires directes de l'élaboration du cahier de charges

Village	Bénéficiaires					
	Total	Hommes	Femmes	Jeunes	Transhumants	PDI
Dao	2 152	452	1162	538	ND	ND
Gao	3 407	715	1840	852	ND	87
Total	5559	1167	3002	1390	ND	87

Source : Notice communale de Gao. Rapport final, juin 2022

d. Moyens à mettre en œuvre : le coût de l'élaboration du cahier de charges est de **1 300 000 FCFA**

e. Stratégie de mise en œuvre

La mairie se chargera du recrutement d'un ou des prestataires pour animer et élaborer le cahier de charge. La mise en œuvre de l'activité impliquera le COGES, les services techniques déconcentrés, les autorités coutumières et la Mairie. Un procès-verbal sera établi et un arrêté mettant en place le cahier de charge est pris par le Président de conseil de collectivité.

A2.7 **Elaborer le cahier de charges de l'unité de transformation et de vente de PFNL (Beurre de karité, miel, soumbala) à Gao**

a. **Objectif(s) et résultats attendus**

L'objectif de l'élaboration des cahiers des charges est de gérer durablement l'unité économique concernée. Le cahier de charge va contribuer à la gestion équitable et à la durabilité de ces infrastructures en conformité des normes légales et techniques nationales en vigueur. Le résultat attendu est la définition consensuelle des modalités d'application des règles de gestion relatives à l'accès, à la maintenance /entretien, au respect des valeurs d'équité et de genre, les conditions d'application des clauses disciplinaires et des diverses contributions financières.

b. **Sous activités**

Les sous-activités sont les suivantes :

- Recruter un ou plusieurs prestataires ;
- Elaborer les cahiers de charges ;
- Valider les cahiers de charges

c. **Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires)**

Toute la population des deux villages (Gao et Dao) sont des bénéficiaires directs de la mise en place du COGES (cf. Tableau ci-dessus)

Tableau 26 : Effectif des bénéficiaires directes de l'élaboration du cahier de charges

Village	Bénéficiaires					
	Total	Hommes	Femmes	Jeunes	Transhumants	PDI
Dao	2 152	452	1162	538	ND	ND
Gao	3 407	715	1840	852	ND	87
Total	5559	1167	3002	1390	ND	87

Source : Notice communale de Gao. Rapport final, juin 2022

d. Moyens à mettre en œuvre : Le coût de l'élaboration des cahiers de charges est de **1 300 000 FCFA**

e. **Stratégie de mise en œuvre**

La mairie se chargera du recrutement d'un ou des prestataires pour animer et élaborer le cahier de charge. La mise en œuvre de l'activité impliquera le COGES, les services techniques déconcentrés, les autorités coutumières et la Mairie. Un procès-verbal sera établi et un arrêté mettant en place le cahier de charge est pris par le Président de conseil de collectivité.

A2.6 **Elaborer le cahier de charges pour le périmètre maraîcher à Dao, quartier Patindekoum.**

a. **Objectif(s) et résultats attendus**

L'objectif de l'élaboration du cahier des charges est de gérer durablement l'infrastructure concernée (périmètre maraîcher). Le cahier de charge va contribuer à la gestion équitable et à la durabilité de ces infrastructures en conformité des normes légales et techniques nationales en vigueur. Le résultat attendu est la définition consensuelle des modalités d'application des règles de gestion relatives à l'accès, à la maintenance /entretien, au respect des valeurs d'équité et de genre, les conditions d'application des clauses disciplinaires et des diverses contributions financières (cotisations pour maintenance, etc.).

b. **Sous activités**

Les sous-activités sont les suivantes :

- Recruter un ou plusieurs prestataires ;
- Elaborer les cahiers de charges ;
- Valider les cahiers de charges

c. **Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires)**

Toute la population des deux villages (Gao et Dao) sont des bénéficiaires directs de la mise en place du COGES (cf. Tableau ci-dessus)

Tableau 27 : Effectif des bénéficiaires directes de l'élaboration des cahiers de charges

Village	Bénéficiaires					
	Total	Hommes	Femmes	Jeunes	Transhumants	PDI
Dao	2 152	452	1162	538	ND	ND
Gao	3 407	715	1840	852	ND	87
Total	5559	1167	3002	1390	ND	87

Source : Notice communale de Gao. Rapport final, juin 2022

d. **Moyens à mettre en œuvre :** Le coût de l'élaboration du cahier de charges est de **1 300 000 FCFA**

e. **Stratégie de mise en œuvre**

La mairie se chargera du recrutement d'un ou des prestataires pour animer et élaborer les cahiers de charge. La mise en œuvre de l'activité impliquera le COGES, les services techniques déconcentrés, les autorités coutumières et la Mairie. Un procès-verbal sera établi et un arrêté mettant en place le cahier de charge est pris par le Président de conseil de collectivité.

4.1.3.2.3 Activités de type 3 (activités indirectement liées à la forêt mais permettant de limiter les facteurs de déforestation ou de dégradation des forêts) d'un coût total de 81 661 700 FCFA

A3.1 Aménager une pépinière départementale à Gao

a. Objectif(s) et résultats attendus

L'activité a pour objectif de contribuer à satisfaire les besoins des populations et autres acteurs dans leurs efforts de reboisement et reverdissement des cadres de vies par la mise à disposition de plants de qualité et en quantité. L'objectif étant l'approvisionnement des deux EC en plants, il sied de renforcer les capacités des pépiniéristes.

b. Sous activités

- Identification des pépiniéristes
- Réalisation d'un hangar, d'un forage d'eau et dotation de matériel de production.
- Acquisition et pose de grillages et toutes sujétions
- Production des plants sous la supervision du service départemental de l'environnement.

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires)

Les bénéficiaires directs sont les pépiniéristes organisés en SCOOP, mais aussi l'ensemble de la population de la commune de Gao.

Tableau 28 : Effectif des bénéficiaires directs de l'aménagement de la pépinière

Village	Bénéficiaires					
	Total	Hommes	Femmes	Jeunes	Transhumants	PDI
Total	26 453	5940	14243	6612	ND	287

Source : Notice communale de Gao. Rapport final, juin 2022

d. Moyens à mettre en œuvre

Le coût de l'aménagement de la pépinière départementale est **de 11 765 000 FCFA**

e. Stratégie de mise en œuvre

Sous la responsabilité de la mairie, l'activité est mise en œuvre avec l'appui technique du service en charge de l'environnement. Les pépiniéristes constitueront une Société Coopérative (SCOOP) en vue de négocier avec la mairie la gestion de la pépinière départementale. Une convention de production des plants sera signée entre la SCOOP et la commune. Les pépiniéristes seront recyclés et la pépinière sera équipée en hangar, de forage d'eau et de matériel de production. L'équipement, les installations, les semences et les intrants végétaux seront subventionnés par le PGPC REDD+. L'intérêt est de disponibiliser les plants en toute saison et de perpétuer la production de toutes sortes de plants.

En première année, il n'est pas évident de pouvoir produire des plants. La réalisation des reboisements se feront par des semis directs (karités) et par l'achat de plants au niveau provincial ou régional.

Les quantités de plants attendus de la pépinière sont d'au moins 20 000 plants dont 18 500 plants pour les espaces de conservation et les périmètres maraîchers.

A3.2 Former les pépiniéristes pour la prise en charge de la pépinière départementale à Gao

a. Objectif(s) et résultats attendus

Cette activité a pour objectif de renforcer les capacités de douze (12) acteurs clés de la lutte pour la préservation et la restauration de l'environnement. Elle vise à susciter leur auto-organisation en SCOOP, en structure viable sachant défendre et reproduire les méthodes de gestion durable des ressources naturelles. Enclencher un processus de mobilisation collective et progressive par la maîtrise des meilleures techniques de production et de reproduction des plants en général, des PFNL en particulier et surtout du karité. En résultats attendus :

- Les techniques de la production des plants et du reboisement sont maîtrisées par les pépiniéristes,
- Les pépiniéristes sont organisés et prennent en charge la pépinière départementale.

b. Sous activités

Quatre sous activités peuvent caractériser cette activité de formation :

- Identification des pépiniéristes par le service en charge de l'environnement,
- Formation des douze (12) pépiniéristes sur i) l'organisation des pépiniéristes en SCOOP, ii) la gestion de la pépinière et des reboisements, iii) les techniques de productions des plants, iv) les techniques de reboisements par le service en charge de l'environnement
- Recrutement d'un formateur spécialisé sur la production, le semis direct, le greffage et la mise en terre du karité
- Formation des douze (12) pépiniéristes (formateurs relais) i) en techniques de production plants karité, ii) de semis directs du karité, iii) en technique de greffage du karité et iv) techniques de reboisement (mise en terre des plants)

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires) :

Cette formation bénéficiera directement à 12 pépiniéristes issus des neufs villages de la commune.

d. Moyens à mettre en œuvre : La réalisation de cette activité coûtera 1 254 000 FCFA

e. Stratégie de mise en œuvre

La mairie et le service technique en charge de l'environnement assumeront une responsabilité forte afin de s'assurer que les objectifs visés soient préservés, à savoir disponibiliser les plants pour assurer une restauration des espaces de conservation. Des 12 pépiniéristes à sélectionner, chaque village fournira un (1) pépiniériste et le chef-lieu de commune fournira quatre (4) pépiniéristes. Une telle représentation a pour objet d'assurer un entretien de proximité de la pépinière et une possible mobilisation des acteurs par village pour les reboisements dans les villages et dans les espaces de conservations. S'il y a une forte adoption du reboisement, La SCOPP pourrait envisager des pépinières par village pour la production des espèces facilement maîtrisables. La formation sur le karité (semis directs, reboisement, production) se fera en situation réelle.

A3.3 Acquérir du matériel et des intrants pour le fonctionnement de la pépinière départementale à Gao

a. Objectif(s) et résultats attendus

L'activité de production de plants en pépinière a pour objectif de contribuer à satisfaire les besoins des populations et autres acteurs dans leurs efforts de reboisement et reverdissement des cadres de vies par la mise à disposition de plants de qualité et en quantité. Les acquisitions de matériel et des intrants contribuent à la réalisation de cet objectif. Les résultats attendus sont :

- La pépinière départementale est fonctionnelle,
- Les espaces de conservation sont restaurés,
- Le cadre de vie des populations est amélioré.

b. Sous activités

Les sous activités qui seront déroulées sont les suivantes :

- Acquisition de matériel de production :
 - ✓ 4 brouettes,
 - ✓ 4 pics,
 - ✓ 4 pelles,
 - ✓ 4 bottes,
 - ✓ 4 sécateurs forces,
 - ✓ 10 paires de gants
- Acquisition de pots, de semences forestières et produits de traitement phytosanitaires,
- Acquisition d'un tricycle pour le transport des plants.

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires) :

Ces acquisitions vont bénéficier directement aux populations des deux (2) espaces de conservations : un total de 26 453 personnes soit 5 940 hommes, 14 243 femmes, 6612 jeunes, 287 PDI.

d. Moyens à mettre en œuvre : 3 080 0000 FCFA

e. Stratégie de mise en œuvre

Si les acquisitions de matériel de production font appel à la concurrence, celles des intrants (semences, ...) se réfèrent à la direction régionale de l'environnement et à défaut au Centre National des Semences Forestières (CNSF).

Le magasin conçu pour le stockage du matériel et des intrants devra permettre une bonne gestion des acquisitions.

La mairie et le service technique en charge de l'environnement vont définir le cadre global d'utilisation des équipements et veillera à la préservation de l'accès

A3.4 Soutenir 30 personnes vulnérables (dont 15 femmes, PDI et jeunes) à s'autopromouvoir dans le domaine de l'élevage dans les 2 villages usagers de l'EC de Minedié

a. Objectif(s) et résultats attendus

Le niveau de pauvreté est élevé dans la commune de Gao en général, aggravé par le contexte sécuritaire avec l'afflux massif des PDI. Les personnes vulnérables sont de plus en plus nombreuses et se comptent de plus en plus au sein de la population résidente (autochtones et migrants de longue date). La coupe du bois constitue quelque fois une solution pour ces personnes. Dans l'optique d'atténuer les effets de ce fléau, la formation et l'appui en nature permettront d'améliorer les moyens d'existence de ces populations très démunies. Les résultats attendus sont que les techniques essentielles d'élevage moderne sont maîtrisées et permettent à chaque personne vulnérable identifiées de se prendre en charge autrement.

b. Sous activités

Les sous activités sont :

- Identification des bénéficiaires (femmes, PDI, jeunes, personnes vulnérables) ;
- Tenu de la session de formation ;
- Acquisition et dotation en animaux d'élevage (kit=2 ovins femelle & mâle) et volailles (kit=25 poussins améliorés, 5 poules, 1 coq reproducteur) par personne ;
- Dotation en éleveuse (30) avec chauffage au charbon ;
- Acquisition de kit (30) de traitement des animaux ;
- Appui/conseil et formation par le service technique en charge de l'élevage.

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires)

Les bénéficiaires directs de cet appui sont 14 hommes, 6 femmes, 4 jeunes, 4 transhumants et 2 PDI. En considérant qu'une personne vulnérable choisie vit dans un ménage de 5 personnes en moyenne, au moins 150 autres personnes seront directement impactées.

Tableau 29 : Effectif des bénéficiaires directes de l'appui

Village	Bénéficiaires					
	Total	Hommes	Femmes	Jeunes	Transhumants	PDI
Dao	15	7	3	2	2	1
Gao	15	7	3	2	2	1
Total	30	14	6	4	4	2

Source : Données d'enquêtes sondage avec les populations et leurs représentants (PDS, CVD et Comité communale PDIC-REDD+ Septembre 2022).

d. Moyens financiers : Le coût de réalisation est de **6 005 000 FCFA**

e. Stratégie de mise en œuvre

Pour une bonne organisation de cet appui, il serait judicieux d'assurer d'abord la formation technique des bénéficiaires en élevage d'ovins et de volailles. Pour la fourniture des éleveuses, en raison de leur fragilité, il appartiendra à la mairie d'en commander avec les menuisiers locaux. L'acquisition des animaux doit être rigoureuse et assister par le service technique de l'élevage ; on s'assurera de livrer des sujets sains et adapter, avec un potentiel de reproduction.

A3.5 Appuyer l'apiculture moderne dans 2 villages usagers de l'EC de Minedié

a. Objectif(s) et résultats attendus

L'apiculture moderne est une AGR pratiquée dans la commune de Gao. Elle est de type traditionnel générant peu de revenus (cf. Notice communale de Gao). L'objectif de l'appui est d'outiller les producteurs traditionnels en vue de la maîtrise les techniques de l'apiculture moderne. Les résultats attendus sont la pratique de l'apiculture moderne par les producteurs locaux. A terme, 30 personnes (dont 10 femmes, 2 PDI, 9 jeunes) seront formées en technique d'apiculture moderne et dotées de kit de production (ruches, combinaisons, ...).

b. Sous activités

- Recrutement d'un prestataire spécialisé pour la formation ;
- Formation de 30 personnes (dont 10 femmes) en technique d'apiculture moderne au niveau communal ;
- Acquisition et dotation de kit (30) de production (ruches kenyanes, combinaisons, enfumoir, lève-cadre);
- Suivi de la mise en œuvre de la formation et évaluation des résultats.

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires) :

Les bénéficiaires directes de cette formation sont de 30 femmes dont 10 hommes, 10 femmes, 6 jeunes et 4 PDI. (Cf. tableau ci-dessous).

Tableau 30: Effectif des bénéficiaires directes de la formation en technique d'apiculture moderne

Village	Bénéficiaires					
	Total	Hommes	Femmes	Jeunes	Transhumants	PDI
Dao	15	5	5	3	-	2
Gao	15	5	5	3	-	2
Total	30	10	10	6	-	4

Source ; Données d'enquêtes sondage avec les populations et leurs représentants (PDS, CVD et Comité communale PDIC-REDD+) Septembre 2022.

d. Moyens de mise en œuvre

Moyens financiers : Le coût de réalisation est de **6 530 000 FCFA**

e. Stratégie de mise en œuvre

La formation sera assurée par un prestataire privé. La mairie et le service départemental en charge de l'Agriculture assureront la supervision de la formation. Une seule session de formation des trente (30) participants organisée au niveau communal serait indiquée. Le présent projet de formation de formation est associé l'idée d'unité de transformation et de vente de PFNL Ce sont ces producteurs de miel qui approvisionneront l'unité de PFNL de Gao. A la fin de la formation, chaque participant sera doté d'un kit de producteur avec l'appui financier du PGPC REDD+. A moyen terme, pour être performant et professionnel, les producteurs devraient s'organiser en SCOOP.

A3.6 Créer une unité de transformation et de vente de PFNL (beurre de karité miel, soumbala) équipé d'un forage à Gao

a. Objectif(s) et résultats attendus

La commune de Gao est reconnue comme une zone productrice de PFNL. Le potentiel en PFNL existe mais sous-exploité. L'objectif visé est de promouvoir la transformation des PFNL et d'améliorer les revenus des femmes. La création de cette unité de transformation et de vente de PFNL impactera positivement la gestion de la forêt de Minedié. Mettre en œuvre ce projet, c'est valoriser la forêt et sa biodiversité. Comme résultats, il est attendu :

- Une unité fonctionnelle de transformation et de vente des PFNL est mise en place à Gao,
- L'organisation et les capacités techniques des femmes sont renforcées sur la transformation des PFNL, la gestion d'entreprise et la gestion des ressources forestières,

b. Sous activités

Les sous-activités pour cet investissement sont :

- Organisation des femmes en SCOOP,
- Construction du bâtiment de production, de stockage et vente,
- La construction de latrines simple
- La réalisation du forage équipé
- Suivi/appui conseil du service technique en charge de l'environnement.

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires :

L'activité bénéficiera directement à 23 femmes adultes et 5 jeunes femmes et 2 femmes PDI. (Cf. tableau ci-dessous).

Tableau 31 : Effectif des bénéficiaires directes de l'unité de PFNL à Gao

Village	Bénéficiaires					
	Total	Hommes	Femmes	Jeunes	Transhumants	PDI
Dao	15	-	11	2	-	1
Gao	15	-	12	3	-	1
Total	30	-	23	5	-	2

Source : Données d'enquêtes sondage avec les populations et leurs représentants (PDS, CVD et Comité communale PDIC-REDD+) Septembre 2022.

d. Moyens financiers : Le coût de réalisation est de 19 110 000 FCFA

e. Stratégie de mise en œuvre

La mise en place du projet est coordonnée par la mairie, mais sa réussite est beaucoup basée sur le dynamisme et la bonne organisation des femmes. Les femmes pourraient s'organiser en SCOOP et être formées en gestion et en techniques de production. Un spécialiste sera recruté pour soutenir le processus.

Le beurre de karité, le soumbala (nééré) et le miel constitueront l'activité centrale de collecte, transformation, conditionnement et vente. Les autres PFNL (pain de singe, weda, tamarin, ...) ne seront pas transformés mais feront seulement l'objet de collecte, conditionnement et écoulement. Les femmes devraient être très organisées pour prendre tous les aspects bénéfiques des chaînes de valeurs. Pour l'écoulement, l'organisation des femmes pourrait travailler en réseau avec d'autres organisations professionnelles à Bobo, Koudougou et Ouagadougou.

A3.7 Former 30 femmes pour la prise en charge de l'unité de transformation et de vente de PFNL (beurre de karité, miel, soumbala) équipé d'un forage à Gao

a. Objectif(s) et résultats attendus

La mise en place d'une telle unité est nouvelle dans la commune de Gao et requière des promotrices des compétences techniques et managériales. L'objectif visé est de savoir que le savoir produire existe et que les compétences de gestion sont acquises. Comme résultats, il est attendu :

- Une unité fonctionnelle de transformation et de vente des PFNL est mise en place à Gao,
- L'organisation et les capacités techniques des bénéficiaires sont renforcées sur la transformation des PFNL, la gestion des ressources forestières, la gestion d'entreprise.

b. Sous activités

Les sous-activités pour cet investissement sont :

- Recrutement d'un formateur spécialisé pour les transformations,
- Formation de 30 femmes en transformation et gestion de l'unité de PFNL ;

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires :

L'activité bénéficiera directement à 23 femmes adultes et 5 jeunes femmes et 2 femmes PDI.

d. Moyens financiers : Le coût de réalisation est de **1 720 000 FCFA**

e. Stratégie de mise en œuvre

La mise en place du projet est coordonnée par la mairie, mais sa réussite est beaucoup basée sur le dynamisme et la bonne organisation des femmes. Les femmes pourraient s'organiser en SCOOP et être formées en gestion et en techniques de production. Un spécialiste sera recruté pour soutenir le processus.

La formation va viser la transformation et le conditionnement. Le beurre de karité, le soumbala (nééré) et le miel constitueront l'activité centrale de collecte, transformation, conditionnement et vente. Les autres PFNL (pain de singe, weda, tamarin, ...) ne seront pas transformés mais feront seulement l'objet de collecte, conditionnement et écoulement. Les femmes devraient être très organisées pour prendre tous les aspects bénéfiques des chaînes de valeurs. Pour l'écoulement, l'organisation des femmes pourrait travailler en réseau avec d'autres organisations professionnelles à Bobo, Koudougou et Ouagadougou.

Dans le recrutement, il faudrait rechercher un formateur dont l'expérience permet :

- de mettre les promotrices en réseaux avec d'autres structures de production et d'écoulement à différents niveaux (régional, national, international),
- d'aborder ou de conseiller sur les opportunités et les questions de production selon les normes bio.

La formation va permettre aux femmes de faire des choix stratégiques de production et par conséquent d'équipements, eu égard que le grand nombre des acteurs du karité se regroupent autour du fruit de l'arbre et de ses produits transformés et dérivés tels que le beurre de karité, le savon, la pommade, les crèmes, la confiture et la glace.

A3.8 Acquéirir des équipements et matériel pour l'unité de transformation et de vente de PFNL (beurre de karité miel, soumbala) équipé d'un forage à Gao

a. Objectif(s) et résultats attendus

Le potentiel en PFNL existe à Gao mais reste sous-exploité en raison de l'absence de structure organisée et équipée de moyens techniques ! L'objectif visé est de promouvoir la transformation des PFNL et d'améliorer les revenus des femmes. La création de cette unité de transformation et de vente de PFNL impactera positivement la gestion de la forêt de Minedié. Comme résultats, il est attendu :

- Une unité fonctionnelle de transformation et de vente des PFNL est mise en place à Gao,
- L'organisation et les capacités techniques des femmes sont renforcées sur la transformation des PFNL, la gestion d'entreprise et la gestion des ressources forestières,

b. Sous activités

Les sous-activités pour cet investissement sont :

- Acquisition d'équipements de production et de conditionnement du beurre de karité, du miel et du soumbala, Pour le beurre de karité, on a le matériel suivant :
 - ✓ concasseur,
 - ✓ moulin,
 - ✓ baratte motorisée,
 - ✓ torréfacteur,
 - ✓ filtre,
 - ✓ rail et petit matériel ;
- Acquisition d'un tricycle pour le transport des produits,
- Suivi/appui conseil du service technique en charge de l'environnement.

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires :

L'activité bénéficiera directement à 23 femmes adultes et 5 jeunes femmes et 2 femmes PDI. (Cf. tableau ci-dessous).

Tableau 32 : Effectif des bénéficiaires directes de la formation pour l'unité de PFNL à Gao

Village	Bénéficiaires					
	Total	Hommes	Femmes	Jeunes	Transhumants	PDI
Dao	15	-	11	2	-	1
Gao	15	-	12	3	-	1
Total	30	-	23	5	-	2

Source : Données d'enquêtes sondage avec les populations et leurs représentants (PDS, CVD et Comité communale PDIC-REDD+) Septembre 2022.

d. Moyens financiers : Le coût de réalisation est de 6 952 700 FCFA

e. Stratégie de mise en œuvre

La mise mairie assurera la mise en place des équipements du projet. La finalisation de la commande des équipements sera en lien avec la formation des femmes et les conclusions sur les choix stratégiques des équipements. Le formateur en transformation accompagnera les femmes déjà à ce stade. Le fournisseur fera une démonstration minimum des équipements à la livraison.

A3.9 Aménager un périmètre maraîcher de 2 ha à Dao, quartier Patindekoun

a. Objectif(s) et résultats attendus

Les cultures de contre-saison permettent d'occuper les populations, en particulier les femmes, en saison sèche, période d'inactivité. Les résultats attendus de cette activité sont :

- Une amélioration substantielle des revenus des ménages,
- Une baisse des pressions réelles ou potentielles sur les ressources naturelles de l'espace de conservation et des autres massifs forestiers de la commune.

b. Sous activités

Les sous-activités à ce niveau sont :

- Identification des bénéficiaires
- Recrutement du prestataire pour l'aménagement (clôture, forage d'eau et labour, équipement),
- Aménagement sommaire du périmètre (labour, nivellement, parcellement)
- Réalisation de forage positif, de 8 bassins étanches de stockage de l'eau,
- Clôture grillagée du site,
- L'appui/conseil et la formation du service technique en charge de l'agriculture.

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires) :

L'activité bénéficiera directement à 150 exploitants du village de Dao. Au total 40 hommes et 755 femmes, 30 jeunes et 5 PDI. Chaque exploitant bénéficiera d'une parcelle de 130 m² maximum. (Cf. tableau ci-dessous).

Tableau 33 : Effectif des bénéficiaires directes de l'aménagement d'un périmètre maraichers à Patindekoun/Dao

Village	Bénéficiaires				
	Total	Hommes	Femmes	Jeunes	PDI
Patindekoun/Dao	150	40	75	30	5

Source : DRAHA Centre-Ouest et Service départemental de l'agriculture de Gao (Septembre 2022).

d. Moyens de mise en œuvre

Moyens financiers (coût) : Le coût de réalisation est de **23 545 000 FCFA**

e. Stratégie de mise en œuvre

Il s'agit de promouvoir la production maraîchère dans le village de Lerou. L'entreprise recrutée exécutera les travaux de forage de puits et d'aménagement. Le périmètre sera clôturé par du grillage. La bonne exécution des travaux est basée sur la responsabilité de chaque acteur à sa tâche conformément aux sous-activités déclinées ci-dessus. Les aspects de recrutement et de coordination de l'activité reviennent à l'autorité communale et les aspects de renforcement des capacités reviennent au service en charge de l'agriculture. La formation des maraichers est capitale pour une amélioration de la maîtrise de la production.

A3.10 Acquérir du matériel de production pour le périmètre maraîcher (2 ha) de Dao, quartier Patindekoum

a. Objectif(s) et résultats attendus

Si la volonté d'améliorer son revenu par le maraîchage existe, elle est généralement handicapée par le niveau d'équipement qui induit sur la productivité des personnes engagées. Un site aménagé, même au minima, offre plus de chance de rentabiliser son activité. L'objectif d'acquérir des équipements et du matériel de production est :

- Améliorer substantiellement le revenu de plusieurs ménages,
- Une baisse des pressions sur les ressources naturelles de l'espace de conservation et des autres massifs forestiers de la commune

b. Sous activités

Les sous activités qui seront déroulées sont les suivantes :

- Sélection du fournisseur le mieux disant,
- Acquisition des équipements et du matériel de production maraîchères,

Les acquisitions attendues sont :

- 30 kits de petit matériel dont chacun est constitué d'un pic, de 03 sacs de ciment, de 02 pelles, d'un (01) arrosoir et d'un (1) paquet d'activateur de composte. Le kit vise à construire un système de compostage en fosse.

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires) :

Le petit matériel ira à 30 exploitants maraîchers individuels sélectionnés dont au moins 50% de femmes.

d. Moyens à mettre en œuvre : 1 290 0000 FCFA

e. Stratégie de mise en œuvre

Dès la mise en œuvre des activités, les motopompes seront sous la responsabilité du COGES. Le cahier de charges prendra en compte l'utilisation de ses outils d'exhaure. Pour le petit matériel, la formation au maraîchage et au compostage servira de cadre de dotation du petit matériel aux participants.

La mairie va définir le cadre global d'utilisation des équipements et veillera à l'équité d'accès et à la durabilité de l'investissement

A3.11 Former 30 exploitants en production maraîchère et réalisation de compostes en fosses du périmètre maraîcher (2 ha) de Dao, quartier Patindekoum

a. Objectif(s) et résultats attendus

Cette activité a pour objectif de renforcer les capacités de trente (30) exploitants maraîchers afin d'enclencher un processus d'apprentissage collectif et progressif des meilleures techniques de production maraîchères. En résultats attendus :

- La productivité maraîchère s'est améliorée,
- La pression humaine sur la forêt a considérablement baissé.

b. Sous activités

Deux sous activités peuvent caractériser cette activité :

- Identification des bénéficiaires,
- Formation des 30 producteurs maraîchers,
- Dotation de vingt maraîchers en petit matériel : pour chaque maraîcher, un pic, de 03 sacs de ciment, de 02 pelles, d'un (01) arrosoir et d'un (1) paquet d'activateur de composte. Le kit vise à construire un système de compostage en fosse.

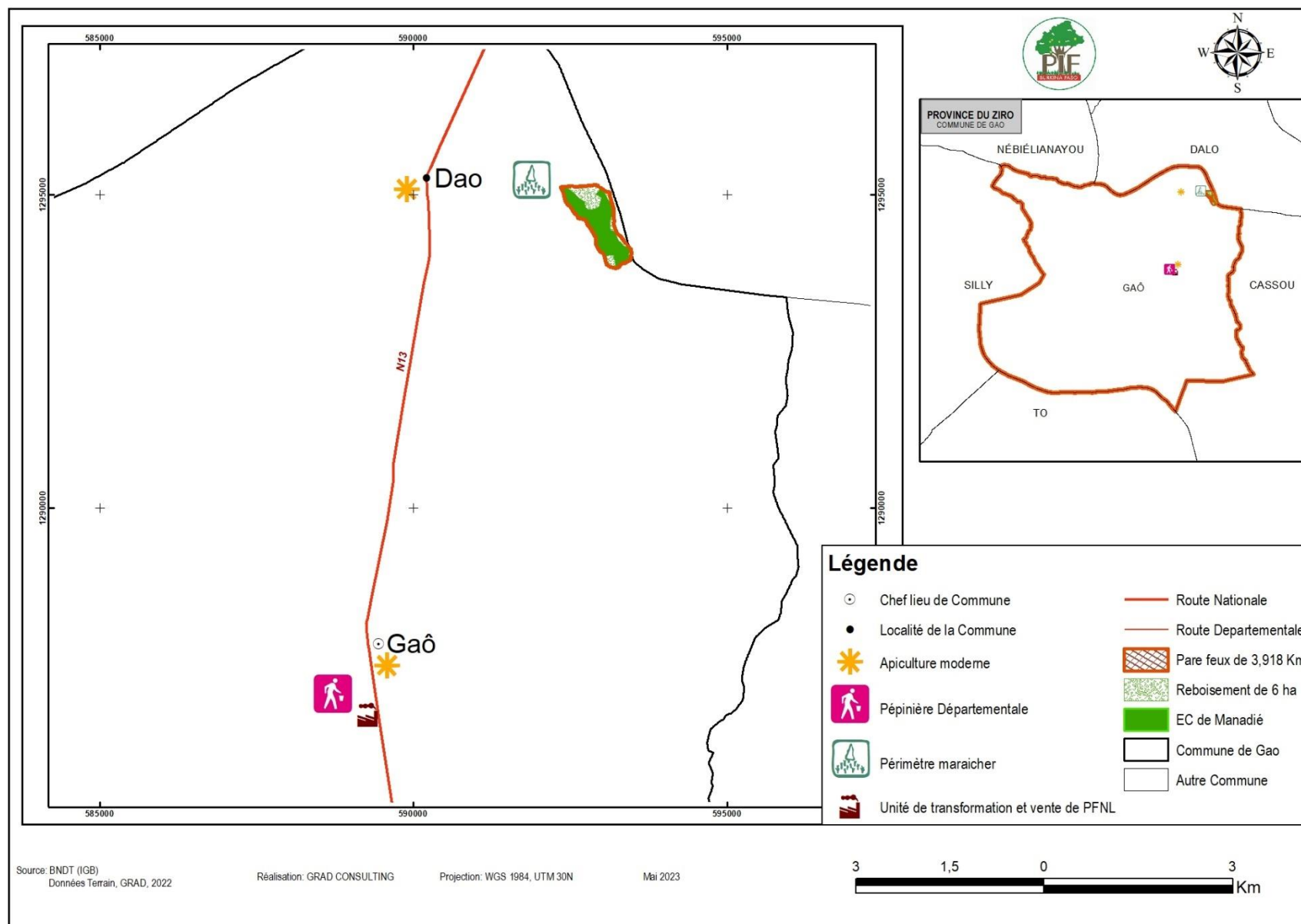
c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires) :

Cette formation bénéficiera directement à 20 producteurs maraîchers dont au moins 50% de femmes.

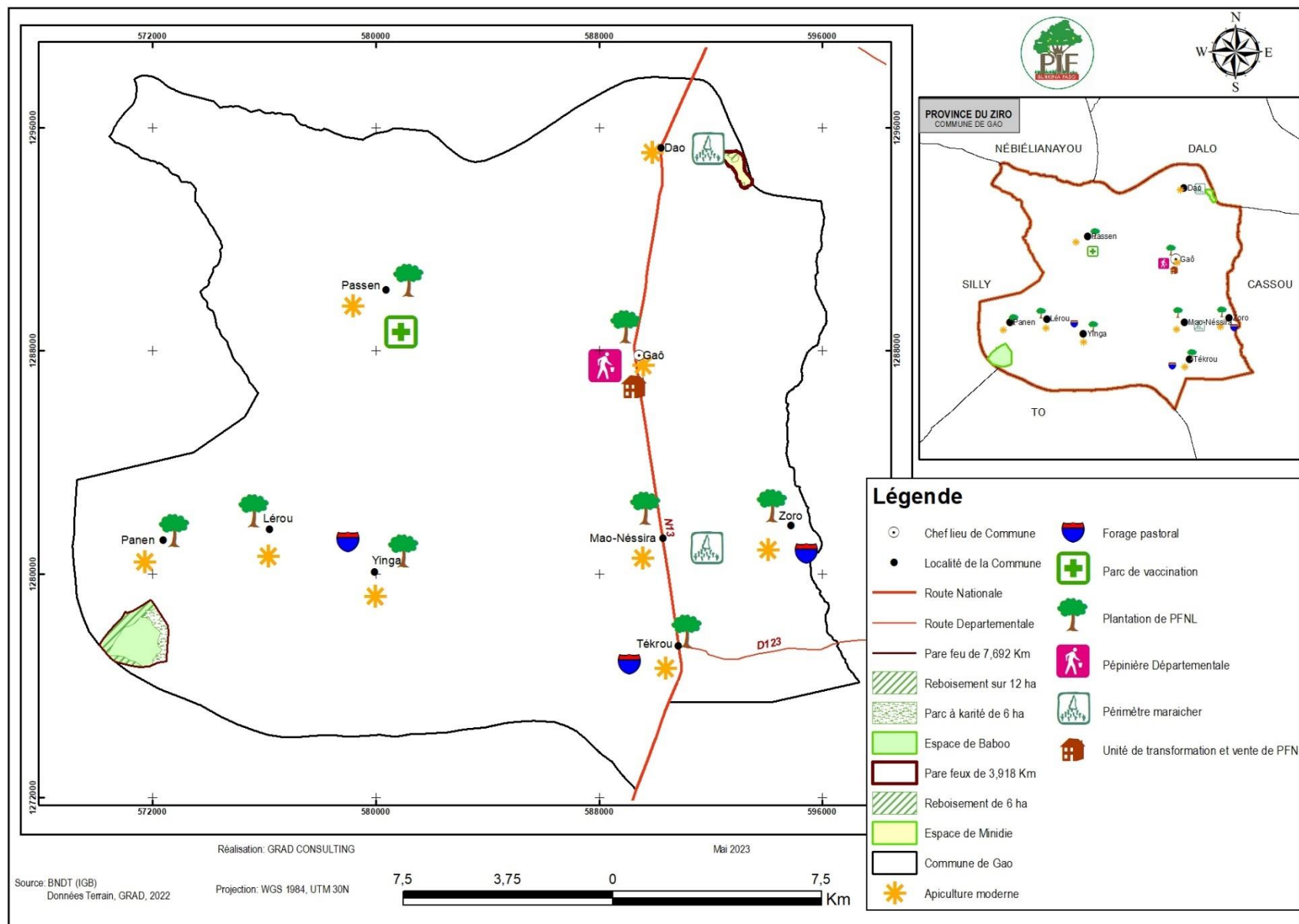
d. Moyens à mettre en œuvre : 410 000 FCFA

e. Stratégie de mise en œuvre

Les bénéficiaires seront identifiés à travers l'organisation des producteurs maraîchers existantes. Seront privilégiés, les producteurs maraîchers qui seront en mesure de réaliser le composte en fosse. Le service en charge de l'agriculture appuiera la mairie pour la mise en œuvre de l'activité. Il assurera la formation des producteurs à travers une session in situ.



Carte n° 6 : Localisation des investissements de l'EC de Minedi / financement initial



Carte n° 7 : Localisation des investissements PDIC/REDD+ de la commune de Gao / financement initial

4.1.4 Budget des activités retenues par espace de conservation, financement initial

4.1.4.1 Budget des activités retenues : espace de conservation de Baboo, financement initial

Types	Activités/sous activités		Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Observations
Type 1	A1.1	Réaliser 7692 ml de pares feux autour et à l'intérieur de la forêt de Baboo					
	A1.1.1	Acquisition de petit matériel de nettoyage ; unité = (01 coupe-coupe x 4000 fcfa + 01 râteau x3000 fcfa; + 01 paire de gant=1000 fcfa)	Unité	50	8 000	400 000	
	A1.1.2	Formation in situ sur le tracé et l'élagage des arbres par le service technique de l'environnement	Jour	2	25 000	50 000	A la première saison
	A1.1.3	Rafrachissement aux participants lors des travaux de réalisation/ nettoyage	Forfait	2	100 000	200 000	Travaux en 2 saisons
	A1.1.4	Supervision des travaux par le service technique de l'environnement	Jour	4	10 000	40 000	
	Coût A1.1					690 000	
	A1.2	Reboiser 12 ha dans les espaces dégradés de la forêt villageoise de Baboo					
	A1.2.1	Acquisition de petit matériel pour la trouaison : 01 unité = (01 barre à mine x 8000f + 01 pic x 4000f + 01 pelle x 2000f);	Unité	20	14 000	280 000	Coupes-coupes (PM)
	A1.2.2	Acquisition et transport des plants avec les pépiniéristes locaux (Espace de 04m entre les plants, soit 625 /ha et total 7500 plants)	Plant	7 500	300	2 250 000	
	A1.2.3	Mise en place d'un sous-comité (équipé de 3 vélos) chargé de la surveillance de l'EC	Unité	3	75 000	225 000	
	A1.2.4	Rafrachissement lors de la trouaison	Forfait	2	100 000	200 000	Travaux en 2 saisons
	A1.2.5	Rafrachissement lors de la plantation	Forfait	2	100 000	200 000	Travaux en 2 saisons
	A1.2.6	Clôture grillagée de protection pour un périmètre d'environ 1400ml: ml = (grillage de 1,5m de hauteur + 01 cornière (40x4) de 2m à chaque 3ml + ciment + agrégats + main d'œuvre)	ml	1 100	6 000	6 600 000	

Types	Activités/sous activités		Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Observations
	A1.2.7	Acquisition de grille végétale pour assurer la protection individuelle des plants : Grille végétale à base de Combretum micrantum très abondant dans la zone, avec un savoir-faire local	Grille végétale	300	2 000	600 000	
	A1.2.8	Suivi/appui conseil du service technique en charge de l'environnement	Jour	8	10 000	80 000	Suivi en 2 saisons, 2 jours par saison
	Coût total A1.2					10 435 000	
	A1.3	Réaliser un parc à karité de 6ha dans la forêt villageoise de Baboo					
	A1.3.1	Prestation des Formateurs relais (pépiniéristes formés) sur la production, le semis direct, le reboisement et le greffage du karité, in situ	h/j	6	10 000	60 000	Formation de 2 jours in situ
	A1.3.2	Formation des pépiniéristes locaux par les pépiniéristes départementaux sur la production, le semis direct, le reboisement et le greffage du karité	Pépiniériste	10	12 000	120 000	Restauration + carburant : 6 000 fcfa /jour
	A1.3.4	Acquisition des graines fraîches d'une semaine de karité ordinaire pour le semis direct sur 3 ha	Sac	3	10 000	30 000	
	A1.3.3	Acquisition des plants de karité avec la pépinière départementale pour reboisement sur 3 ha	Plant	300	3 000	900 000	Espacement de 10m entre les plants
	A1.3.5	Clôture grillagée pour un périmètre d'environ 800 ml: 01 ml = (grillage de 1,5m de hauteur + 01 cornière (40x4) de 2m à chaque 3ml + ciment + agrégats + main d'œuvre)	ml	800	6 000	4 800 000	
	A1.3.6	Rafrachissement lors de la trouaison reboisement	Forfait	2	100 000	200 000	Activité en 2 saison
	A1.3.7	Rafrachissement lors de la plantation de plants de karité	Forfait	2	100 000	200 000	Activité en 2 saison
	A1.3.8	Rafrachissement lors des travaux de semis direct de karité	Forfait	1	100 000	100 000	Activité en 1 saison
	A1.3.9	Suivi/appui conseil du service technique de l'environnement	Jour	4	10 000	40 000	Suivi en 2 saisons, 2 jours par an
	Coût total A1.3					6 450 000	
	Coût total activités type 1					17 575 000	

Types	Activités/sous activités		Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Observations
Type 2	A2.1	Elaborer une charte foncière locale (CFL) de l'EC de Baboo					
	A2.1.1	Recrutement d'un prestataire spécialisé				PM	
	A2.1.2	Prestation d'un consultant spécialisé pour l'appui à l'élaboration de la CFL	h/j	30	100 000	3 000 000	
	A2.1.3	Adoption de la charte foncière locale par la commune (représentants des villages, des usagers, COGES, CTC, CC REDD+, personnes ressources, Services techniques, ONG, Projets, ...)	Participants	30	12 000	360 000	Restauration + carburant 6000 fcfa/jour; durée 2 jours
	Coût A2.1					3 360 000	
	A2.2	Mettre en place le COGES de l'EC de Baboo					
	A2.2.1	Atelier de mise en place du COGES (Restauration + carburant 6000 fcfa /jour ; durée 1 jours)	Participant	30	6 000	180 000	
	A2.2.2	Formation des membres du COGES (durée formation : 2 jours de formation)	Participant	6	12 000	72 000	Restauration + carburant 6000 fcfa /jour
	A2.2.3	Prestation du STD en charge de l'environnement	h/j	2	25 000	50 000	Frais du formateur STD
	Coût A2.2					302 000	
	A2.3	Mettre en place le COGES du forage pastoral à Tekourou, quartier Yatenga					
	A2.3.1	Atelier de mise en place du COGES (Restauration + carburant 6000 fcfa /jour ; durée 1 jours)	Participant	30	6 000	180 000	
	A2.3.2	Formation des membres du COGES (durée formation : 2 jours de formation)	Participant	6	12 000	72 000	
	A2.3.3	Prestation du STD en charge de l'élevage	h/j	2	25 000	50 000	Frais du formateur STD
	Coût A2.3					302 000	
	A2.4	Mettre en place le COGES du forage pastoral à Zoro, quartier Natinga					
	A2.4.1	Atelier de mise en place du COGES (Restauration + carburant 6000 fcfa /jour ; durée 1 jours)	Participant	30	6 000	180 000	
	A2.4.2	Formation des membres du COGES (durée formation : 2 jours de formation)	Participant	6	12 000	72 000	

Types	Activités/sous activités		Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Observations
	A2.4.3	Prestation du STD en charge de l'élevage	h/j	2	25 000	50 000	Frais formateur STD
	Coût A2.4					302 000	
	A2.5	Mettre en place le COGES du forage pastoral dans le parc de vaccination de Yinga, quartier Badao					
	A2.5.1	Atelier de mise en place du COGES (Restauration + carburant 6000 fcfa /jour ; durée 1 jours)	Participant	30	6 000	180 000	
	A2.5.2	Formation des membres du COGES (durée formation : 2 jours de formation)	Participant	6	12 000	72 000	
	A2.5.3	Prestation du STD en charge de l'élevage	h/j	2	25 000	50 000	Frais formateur STD
	Coût A2.5					302 000	
	A2.6	Mettre en place le COGES du parc de vaccination à Passin, Daworgon					
	A2.6.1	Atelier de mise en place du COGES (Restauration + carburant 6000 fcfa /jour ; durée 1 jours)	Participant	30	6 000	180 000	
	A2.6.2	Formation des membres du COGES (durée formation : 2 jours de formation)	Participant	6	12 000	72 000	
	A2.6.3	Prestation du STD en charge de l'élevage	h/j	2	25 000	50 000	Frais formateur STD
	Coût A2.6					302 000	
	A2.7	Mettre en place le COGES du périmètre maraîcher (2 ha) à Mao-Nassira, quartier Mao-Nassira					
	A2.7.1	Atelier de mise en place du COGES (Restauration + carburant 6000 fcfa /jour ; durée 1 jours)	Participant	30	6 000	180 000	
	A2.7.2	Formation des membres du COGES (durée formation : 2 jours de formation)	Participant	6	12 000	72 000	
	A2.7.3	Prestation du STD en charge de l'agriculture	h/j	2	25 000	50 000	Frais du formateur STD
	Coût A2.7					302 000	
	A2.8	Elaborer du cahier de charges pour le forage pastoral à Tekourou, quartier Yatenga					
	A2.8.1	Recrutement prestataire pour élaboration cahier de charges				PM	
	A2.8.2	Elaboration du cahier de charges	h/j	10	100 000	1 000 000	
	A2.8.3	Atelier de validation du cahier de charges (Restauration + carburant 6000 fcfa /jour ; durée 2 jours)	Participant	25	12 000	300 000	
	Coût A2.8					1 300 000	

Types	Activités/sous activités		Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Observations
	A2.9	Elaborer du cahier de charges pour le forage pastoral à Zoro, quartier Natinga					
	A2.9.1	Recrutement d'un prestataire pour l'élaboration du cahier de charge				PM	
	A2.9.2	Elaboration du cahier de charges	h/j	10	100 000	1 000 000	
	A2.9.3	Atelier de validation du cahier de charges (Restauration + carburant 6000 fcfa /jour ; durée 2 jours)	Participant	25	12 000	300 000	
	Coût A2.9					1 300 000	
	A2.10	Elaborer du cahier de charges pour le forage pastoral dans le parc de vaccination de Yinga, quartier Badao					
	A2.10.1	Recrutement d'un prestataire pour l'élaboration du cahier de charge				PM	
	A2.10.2	Elaboration du cahier de charges	h/j	10	100 000	1 000 000	
	A2.10.3	Atelier de validation du cahier de charges (Restauration + carburant 6000 fcfa /jour ; durée 2 jours)	Participant	25	12 000	300 000	
	Coût A2.10					1 300 000	
	A2.11	Elaborer du cahier de charges pour le parc de vaccination à Passin, Daworgon					
	A2.11.1	Recrutement d'un prestataire pour l'élaboration du cahier de charge				PM	
	A2.11.2	Elaboration du cahier de charges	h/j	10	100 000	1 000 000	
	A2.11.3	Atelier de validation du cahier de charges (Restauration + carburant 6000 fcfa /jour ; durée 2 jours)	Participant	25	12 000	300 000	
	Coût A2.11					1 300 000	
	A2.12	Elaborer du cahier de charges pour le périmètre maraîcher (2 ha) à Mao-Nassira, quartier Mao-Nassira					
	A2.12.1	Recrutement d'un prestataire pour l'élaboration du cahier de charge				PM	
	A2.12.2	Elaboration du cahier de charges	h/j	10	100 000	1 000 000	
	A2.12.3	Atelier de validation du cahier de charge (Restauration + carburant 6000 fcfa /jour ; durée 2 jours)	Participant	25	12 000	300 000	
	Coût A2.12					1 300 000	
	Coût total activités type 2					11 672 000	
Type 3	A3.1	Planter des espèces pourvoyeuses de PFNL (8ha) dans les champs des particuliers dans les 8 villages usagers					
	A3.1.1	Identification et localisation des producteurs concernés par la mairie et le service de l'environnement	Jour	2	15 000	30 000	Vérifier la qualité des sites, des moyens de protection locaux,

Types	Activités/sous activités		Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Observations
	A.3.1.2	Formation in situ des producteurs à la trouaison, à la plantation, à la protection et à l'entretien	Jour	2	25 000	50 000	16 producteurs dont 2 par village
	A.3.1.3	Acquisition des plants PFNL (karité ordinaire, néré, baobab, jujubier ordinaire, tamarinier) avec la pépinière départementale	Plant	2 000	750	1 500 000	
	A.3.1.4	Acquisition des plants de karité greffés auprès de producteurs indépendants	Plant	100	10 000	1 000 000	12 karités greffés par village
	A.3.1.5	Acquisition de protection végétale pour la protection des karités greffés	Grille végétale	100	2 000	200 000	
	A.3.1.6	Suivi/appui conseil du service technique en charge de l'environnement	Jour	10	10 000	100 000	5 jours/an, durée 2 ans
	Coût total A.3.1					2 880 000	
	A.3.2	Appuyer l'apiculture moderne dans 7 villages usagers de l'EC					
	A.3.2.1	Prestation d'un formateur spécialisé en technique d'apiculture moderne + fabrication de ruche kenyanes	h/j	4	100 000	400 000	Formation = 4 jours
	A.3.2.2	Prise en charge des participants à la session de formation : 30 personnes (dont 10 femmes, PDI, jeunes)	Participant	30	18 000	540 000	Restauration + carburant 6000 fcfa /jour ; durée 3 jours
	A.3.2.3	Acquisition et dotation de matériel de production : kit = 3 ruches kenyanes x 35 000 fcfa + 1 combinaison x 45 000 fcfa + 1 enfumoir x 30 000 fcfa + 1 lève cadre x 3 000 fcfa = 183.000 fcfa	Kit	30	183 000	5 490 000	
	A.3.2.4	Suivi/appui conseil du le service technique en charge de l'élevage	Jour	10	10 000	100 000	5 jours/an, durée 2 ans
	Coût total A.3.2					6 530 000	
	A3.3	Former 100 femmes en technique de confection des foyers améliorés 3 pierres dans les 8 villages usagers					
	A3.3.1	Prestation d'une formateur/rice local(e) spécialisé(e) en formation de formatrices de foyers améliorés 3 pierres en 4 sessions	h/j	10	25 000	250 000	

Types	Activités/sous activités		Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Observations
	A3.3.2	Prise en charge des participantes :100 femmes, chaque femme formera à son tour 3 autres femmes pour produire 400 foyers améliorés 3 pierres	Participant	100	12 000	1 200 000	Restauration + carburant 6000 fcfa /jour ; 4 sessions de 2 jours chacune ; 25 participants/ session
	Coût total A3.3					1 450 000	
	A3.4	Réaliser d'un forage pastoral à Tekourou, quartier Yatenga					
	A3.4.1	Réalisation du forage pastoral positif : implantation géophysique, foration, équipement, installation d'une pompe à motricité humaine, aménagement de surface avec abreuvoirs	Unité	1	6 500 000	6 500 000	
	A3.4.2	<i>Suivi, contrôle des travaux (5% du coût des travaux)</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>5%</i>	<i>6 500 000</i>	<i>325 000</i>	
	Coût total A3.4					6 825 000	
	A3.5	Réaliser un forage pastoral positif à Zoro, quartier Natinga					
	A3.5.1	Réalisation du forage pastoral positif : implantation géophysique, foration, équipement, installation d'une pompe à motricité humaine, aménagement de surface avec abreuvoirs	Unité	1	6 500 000	6 500 000	
	A3.5.2	<i>Suivi, contrôle des travaux (5% du cout des travaux)</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>5%</i>	<i>6 500 000</i>	<i>325 000</i>	
	Coût total A3.5					6 825 000	
	A3.6	Réaliser un forage pastoral dans le parc de vaccination à Yinga, Badao					
	A3.6.1	Réalisation du forage pastoral positif : implantation géophysique, foration, équipement, installation d'une pompe à motricité humaine, aménagement de surface avec abreuvoirs	Unité	1	6 500 000	6 500 000	
	A3.6.2	<i>Suivi, contrôle des travaux (5% du coût des travaux)</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>5%</i>	<i>6 500 000</i>	<i>325 000</i>	
	Coût total A3.7					6 825 000	
	A3.7	Réaliser un parc de vaccination à Passin, Daworgon					
	A3.7.1	Réalisation du Parc de vaccination	Unité	1	6 700 000	6 700 000	
	A3.7.2	<i>Suivi, contrôle des travaux (5% du coût des travaux)</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>5%</i>	<i>6 700 000</i>	<i>335 000</i>	

Types	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Observations
	Coût total A3.6				7 035 000	
A3.8	Aménager un périmètre maraîcher de 2 ha, à Mao-Nassira, quartier Mao-Nassira					
A3.8.1	Aménagement sommaire du périmètre : dessouchage, labour, nivellement, parcellement	ha	2	200 000	400 000	
A3.8.2	Réalisation d'un forage positif de 5m3/h	Unité	1	6 500 000	6 500 000	
A3.8.3	Réalisation de 8 bassins étanches maçonnés pour stockage de l'eau (4m3): dimension(2mx2mx1m), construit en briques pleines, un chainage bas, et un chainage haut; crépis à l'intérieur et l'extérieur, produits étanchéité à l'intérieur;	Bassin	8	400 000	3 200 000	
A3.8.4	Fourniture et pose de conduite de refoulement (du forage au château d'eau) et de distribution (du château d'eau aux bassins)	Ens.	1	1 628 857	1 628 857	
A3.8.5	Fourniture, pose et raccordement d'un château d'eau constitué d'un polytank de 10m3 et d'un support métallique à 4 pieds de 6m de hauteur	Ens.	1	4 000 000	4 000 000	
A3.8.6	Fourniture et installation d'un système d'exhaure solaire (pompe immergée solaire AC/DC d'au moins 5m3/h à 80m, plaques solaires, cadre et support de plaques solaires à hauteur de 1,5m, tête de forage, tube PEHD de 40, câblage électrique divers, sonde de niveau), y compris toutes sujétions	Ens.	1	2 800 000	2 800 000	
A3.8.7	Clôture grillagée pour un périmètre d'environ 600ml, et toutes sujétions (délimitation, cornière, tendeur, béton, porte d'entrée, main d'œuvre, ...)	ml	600	6 000	3 600 000	
A3.8.8	<i>Suivi, contrôle des travaux (5% du coût des travaux)</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>5%</i>	<i>22 128 857</i>	<i>1 106 443</i>	
A3.8.9	Réalisation de 600 ml de haie vive de Bauhinia rufescens	Plant	4 000	100	400 000	
A3.8.10	Appui /conseil du service en charge de l'agriculture	Jour	4	10 000	40 000	
	Coût total A3.8				23 675 300	
A3.9	Acquérir des équipements et matériel de production le périmètre maraîcher (2 ha) de Mao-Nassira, quartier Mao-Nassira					
A3.9.2	Dotation en petit matériel (kit= 01 pic x 4000 fcfa + 03 sacs de ciment x 7000 fcfa + 02 pelles x 3000 fcfa + 01	kit	30	43 000	1 290 000	

Types	Activités/sous activités		Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Observations
		arrosoir x 5000 fcfa + 1 activateur de composte x 10 000 fcfa)= 43 000 fcfa					
	Coût total A3.9					1 290 000	
	A3.10	Former 30 exploitants en production maraîchère et réalisation de compostes en fosses du périmètre maraicher (2 ha) de Mao-Nassira, quartier Mao-Nassira					
	A3.10.1	Formation des exploitants sur la production maraichère et la réalisation des compostes en fosses	Participant	30	12 000	360 000	Restauration + carburant 6000 fcfa /jour ; durée 2 jours
			Jour	2	25 000	50 000	Frais du formateur STD
	Coût total A3.10					410 000	
	Coût total activités type 3					63 745 300	
Financement initial - Coût total activités espace de conservation de Baboo						92 992 300	

Tableau 34 : Budget des activités retenues : EC de Baboo, financement initial

❖ **Budget des mesures d'atténuation des risques et impacts environnementaux et sociaux des activités de l'EC 1 : Forêt villageoise de Baboo**

N°	Principales activités sources d'impacts	Principaux impacts potentiels négatifs	Principales mesures d'atténuation /bonification	Coûts estimatifs des mesures (FCFA)	Responsable de mise en œuvre
A1.1	Réaliser 7692 ml de pares feux autour de la forêt de Baboo	Des emballages d'eau abandonnés sur le site	Créer une fosse de récupération des déchets plastiques	50 000	Mairie
		Perte de quelques arbustes	Délimitation du périmètre de la forêt avec des plants espacés de 6m (1300 plants)	347 200	Mairie
		Risques de blessures au moment de la trouaison	Acquérir des EPI	40 000	Mairie
A1.2	Reboiser 12 ha dans les espaces dégradés de la forêt villageoise de Baboo	Des emballages d'eau abandonnés sur le site	Créer une fosse de récupération des déchets plastiques	50 000	Mairie
A1.3	Réaliser un parc à karité de 6ha dans la forêt villageoise de Baboo	Des déchets solides (emballages d'eau, ...) abandonnés sur le site	Créer une fosse de récupération des déchets plastiques	50 000	Mairie
A2.1	Mettre en place le COGES pour la forêt villageoise de Baboo	Non consultation et non-participation de certains bénéficiaires	Sensibiliser les acteurs	100 000	Mairie
A3.1	Planter des espèces pourvoyeuses de PFNL (8ha) dans les champs des particuliers dans les 8 villages usagers	Des déchets solides (emballages d'eau, ...) abandonnés sur le site	Créer des fosses de récupération des déchets plastiques	50 000	Mairie
A3.4	Réaliser un forage pastoral à Tekourou, quartier Yatenga	Des déchets solides (emballages, seringues, ...) abandonnés sur le site	Créer une fosse de récupération des déchets plastiques	50 000	Mairie
A3.5	Réaliser un forage pastoral à Zoro, Natinga	Des déchets solides (emballages, seringues, ...) abandonnés sur le site	Créer une fosse de récupération des déchets plastiques	50 000	Mairie
A3.6	Réaliser un forage pastoral dans le parc de vaccination à Yinga, Badao	Des déchets solides (emballages, seringues,) abandonnés sur le site	Créer une fosse de récupération des déchets plastiques	50 000	Mairie
A3.7	Réaliser un parc de vaccination à Passin, Daworgon	Des déchets solides (emballages, seringues, ...) abandonnés sur le site	Créer une fosse de récupération des déchets plastiques	50 000	Mairie

N°	Principales activités sources d'impacts	Principaux impacts potentiels négatifs	Principales mesures d'atténuation /bonification	Coûts estimatifs des mesures (FCFA)	Responsable de mise en œuvre
A3.11	Aménager un périmètre maraîcher de 2 ha à Mao-Nassira, quartier Mao-Nassira	Des déchets solides (emballages, ...) abandonnés sur le site	Créer une fosse de récupération des déchets plastiques	50 000	Mairie
		Perte légère de végétation	Faire un reboisement de compensation	50 000	Mairie
		Perte de terres (changement de vocation)	Prioriser propriétaire terrien et exploitants dans l'attribution des parcelles du périmètre maraîcher et parmi les bénéficiaires des autres activités du PDIC/REDD+	-	Mairie
		Risque de blessures pendant les travaux	Doter les travailleurs d'EPI (bottes, gants, ...)	50 000	Mairie
Financement initial - Mesures de sauvegarde - Coût estimatif total EC Baboo				1 037 200	

Tableau 35: Budget des mesures d'atténuation des risques et impacts environnementaux et sociaux des activités de l'EC de Baboo, financement initial

4.1.4.2 Budget des activités retenues : EC de Minédié, financement initial

Types	Activités/sous activités		Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Observations
Type 1	A1.1	Réaliser 3918 ml de pares feux autour de la forêt villageoise de Minédié					
	A1.1.1	Acquisition de petit matériel de nettoyage ; 01 unité = (01 coupe-coupe x 4000fcfa + 01 râteaux 3000fcfa + 01 gant x1000F)	Unité	20	8 000	PM	
	A1.1.2	Formation in situ sur le tracé et l'élagage des arbres par le service technique de l'environnement	Jour	2	25 000	50 000	A la première saison
	A1.1.3	Rafraichissement aux participants lors des travaux de réalisation/nettoyage	Forfait	2	100 000	200 000	Travaux en 2 saisons
	A1.1.4	Suivi/appui conseil du service technique en charge de l'environnement	Jour	4	10 000	40 000	Suivi de 2 jours par an
	Coût A1.1					290 000	
	A1.2	Reboiser 6 ha dans les espaces dégradés de la forêt de Minédié en plants PFNL					
	A1.2.1	Acquisition de petit matériel pour la trouaison : 01 unité = (01 barre à mine x 8000 fcfa + 01 pic x 4000f + 01 pelle x 3000 fcfa + 01 gantx1000 fcfa + coupe-coupe x4000 fcfa) = 20 000 fcfa	Unité	20	20 000	400 000	
	A1.2.2	Acquisition et transports des plants avec les pépiniéristes locaux : Espacement de 04m entre les plants, 625 plants/ha: 3750 plants	Plant	3 750	300	1 125 000	
	A1.2.3	Rafraichissement lors des travaux de trouaison et mise en terre	Forfait	2	200 000	400 000	Travaux en 2 saisons
	A1.2.4	Clôture grillagée pour un périmètre d'environ 1000 ml; 01 unité = (grillage de1,5m de hauteur + 01 cornière de 2m à chaque 3ml +ciment + agrégats + main d'œuvre)	ml	1 100	6 000	6 600 000	
	A1.2.5	Suivi/appui conseil du service technique en charge de l'environnement	Jour	8	10 000	80 000	Suivi/appui de 4 jours par an
	Coût total A1.2					8 605 000	
	Coût total activités type 1					8 895 000	

Types	Activités/sous activités		Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Observations
Type 2	A2.1	Elaborer la charte foncière locale (CFL) de l'EC de Minedié					
	A2.1.1	Recrutement d'un prestataire spécialisé				PM	
	A2.1.2	Prestation d'un consultant spécialisé pour l'élaboration de la CFL	h/j	30	100 000	3 000 000	
	A2.1.3	Adoption de la charte foncière locale par la commune (représentants des villages, des usagers, COGES, CTC, CC REDD+, personnes ressources, STD, ONG, Projets, ...)	Participants	30	12 000	360 000	Durée 2 jours
		Coût A2.1				3 360 000	
	A2.2	Mettre en place le COGES de l'EC de Minédié					
	A2.2.1	Atelier de mise en place du COGES (Restauration + carburant 6000 fcfa /jour ; durée 1 jours)	Participant	30	6 000	180 000	
	A2.2.2	Formation des membres du COGES (durée formation : 2 jours de formation)	Participant	6	12 000	72 000	
	A2.2.3	Prestation du STD en charge de l'élevage	h/j	2	25 000	50 000	Formateur STD
		Coût A2.2				302 000	
	A2.3	Mettre en place le COGES de la pépinière départementale de Gao					
	A2.3.1	Atelier de mise en place du COGES (Restauration + carburant 6000 fcfa /jour ; durée 1 jours)	Participant	30	6 000	180 000	
	A2.3.2	Formation des membres du COGES (durée formation : 2 jours de formation)	Participant	6	12 000	72 000	
	A2.3.3	Prestation du STD en charge de l'élevage	h/j	2	25 000	50 000	Formateur STD
		Coût A2.3				302 000	
	A2.4	Mettre en place le COGES de l'unité de transformation et de vente de PFNL (beurre de karité) à Gao					
	A2.4.1	Atelier de mise en place du COGES (Restauration + carburant 6000 fcfa /jour; durée 1 jours)	Participant	30	6 000	180 000	

Types	Activités/sous activités		Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Observations
	A2.4.2	Formation des membres du COGES (durée formation : 2 jours de formation)	Participant	6	12 000	72 000	Restauration + carburant 6000 fcfa /jour
	A2.4.3	Prestation du STD en charge de l'élevage	h/j	2	25 000	50 000	Frais du formateur STD
		Coût A2.4				302 000	
	A2.5	Mettre en place le COGES de périmètre maraîcher de 2 ha à Dao, quartier Patindekoun					
	A2.5.1	Atelier de mise en place du COGES (Restauration + carburant 6000 fcfa /jour ; durée 1 jours)	Participant	30	6 000	180 000	
	A2.5.2	Formation des membres du COGES (durée formation : 2 jours de formation)	Participant	6	12 000	72 000	
	A2.5.3	Prestation du STD en charge de l'élevage	h/j	2	25 000	50 000	Formateur STD
		Coût A2.5				302 000	
	A2.6	Elaborer du cahier de charges de la pépinière départementale de Gao					
	A2.6.1	Recrutement d'un prestataire pour l'élaboration du cahier de charges				PM	
	A2.6.2	Elaboration du cahier de charges	h/j	10	100 000	1 000 000	
	A2.6.3	Atelier de validation du cahier de charges (Restauration + carburant 6000 fcfa /jour ; durée 2 jours)	Participant	25	12 000	300 000	
		Coût A2.6				1 300 000	
	A2.7	Elaborer du cahier de charges de l'unité de transformation et de vente de PFNL (beurre de karité, ...) à Gao					
	A2.7.1	Recrutement d'un prestataire pour l'élaboration du cahier de charges				PM	
	A2.7.2	Elaboration du cahier de charges	h/j	10	100 000	1 000 000	
	A2.7.3	Atelier de validation du cahier de charges (Restauration + carburant 6000 fcfa /jour ; durée 2 jours)	Participant	25	12 000	300 000	
		Coût A2.7				1 300 000	
	A2.8	Elaborer du cahier de charges du périmètre maraîcher de 2 ha à Dao, quartier Patindekoun					
	A2.8.1	Recrutement d'un prestataire pour l'élaboration du cahier de charges				PM	
	A2.8.2	Elaboration du cahier de charges	h/j	10	100 000	1 000 000	

Types	Activités/sous activités		Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Observations
	A2.8.3	Atelier de validation du cahier de charges (Restauration + carburant 6000 fcfa /jour ; durée 2 jours)	Participant	25	12 000	300 000	
		Coût A2.8				1 300 000	
	Coût total activités type 2					8 468 000	
Type 3	A3.1	Aménager une pépinière départementale à Gao					
	A3.1.1	Réalisation un hangar à structure métallique, de 20m sur 8m, toit en paille, poteau en IPN de 100 ; charpente en tube 80/40)	Unité	1	2 000 000	2 000 000	
	A3.1.2	Acquisition et pose de grillages et toutes sujétions	ml	400	6 000	2 400 000	
	A3.1.3	Réalisation d'un forage positif équipée de pompe à motricité humaine	Unité	1	5 500 000	5 500 000	
	A3.1.4	Construction d'un magasin (4m x 4m) de stockage du matériel, des semences et des produits phytosanitaires	Unité	1	1 000 000	1 000 000	
	A3.1.5	Suivi, contrôle des travaux (5% du coût des travaux)	Pourcentage	5%	10 900 000	545 000	
	A3.1.9	Réalisation d'une haie vive de Bauhinia rufescens sur 400m et aménagement paysager intérieur.	Plant	1 000	200	200 000	Production en pépinière
	A3.1.13	Appui/conseil du STD en charge de l’environnement :	Jour	12	10 000	120 000	
	Coût total A3.1					11 765 000	
	A3.2	Former les pépiniéristes pour la prise en charge de la pépinière départementale à Gao					
	A3.2.1	Formation des pépiniéristes (formateurs relais) en techniques de production et de reboisement en général par le service en charge de l'Environnement	Pépiniériste	12	12 000	144 000	Durée 2 jours
			Jour	2	25 000	50 000	Frais formateur STD
	A3.2.2	Formation des pépiniéristes (formateurs relais) en techniques de production du karité, de semis direct du karité, de greffage du karité et de la mise en terre (5 jours de formation, 1 jour de préparation, 1 jour de rapport)	Pépiniériste	12	30 000	360 000	Restauration + carburant : 6 000 fcfa /jour ; durée 5 jours
			h/j	7	100 000	700 000	Frais formateur
	Coût total A3.2					1 254 000	
A3.3	Acquérir du matériel et des intrants pour le fonctionnement de la pépinière départementale à Gao						

Types	Activités/sous activités		Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Observations
	A3.3.1	Acquisition de matériel de production : kit = (4 brouettes x 30000fcfa + 4 pics x 4000fcfa + 4 pelles x 3000fcfa + 12 bottes x 5000fcfa + 4 sécateurs forces x 8000fcfa + 10 paires de gants x 2000fcfa + 2 râtaux x 6500 fcfa + 2 Barre à mines x 10000fcfa) = 279 000 fcfa	Kit	1	280 000	280 000	
	A3.3.2	Acquisition de pots, de semences forestières et produits de traitement	Forfait	1	1 800 000	1 800 000	
	A3.3.3	Acquisition d'un tricycle pour le transport des plants	U	1	1 000 000	1 000 000	
	Coût total A3.3					3 080 000	
	A3.4	Soutenir 30 personnes vulnérables (dont 15 femmes, PDI et jeunes) à se prendre en charge dans les 2 villages usagers de l'EC de Minedié					
	A3.4.1	Prestation d'un formateur STD (agent du service d'élevage) en technique d'élevage (ovins et volaille) amélioré	Jour	4	25 000	100 000	Formation : 3 jours; préparation et rapport: 1 jour
	A3.4.2	Formation des 30 personnes vulnérables en en technique d'élevage amélioré	Participant	30	18 000	540 000	Durée= 3 jours
	A3.4.3	Dotation des 30 personnes vulnérables en:					
		<i>Dotation en animaux d'élevage (kit=2 ovins améliorés x 50 000fcfa, femelle & male) /personne</i>	Kit	30	100 000	3 000 000	
		<i>Dotation en volailles améliorées : kit=25 poussins x500fcfa + 5 poules x4000fcfa + 1 coq x 8000 fcfa = 40500 fcfa</i>	Kit	30	40 500	1 215 000	
		<i>Dotation en éleveuse (fabrication des menuisiers locaux 21500 fcfa, 0,6mx1,20mx0,60m) avec fourneau à charbon (3500fcfa) = 25 000fcfa</i>	Kit	30	25 000	750 000	
		<i>Acquisition de kit (30) de traitement des animaux : Kit= déparasitant+ produits basiques de vaccination selon protocole volailles ou ovins</i>	Kit	30	10 000	300 000	
	A3.4.4	Suivi/ appui conseil du service technique de l'élevage	Jour	10	10 000	100 000	
	Coût total A3.4					6 005 000	

Types	Activités/sous activités		Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Observations
	A3.5	Appuyer l'apiculture moderne dans 2 villages usagers de l'EC de Minedié					
	A3.5.1	Prestation d'un formateur spécialisé en technique d'apiculture moderne + fabrication de ruche kenyanes	h/j	4	100 000	400 000	Formation = 4 jours
	A3.5.2	Prise en charge des participants à la session de formation : 30 personnes (dont 10 femmes, PDI, jeunes)	Participant	30	18 000	540 000	Restauration + carburant 6000 fcfa /jour ; durée 3 jours
	A3.5.3	Acquisition et dotation de matériel de production : kit = 3 ruches kenyanes x 35 000 fcfa + 1 combinaison x 45 000 fcfa + 1 enfumoir x 30 000 fcfa + 1 lève cadre x 3 000 fcfa = 183.000 fcfa	Kit	30	183 000	5 490 000	
	A3.5.4	Suivi/appui conseil du STD en charge de l'élevage	Jour	10	10 000	100 000	5 jours/an, 2 ans
	Coût total A3.5					6 530 000	
	A3.6	Créer une unité de transformation et de vente de PFNL (miel et beurre de karité) à Gao					
	A3.6.2	Construction d'un local de production et de vente (BTC et tôle bac prélaquée): bâtiment comprenant salle de machine, salle de conditionnement, magasin et hangar de vente, clôture	U	1	12 000 000	12 000 000	
	A3.6.3	Construction de latrines simples	U	1	700 000	700 000	
	A3.6.4	Réalisation d'un forage positif équipé de pompe à motricité humaine	Unité	1	5 500 000	5 500 000	
	A3.6.5	Suivi, contrôle des travaux (5% du coût des travaux)	Pourcentage	5%	18 200 000	910 000	
	Coût total A3.6					19 110 000	
	A3.7	Former 30 femmes pour la prise en charge de l'unité de transformation et de vente de PFNL (beurre de karité, miel, soumbala) équipé d'un forage à Gao					
	A3.7.1	Formation des femmes en transformation de PFNL (beurre de karité et miel) par un formateur spécialisé : 2 sessions de 15 participants, 4 jours de formation par session, 01 jour de rédaction, 1 jour de rapport,	h/j	10	100 000	1 000 000	Frais formateur
			Participant	30	24 000	720 000	Durée = 4 jours/session
	Coût total A3.7					1 720 000	

Types	Activités/sous activités		Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Observations
	A3.8	Acquérir des équipements et matériel pour l'unité de transformation et de vente de PFNL (beurre de karité miel, soumbala) équipé d'un forage à Gao					
	A3.8.1	Acquisition d'équipements de production et conditionnement du miel et du beurre de karité, ...	Kit	1	5 952 700	5 952 700	
	A3.8.2	Acquisition d'un tricycle pour le transport des produits	Unité	1	1 000 000	1 000 000	
	Coût total A3.8					6 952 700	
	A3.9	Aménager un périmètre maraîcher de 2 ha à Dao, quartier Patindekoum					
	A3.9.1	Aménagement sommaire du périmètre : dessouchage, labour, parcellement	ha	2	200 000	400 000	
	A3.9.2	Réalisation d'un forage positif de 5m3/h	Unité	1	6 500 000	6 500 000	
	A3.9.3	Réalisation de 8 bassins étanches maçonnés pour stockage de l'eau (4m3): dimension(2mx2mx1m), construit en briques pleines, un chainage bas, et un chainage haut; crépis à l'intérieur et l'extérieur, produits étanchéité à l'intérieur;	Bassin	8	400 000	3 200 000	
	A3.9.4	Fourniture et pose de conduite de refoulement (du forage au château d'eau) et de distribution (du château d'eau aux bassins)	Ens.	1	1 447 619	1 447 619	
	A3.9.5	Fourniture, pose et raccordement d'un château d'eau constitué d'un polytank de 10m3 et d'un support métallique, à 4 pieds de 6m de hauteur	Ens.	1	4 000 000	4 000 000	
	A3.9.6	Fourniture et installation d'un système d'exhaure solaire (pompe immergée solaire AC/DC d'au moins 5m3/h à 80m, plaques solaires, cadre et support de plaques solaires à hauteur de 1,5m, tête de forage, tube PEHD de 40, câblage électrique divers, sonde de niveau), y compris toutes sujétions	Ens.	1	2 800 000	2 800 000	
	A3.9.7	Clôture grillagée pour un périmètre d'environ 600ml, et toutes sujétions (délimitation, cornière, tendeur, béton, porte d'entrée, main d'œuvre, ...)	ml	600	6 000	3 600 000	
	A3.9.8	<i>Suivi, contrôle des travaux (5% du coût des travaux)</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>5%</i>	<i>21 947 619</i>	<i>1 097 381</i>	
	A3.9.9	Réalisation de 600 ml de haie vive de Bauhinia rufescens	Plant	4 000	100	400 000	Production en pépinière

Types	Activités/sous activités		Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Observations
	A3.9.10	Suivi/appui conseil du STD en charge de l'agriculture	Jour	4	25 000	100 000	
	Coût total A3.9					23 545 000	
	A3.10	Acquérir du matériel de production pour le périmètre maraicher (2 ha) de Dao, quartier Patindekoum					
	A3.10.1	Dotation petit matériel (kit= 01 pic x 4000 fcfa + 03 sacs de ciment x 7000 fcfa + 02 pelles x 3000 fcfa + 01 arrosoir x 5000 fcfa + 1 activateur composte x 10 000 fcfa)= 43 000 fcfa	kit	30	43 000	1 290 000	
	Coût total A3.10					1 290 000	
	A3.11	Former 30 exploitants en production maraîchère et réalisation de compostes en fosses du périmètre maraicher (2 ha) de Dao, quartier Patindekoum					
	A3.11.1	Formation des exploitants sur la production maraichère et la réalisation des compostes en fosses par le STD en charge de l'agriculture	Participant	30	12 000	360 000	Durée 2 jours
			Jour	2	25 000	50 000	Frais du formateur STD
	Coût total A3.11					410 000	
	Coût total activités type 3					81 661 700	
Financement initial - Coût total activités espace de conservation de Minédié						99 024 700	

Tableau 36 : Budget des activités retenues : EC de Minedié, financement initial

❖ Budget des mesures d'atténuation des risques et impacts environnementaux et sociaux des activités de l'EC 2 : Forêt villageoise de Minédié

N°	Principales activités sources d'impacts	Principaux impacts potentiels négatifs	Principales mesures d'atténuation /bonification	Coûts estimatifs des mesures (FCFA)	Responsable de mise en œuvre
A1.1	Réaliser 3918 ml de pares feux autour de la forêt villageoise de Minédié	Risques de blessures au moment de la trouaison	Acquérir un trousseau de soin	50 000	Mairie
		Des déchets solides (emballages d'eau, ...) abandonnés sur le site	Créer une fosse de récupération	50 000	Mairie
			Faire un reboisement de compensation : délimitation du périmètre de l'espace de conservation de Minédié avec des plants espacés de 6m soit environ	160 800	Mairie
A1.2	Reboiser 6 ha dans les espaces dégradés de la forêt de Minédié en plants PFNL	Des déchets solides (emballages d'eau, ...) abandonnés sur le site	Créer une fosse de récupération des déchets plastiques	50 000	Mairie
A3.1	Aménager une pépinière villageoise à Gao et équipement de forage	Risque de blessures pendant les travaux	Doter les travailleurs d'EPI (bottes, gants, ...)	50 000	Mairie
		Des déchets solides (emballages, ...) abandonnés sur le site	Créer une fosse de récupération des déchets plastiques	50 000	Mairie
A3.6	Créer une unité de transformation et de vente de PFNL à Dao	Des déchets solides (emballages, ...) et liquides abandonnés sur le site	Créer une fosse septique d'évacuation des	300 000	Mairie
		Risque de blessure pendant l'exploitation	Doter les femmes d'EPI (bottes, gants, ...)	185 000	Mairie
A3.9	Aménager le périmètre maraîcher de 2 ha à Patindekoum/Dao	Perte de terres (changement de vocation)	Prioriser le propriétaire terrien et les exploitants dans l'attribution des parcelles du périmètre maraîcher et parmi les bénéficiaires des autres activités du PDIC/REDD+	-	Mairie
		Des déchets solides (emballages d'eau, ...) abandonnés sur le site	Créer une fosse de récupération des déchets plastiques	50 000	Mairie
Financement initial - Mesures de sauvegarde - Coût estimatif total EC Minédié				945 800	

Tableau 37: Budget des mesures d'atténuation des risques et impacts environnementaux et sociaux des activités de l'EC de Minédié, financement initial

4.1.3.3 Budget récapitulatif des EC de Baboo et Minedié/ financement initial

Espaces de conservation	Types d'activités	Coût Total (FCFA)
EC 1 : Baboo	Type 1	17 575 000
	Type 2	11 672 000
	Type 3	63 745 300
	Mesures de sauvegardes	1 037 200
	Total EC 1	94 029 500
EC2 : Minedié	Type 1	8 895 000
	Type 2	8 468 000
	Type 3	81 661 700
	Mesures de sauvegardes	945 800
	Total EC 2	99 970 500
Total activités PDIC/REDD+		194 000 000
Frais de fonctionnement (3% du montant alloué au PDIC/REDD+)		6 000 000
Total Général		200 000 000

Tableau 38 : Budget récapitulatif de EC de Baboo de Minedié/ financement initial

4.2 FINANCEMENT ADDITIONNEL

4.2.1. Forêt villageoise de Baboo, financement additionnel

Les activités retenues par les populations dans le cadre du financement additionnel sont de type1, type 2 et type3.

4.2.1.1 Les activités de types 1 (activités liées à la restauration/préservation des espaces de conservation et qui contribuent directement à la séquestration de carbone) d'un coût total de 5 770 000 FCFA)

A1.1 Réaliser un entretien de 7692 ml des pares feux autour de l'EC de Baboo

a. Objectif(s) et résultats attendus

L'entretien des pares-feux vise à protéger la forêt contre les feux de brousse. Les feux de brousse incontrôlés contribuent à fragiliser la végétation et à la perte de la diversité biologique. Comme résultats la forêt gagne en diversité biologique et une meilleure gouvernance.

b. Sous activités

Les principales sous activités de cette réalisation sont le renouvellement du petit matériel de nettoyage, le rafraichissement des participants lors des travaux de nettoyage des herbacées et l'appui conseil du service technique en charge de l'environnement.

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires) :

L'activité bénéficiera directement à l'ensemble de la population des 7 villages estimée à 20 894 (cf. tableau ci-dessous),

Tableau 39 : Effectif des bénéficiaires directs des pares feux de Baboo

Village	Bénéficiaires					
	Total	Hommes	Femmes	Jeunes	Transhumants	PDI
Panin	1371	672	699	342	ND	20
Passin	5377	1129	2904	1344	ND	ND
Mao-Nassira	5846	1228	3157	1461	ND	150
Yinga	1384	291	747	346	ND	10
Tekourou	3174	667	1714	793	ND	ND
Lerou	2699	567	1457	675	ND	20
Zoro	1043	219	563	261	ND	Néant
Total	20894	4773	11241	5222	ND	200

Source : Notice communale de Gao. Rapport final, juin 2022.

d. Moyens à mettre en œuvre : Le coût de réalisation des pares feux est de **220 000 FCFA.**

e. Stratégie de mise en œuvre

La mise en œuvre requiert des actions d'IEC à l'adresse de la population sur les avantages de la persévérance de la lutte contre les feux de brousse ; les actions d'IEC seront conduites par la mairie. Le service technique de l'environnement apportera l'appui/ conseil requis sur la coupe des arbustes et herbacées Il conduira les populations à la délimitation de la bande de servitude. La population mobilisée se chargera de l'exécution pratique des travaux

A1.2 Reboiser 3 ha dans les espaces dégradés de l'EC de Baboo en plants PFNL

a. Objectif(s) et résultats attendus

Les objectifs sont de lutter contre la déforestation et de promouvoir des actions de restauration de la forêt de Baboo. Les résultats attendus sont l'augmentation de la diversité biologique de la forêt et sa meilleure gouvernance.

b. Sous activités

Les principales sous activités sont les suivantes :

- Acquisition de petit matériel pour la trouaison (barre à mine, pioche, pelle, coupe-coupe)
- Acquisition et le transport des plants à partir de la pépinière départementale
- Transport des plants sur le site de reboisement
- Rafrachissement lors de la trouaison et de la plantation
- Appui/conseil et suivi de l'activité par le service technique de l'environnement

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires) :

L'activité bénéficiera directement à l'ensemble de la population des sept villages de l'EC de Baboo estimée à 20 894 habitants. Le reboisement des parties dégradées de l'EC permettra d'augmenter le potentiel forestier en termes de ressources végétales, fauniques et socio-économiques pour les composantes sociales de la commune.

Tableau 40 : Effectif des bénéficiaires directes du reboisement de 3 ha de Baboo

Village	Bénéficiaires					
	Total	Hommes	Femmes	Jeunes	Transhumants	PDI
Panin	1371	672	699	342	ND	20
Passin	5377	1129	2904	1344	ND	ND
Mao-Nassira	5846	1228	3157	1461	ND	150
Yinga	1384	291	747	346	ND	10
Tekourou	3174	667	1714	793	ND	ND
Lerou	2699	567	1457	675	ND	20
Zoro	1043	219	563	261	ND	Néant
Total	20894	4773	11241	5222	ND	200

Source : Notice communale de Gao. Rapport final, juin 2022

d. Moyens à mettre en œuvre

Le coût de réalisation du reboisement est **de 5 550 000 FCFA**

e. Stratégie de mise en œuvre

Pour la réussite de cette activité, l'autorité communale œuvrera à une mobilisation adéquate des ressources humaines avec l'appui financier du PGPC/REDD+ et l'appui technique du service départemental de l'environnement. L'appui-conseil du service technique de l'environnement devrait cibler les acteurs sur les aspects techniques de la trouaison et de la mise en terre des plants et du COGES à travers le sous-comité de surveillance sur le suivi et protection du reboisement. Des visites d'échange au profit du COGES seraient également nécessaires pour une meilleure capitalisation des bonnes pratiques en la matière.

4.2.1.2 Les activités de types 2 (activités habilitantes visant le renforcement de la gouvernance des ressources naturelles de façon générale et du foncier en particulier) d'un coût total de 6 408 000 FCFA.

A2.1 Mettre en place le COGES du parc de vaccination de Panin, quartier Nayou

a. Objectif(s) et résultats attendus

L'objectif de la mise en place du COGES est de contribuer à la gestion équitable et à la durabilité du parc de vaccination et du forage pastoral. L'instauration d'une bonne gouvernance du parc de vaccination et du forage suite à la mise en place du COGES entraînera une baisse de pression exercée par le bétail sur la forêt villageoise.

b. Sous activités

Les principales sous activités pour cette étape sont les suivantes :

- Identification de tous les usagers et leurs représentants,
- Atelier de mise en place du COGES,
- Formation du COGES en gestion,
- Supervision de l'activité par le service technique de l'élevage

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires)

Toute la population du village de Panin (1 371 habitants) est bénéficiaire directe de la mise en place du COGES, dont 672 hommes, 699 femmes, 342 jeunes et 20 PDI.

d. Moyens à mettre en œuvre

Moyens financiers : Le coût de la mise en place du COGES est de **302 000 FCFA**

e. Stratégie de mise en œuvre

La mairie est chargée de la mise en place du COGES avec le service en charge de l'élevage qui veillera à une identification de tous les usagers ou de leurs représentants. La mise en place du COGES se fera à travers une assemblée générale organisée par la mairie. Un effectif de 6 membres (Président, Secrétaire, Trésorier, Trésorier adjoint Secrétaire à l'information et à l'organisation Secrétaire chargé de l'entretien) est jugé adéquat. Un procès-verbal est ensuite établi et un arrêté mettant en place le COGES est pris par le Président de conseil de collectivité.

A2.2 Mettre en place le COGES du magasin de stockage de 50 tonnes pour aliments de bétail à Lerou, quartier Lerou

a. Objectif(s) et résultats attendus

L'objectif de la mise en place du COGES est de contribuer à la gestion équitable et à la durabilité du magasin de stockage pour aliments de bétail. Le résultat attendu est l'instauration d'une bonne gouvernance du magasin suite à la mise en place du COGES. La disponibilité d'aliments de bétail atténuera la pression animale sur les ressources végétales la forêt villageoise.

b. Sous activités

Les principales sous activités pour cette étape sont les suivantes :

- Identification de tous les demandeurs potentiels ou de leurs représentants,
- Atelier de mise en place du COGES,
- Formation du COGES en gestion,
- Supervision de l'activité par le service technique de l'élevage

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires)

Toute la population du village de village de Lerou (2 699 habitants) est bénéficiaire directe de la mise en place du COGES, dont 567 hommes, 1457 femmes, 675 jeunes et 20 PDI.

d. Moyens à mettre en œuvre

Moyens financiers : Le coût de la mise en place du COGES est de **302 000 FCFA**

e. Stratégie de mise en œuvre

La mairie est chargée de la mise en œuvre des activités en collaboration avec le service en charge de l'élevage. Elle veillera à une identification rigoureuse de tous les usagers ou de leurs représentants. La mise en place du COGES se fera à travers une AG organisée par la mairie. Un effectif de 6 membres (Président, Secrétaire, Trésorier, Trésorier adjoint Secrétaire à l'information et à l'organisation Secrétaire chargé de l'entretien) est jugé adéquat. Un procès-verbal est ensuite établi et un arrêté mettant en place le COGES est pris par le Président de conseil de collectivité.

A2.3

Mettre en place le COGES du périmètre maraîcher d'un (1) ha à Yinga, quartier Frelessan

a. Objectif(s) et résultats attendus

L'objectif de la mise en place du COGES est de contribuer à la gestion équitable et à la durabilité du périmètre maraîcher. Le résultat attendu est l'instauration d'une bonne gouvernance du périmètre maraîcher suite à la mise en place du COGES permettra de créer de sources de revenus et moins de pression vers la forêt villageoise.

b. Sous activités

Les principales sous activités pour cette étape sont les suivantes :

- Identification de tous les usagers et leurs représentants,
- Atelier de mise en place du COGES,
- Formation du COGES en gestion avec mise en place de quelques outils
- Supervision de l'activité par le service technique de l'élevage

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires)

Toute la population du village de village de Yinga (1 384 habitants) est bénéficiaire directe de la mise en place du COGES, dont 291hommes, 747 femmes, 346 jeunes et 10 PDI.

d. Moyens à mettre en œuvre

Moyens financiers : Le coût de la mise en place du COGES est de **302 000 FCFA**

e. Stratégie de mise en œuvre

La mairie est chargée de la mise en œuvre des activités en collaboration avec le service en charge de l'élevage. Elle veillera à une identification rigoureuse de tous les usagers et de leurs représentants. La mise en place du COGES se fera à travers une AG organisée par la mairie. Un effectif de 6 membres (Président, Secrétaire, Trésorier, Trésorier adjoint Secrétaire à l'information et à l'organisation Secrétaire chargé de l'entretien) est jugé adéquat. Un procès-verbal est ensuite établi et un arrêté mettant en place le COGES est pris par le Président de conseil de collectivité.

A2.4 Mettre en place le COGES du périmètre maraîcher de deux (2) ha à Passin, quartier Kassan

a. Objectif(s) et résultats attendus

L'objectif de la mise en place du COGES est de contribuer à la gestion équitable et à la durabilité du périmètre maraîcher. Le résultat attendu est l'amélioration des revenus de la population, une diminution de la pression humaine sur la forêt, et une amélioration de la gouvernance du site maraîcher suite à la mise en place du COGES.

b. Sous activités

Les principales sous activités pour cette étape sont les suivantes :

- Identification de tous les usagers et leurs représentants,
- Atelier de mise en place du COGES,
- Formation du COGES en gestion avec mise en place de quelques outils
- Supervision de l'activité par le service technique de l'élevage

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires)

Toute la population du village de Passin (5 377 habitants) est bénéficiaire directe de la mise en place du COGES, dont 1 129 hommes, 2 904 femmes, 1 344 jeunes.

d. Moyens à mettre en œuvre

Moyens financiers : Le coût de la mise en place du COGES est de **302 000 FCFA**

e. Stratégie de mise en œuvre

La mairie est chargée de la mise en œuvre des activités en collaboration avec le service en charge de l'élevage. Elle veillera à une identification rigoureuse de tous les usagers et de leurs représentants. La mise en place du COGES se fera à travers une assemblée générale organisée par la mairie. Un effectif de 6 membres (Président, Secrétaire, Trésorier, Trésorier adjoint Secrétaire à l'information et à l'organisation Secrétaire chargé de l'entretien) est jugé adéquat. Un procès-verbal est ensuite établi et un arrêté mettant en place le COGES est pris par le Président de conseil de collectivité.

A2.5 Elaborer le cahier de charges pour parc de vaccination à Panin, quartier Nayou

a. Objectif(s) et résultats attendus

L'objectif de l'élaboration des cahiers des charges est de gérer durablement les infrastructures concernées (forages pastoraux, parcs de vaccination, périmètres maraîchers). Le cahier de charge va contribuer à la gestion équitable et à la durabilité de ces infrastructures. Le résultat attendu est la définition consensuelle des modalités d'application des règles de gestion relatives à l'accès, à la maintenance /entretien, au respect des valeurs d'équité et de genre, les conditions d'application des clauses disciplinaires et des diverses contributions financières (cotisations pour l'entretien, etc.).

b. Sous activités

Les sous-activités sont les suivantes :

- Recruter un ou plusieurs prestataires ;
- Elaborer les cahiers de charges ;
- Valider les cahiers de charges

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires)

Toute la population du village de Panin (1 371 habitants) est bénéficiaire directe de la mise en place du COGES, dont 672 hommes, 699 femmes, 342 jeunes et 20 PDI.

d. Moyens à mettre en œuvre : Le coût de l'élaboration des quatre (4) cahiers de charges est de **1 300 000 FCFA**

e. Stratégie de mise en œuvre

La mairie se chargera du recrutement d'un ou des prestataires pour animer et élaborer les cahiers de charge. La mise en œuvre de l'activité impliquera le COGES, les services techniques déconcentrés, les autorités coutumières et la Mairie. Un procès-verbal sera établi et un arrêté mettant en place le cahier de charge est pris par le Président de conseil de collectivité.

A2.6 Elaborer du cahier de charges du magasin de stockage de 50 tonnes pour aliments de bétail à Lerou, quartier Lerou,

a. Objectif(s) et résultats attendus

L'objectif de l'élaboration des cahiers des charges (CC) est de gérer durablement les infrastructures concernées. Le cahier de charge va contribuer à la gestion équitable et à la durabilité de ces infrastructures. Le résultat attendu est la définition consensuelle des modalités d'application des règles de gestion relatives à l'accès, à la maintenance /entretien, au respect des valeurs d'équité et de genre, les conditions d'application des clauses disciplinaires et des diverses contributions financières (cotisations pour entretien, etc.).

b. Sous activités

Les sous-activités sont les suivantes :

- Recruter un ou plusieurs prestataires ;

- Elaborer les cahiers de charges ;
- Valider les cahiers de charges

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires)

Toute la population du village de village de Lerou (2 699 habitants) est bénéficiaire directe de la mise en place du COGES, dont 567 hommes, 1457 femmes, 675 jeunes et 20 PDI.

d. Moyens à mettre en œuvre : Le coût de l'élaboration des quatre (4) cahiers de charges est de **1 300 000 FCFA**

e. Stratégie de mise en œuvre

La mairie se chargera du recrutement d'un ou des prestataires pour animer et élaborer les cahiers de charge. La mise en œuvre de l'activité impliquera le COGES, les services techniques déconcentrés, les autorités coutumières et la Mairie. Un procès-verbal sera établi et un arrêté mettant en place le cahier de charge est pris par le Président de conseil de collectivité.

A2.7 Elaborer du cahier de charges du périmètre maraîcher (1 ha) à Yinga, quartier Frelessan

a. Objectif(s) et résultats attendus

L'objectif de l'élaboration des cahiers des charges (CC) est de gérer durablement les infrastructures concernées. Le cahier de charge va contribuer à la gestion équitable et à la durabilité de ces infrastructures. Le résultat attendu est la définition consensuelle des modalités d'application des règles de gestion relatives à l'accès, à la maintenance /entretien, au respect des valeurs d'équité et de genre, les conditions d'application des clauses disciplinaires et des diverses contributions financières (cotisations pour maintenance, etc.).

b. Sous activités

Les sous-activités sont les suivantes :

- Recruter un ou plusieurs prestataires ;
- Elaborer les cahiers de charges ;
- Valider les cahiers de charges

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires)

Toute la population du village de village de Yinga (1 384 habitants) est bénéficiaire directe de la mise en place du COGES, dont 291hommes, 747 femmes, 346 jeunes et 10 PDI.

d. Moyens à mettre en œuvre : Le coût de l'élaboration des quatre (4) cahiers de charges est de **1 300 000 FCFA**

e. Stratégie de mise en œuvre

La mairie se chargera du recrutement d'un ou des prestataires pour animer et élaborer les cahiers de charge. La mise en œuvre de l'activité impliquera le COGES, les services techniques déconcentrés, les autorités coutumières et la Mairie. Un procès-verbal sera établi et un arrêté mettant en place le cahier de charge est pris par le Président de conseil de collectivité.

A2.5 Elaborer du cahier de charges du périmètre maraîcher de deux (2) à Passin, quartier Kassan.

a. Objectif(s) et résultats attendus

L'objectif de l'élaboration des cahiers des charges (CC) est de gérer durablement les infrastructures concernées (forages pastoraux, parcs de vaccination, périmètres maraîchers). Le cahier de charge va contribuer à la gestion équitable et à la durabilité de ces infrastructures. Le résultat attendu est la définition consensuelle des modalités d'application des règles de gestion relatives à l'accès, à la maintenance /entretien, au respect des valeurs d'équité et de genre, les conditions d'application des clauses disciplinaires et des diverses contributions financières (cotisations pour maintenance, etc.).

b. Sous activités

Les sous-activités sont les suivantes :

- Recruter un ou plusieurs prestataires ;
- Elaborer les cahiers de charges ;
- Valider les cahiers de charges

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires)

Toute la population du village de village de Passin (5 377 habitants) est bénéficiaire directe de la mise en place du COGES, dont 1 129 hommes, 2 904 femmes, 1 344 jeunes.

d. Moyens à mettre en œuvre : Le coût de l'élaboration des quatre (4) cahiers de charges est de **1 300 000 FCFA**

e. Stratégie de mise en œuvre

La mairie se chargera du recrutement d'un ou des prestataires pour animer et élaborer les cahiers de charge. La mise en œuvre de l'activité impliquera le COGES, les services techniques déconcentrés, les autorités coutumières et la Mairie. Un procès-verbal sera établi et un arrêté mettant en place le cahier de charge est pris par le Président de conseil de collectivité.

4.2.1.3 Les activités de types 3 (activités indirectement liées à la forêt mais permettant de limiter les facteurs de déforestation ou de dégradation des forêts) d'un coût total de 59 115 000 FCFA)

A3.1 Réaliser un parc de vaccination à Panin, quartier Nayou

a. Objectif(s) et résultats attendus

Les aménagements et équipements pastoraux ne couvrent pas les besoins dans la commune de Gao qui ne dispose que de deux (02) parcs de vaccinations aménagés à Gao et à Mao-Nassira et d'un magasin d'intrant à Mao. On note l'absence de piste à bétail et de zone de pâturage aménagées. La réalisation de ce sous-projet permettra de soulager une grande partie du village de Panin et des villages voisins. Les résultats sont une meilleure couverture pour la santé animale, la sécurité du personnel et une meilleure gestion des animaux lors des interventions sanitaires et des campagnes de vaccination. Ces résultats impacteront sur les ressources naturelles.

b. Sous activités

- Recrutement de l'entreprise pour l'exécution du chantier
- Réalisation du parc de vaccination ;
- Suivi de la mise en œuvre par le service de l'élevage.

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires) :

L'activité bénéficiera directement à 60 éleveurs issus des villages de Panin, Yinga et Lerou. Au total 21 hommes et 9 femmes, 6 jeunes, 21 transhumants et 3 PDI. (Cf. tableau ci-dessous).

Tableau 41 : Effectif des bénéficiaires directes de la réalisation d'un forage pastoral à Panin/Nayou

Village	Bénéficiaires					
	Total	Hommes	Femmes	Jeunes	Transhumants	PDI
Yinga	20	7	3	2	7	1
Lerou	20	7	3	2	7	1
Panin	20	7	3	2	7	1
Total	60	21	9	6	21	3

Source ; Données d'enquêtes sondage avec les populations et leurs représentants (PDS, CVD et Comité communale PDIC-REDD+) Septembre 2022.

d. Moyens à mettre en œuvre : Le coût de réalisation est de 7 035 000 FCFA

e. Stratégie de mise en œuvre

L'autorité communale va recruter un prestataire pour la réalisation du parc à structure métallique. Le PGPC/REDD+ assureront le suivi afin que les produits répondent aux normes de qualité pour des interventions aisées du personnel de santé animale.

La mise en place d'un comité de gestion du parc est faite concomitamment à la construction du parc de vaccination. Un effectif de 6 membres est jugé adéquat. Les membres de ce comité devront être formés et les frais de formation devront être intégrés au coût de réalisation du parc de vaccination. Le choix du site devrait respecter l'emprise foncière d'un rayon de 100 mètres autour du parc de vaccination.

A.3.2 Construire un magasin de stockage de 50 tonnes pour aliments de bétail à Lerou, quartier Lerou

a. Objectif(s) et résultats attendus

L'objectif est de mettre à la disposition des éleveurs de Lerou une structure de stockages des aliments de bétail en vue de lutter contre les goulots d'étranglement dont ils sont victimes chaque année. Les résultats attendus sont un accès facilité et à prix abordables des aliments de bétail, la meilleure conservation et la gestion équitable des différentes acquisitions.

b. Sous activité

Les sous-activités à ce niveau sont :

- Recrutement de l'entreprise pour l'exécution du chantier
- Réalisation du Magasin et équipement ;
- Suivi de la mise en œuvre par le service de l'élevage.

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires :

L'activité bénéficiera directement à 100 éleveurs des villages de Lerou Panin et Yinga. Au total 42 hommes et 20 femmes, 16 jeunes, 14 transhumants et 8 PDI. (Cf. tableau ci-dessous).

Tableau 42 : Effectif des bénéficiaires directes d'un magasin de stockage d'aliments de bétail à Lerou

Village	Bénéficiaires					
	Total	Hommes	Femmes	Jeunes	Transhumants	PDI
Panin	25	7	5	3	5	5
Lérou	30	15	5	3	5	2
Yinga	45	20	10	10	4	1
Total	100	42	20	16	14	8

Source : Données d'enquêtes sondage avec les populations et leurs représentants (PDS, CVD et Comité communale PDIC-REDD+) Septembre 2022.

d. Moyens financiers : Le coût de réalisation est de 10 605 000 FCFA

e. Stratégie de mise en œuvre

La stratégie de mise en œuvre s'articule autour de la mobilisation et responsabilisation des éleveurs généralement absents des activités de la commune. La mise en place d'un COGES est l'opportunité pour l'appropriation de l'ouvrage pour ceux dont les activités sont centrées sur l'élevage.

La construction de ce magasin de stockage est un tremplin pour booster les activités d'élevage dans la zone et de facto l'organisation des éleveurs et leur participation au processus de gestion des ressources forestières.

A3.3 Aménager un périmètre maraîcher d'un (1) ha Yinga, quartier Frelessan

a. Objectif(s) et résultats attendus

Les cultures de contre-saison permettent d'occuper les populations, en particulier les femmes, en saison sèche, période d'inactivité en général. Les résultats attendus de cette activité sont :

- Une amélioration substantielle des revenus des ménages,
- Une baisse des pressions réelles ou potentielles sur les ressources naturelles de l'espace de conservation et des autres massifs forestiers de la commune.

b. Sous activités

- Recrutement de l'entreprise d'exécution du chantier ;
- Parcellement/aménagement sommaire du périmètre,
- Réalisation de forage à pompe immergée solaire d'au moins 5m³/h, équipé d'un château d'eau de 7m³
- Réalisation de 4 bassins étanches pour le stockage de l'eau
- Acquisition et pose de grillages et toutes sujétions ;
- Suivi et évaluation du service technique de l'agriculture.

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires)

L'activité bénéficiera directement à 38 exploitants du village de Yinga. Au total 10 hommes et 19 femmes, 7 jeunes et 2 PDI. Chaque exploitant bénéficiera d'une parcelle de 130 m² maximum. (Cf. tableau ci-dessous).

Tableau 43 : Effectif des bénéficiaires directes d'un périmètre maraîcher de 1 ha à Yinga/Frelessan

Village	Bénéficiaires				
	Total	Hommes	Femmes	Jeunes	PDI
Yinga/Frelessan	76	20	38	15	3

Source : DRAHA Centre-Ouest et Service départemental de l'agriculture de Gao Septembre 2022.

d. Moyens financiers : Le coût de réalisation de l'activité est de 17 650 000 FCFA

e. Stratégie de mise en œuvre

Il s'agit de promouvoir des activités de production maraîchère réalisés à partir d'un point d'eau (forage à débit d'au moins 5m³/heure) sur une superficie de 1 ha. Ce périmètre sera clôturé par du grillage. Pour la bonne exécution des travaux la stratégie de mise en œuvre, l'organisation et la formation des producteurs sont capitales.

L'entreprise recruté exécutera les travaux de forage et d'aménagement. Le périmètre sera clôturé par du grillage. La bonne exécution des travaux est basée sur la responsabilité de chaque acteur à sa tâche conformément aux sous-activités déclinées ci-dessus. Les aspects de recrutement et de coordination de l'activité reviennent à l'autorité communale et les aspects de renforcement des capacités reviennent au service en charge de l'agriculture. La formation des maraichers est capitale pour une amélioration de la maîtrise de la production.

A3.4	Former 20 exploitants maraîchers à la production maraîchère et la réalisation de compostes en fosse du périmètre maraîcher (1 ha) à Yinga, quartier Frelessan
-------------	--

a. Objectif(s) et résultats attendus

Cette activité a pour objectif de renforcer les capacités de vingt (20) exploitants maraîchers afin d'enclencher un processus d'apprentissage collectif et progressif des meilleures techniques de production maraîchères. En résultats attendus :

- La productivité maraîchère s'est améliorée,
- La pression humaine sur la forêt a considérablement baissé.

b. Sous activités

Deux sous activités peuvent caractériser cette activité :

- Identification des bénéficiaires,
- Formation des vingt producteurs maraîchers,
- Dotation de vingt maraîchers en petit matériel : pour chaque maraîcher, un pic, de 03 sacs de ciment, de 02 pelles, d'un (01) arrosoir et d'un (1) paquet d'activateur de composte. Le kit vise à construire un système de compostage en fosse.

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires) : Cette formation bénéficiera directement à 20 producteurs maraîchers dont au moins 50% de femmes.

d. Moyens à mettre en œuvre : 270 000 FCFA

e. Stratégie de mise en œuvre

Les bénéficiaires seront identifiés à travers l'organisation des producteurs maraîchers existantes. Seront privilégiés, les producteurs maraîchers qui seront en mesure de réaliser le composte en fosse. Le service en charge de l'agriculture appuiera la mairie pour la mise en œuvre de l'activité. Il assurera la formation des producteurs à travers une session in situ.

A3.5	Acquérir du matériel de production au profit des producteurs du périmètre maraîcher d'un (1) ha à Yinga, quartier Frelessan
-------------	--

a. Objectif(s) et résultats attendus

Si la volonté d'améliorer son revenu par le maraîchage existe, elle est généralement handicapée par le niveau d'équipement qui induit sur la productivité des personnes engagées. Un site aménagé, même au minima, offre plus de chance de rentabiliser son activité. L'objectif d'acquérir des équipements et du matériel de production est :

- Améliorer substantiellement le revenu de plusieurs ménages,
- Une baisse des pressions sur les ressources naturelles de l'espace de conservation et des autres massifs forestiers de la commune

b. Sous activités

Les sous activités qui seront déroulées sont les suivantes :

- Sélection du fournisseur le mieux disant,

- Acquisition des équipements et du matériel de production maraîchères,

Les acquisitions attendues sont :

- 20 kits de petit matériel dont chacun est constitué d'un pic, de 03 sacs de ciment, de 02 pelles, d'un (01) arrosoir et d'un (1) paquet d'activateur de composte. Le kit vise à construire un système de compostage en fosse.

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires) :

Les motopompes, à utilisation communautaire, vont bénéficier à plus de 100 exploitants maraîchers tandis que le petit matériel ira à 20 exploitants maraîchers individuels sélectionnées dont au moins 50% de femmes.

d. Moyens à mettre en œuvre : 860 6000 FCFA

e. Stratégie de mise en œuvre

le petit matériel, la formation au maraîchage et au compostage servira de cadre de dotation du petit matériel aux participants.

La mairie va définir le cadre global d'utilisation des équipements et veillera à l'équité d'accès et à la durabilité de l'investissement

A3.6 Aménager un périmètre maraîcher de deux (2) ha à Passin, quartier Kassan

a. Objectif(s) et résultats attendus

Les cultures de contre-saison permettent d'occuper les populations, en particulier les femmes, en saison sèche, période d'inactivité en général. Les résultats attendus de cette activité sont :

- Une amélioration substantielle des revenus des ménages,
- Une baisse des pressions réelles ou potentielles sur les ressources naturelles de l'espace de conservation et des autres massifs forestiers de la commune.

b. Sous activités

- Recrutement de l'entreprise et le suivi/contrôle du chantier ;
- Parcellement/aménagement sommaire du périmètre,
- Réalisation d'un forage positif d'au moins 5m³/h, équipé d'un château d'eau de 10m³
- Construction de 8 bassins étanches de stockage de l'eau,
- Clôture grillagée et toutes sujétions ;
- Suivi par le service de l'agriculture.

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires) :

L'activité bénéficiera directement à 76 exploitants du village de Passin. Au total 20 hommes, 38 femmes, 15 jeunes et 3 PDI. Chaque exploitant bénéficiera d'une parcelle de 130 m² maximum. (Cf. tableau ci-dessous).

d. Moyens financiers : le coût de réalisation de l'activité est de 21 525 000 FCFA

e. Stratégie de mise en œuvre

Il s'agit de promouvoir la production maraîchère dans le village de Passin à partir d'un forage sur une superficie de 2 ha. L'entreprise recruté exécutera les travaux de forage et d'aménagement. Le périmètre sera clôturé par du grillage. La bonne exécution des travaux est basée sur la responsabilité de chaque acteur à sa tâche conformément aux sous-activités déclinées ci-dessus. Les aspects de recrutement et de coordination de l'activité reviennent à l'autorité communale et les aspects de renforcement des capacités reviennent au service en charge de l'agriculture.

A3.7 Former 20 exploitants maraîchers pour le périmètre maraicher de deux (2) ha à Passin, quartier Kassan

a. Objectif(s) et résultats attendus

La formation des maraichers est capitale pour une amélioration de la maîtrise de la production. Cette activité a pour objectif de renforcer les capacités de vingt (20) exploitants maraichers afin d'enclencher un processus d'apprentissage collectif et progressif des meilleures techniques de production maraîchères. En résultats attendus :

- La productivité maraîchère s'est améliorée,
- La pression humaine sur la forêt a considérablement baissé.

b. Sous activités

Deux sous activités peuvent caractériser cette activité :

- Identification des bénéficiaires,
- Formation des vingt producteurs maraîchers,
- Dotation de vingt maraîchers en petit matériel : pour chaque maraîcher, un pic, de 03 sacs de ciment, de 02 pelles, d'un (01) arrosoir et d'un (1) paquet d'activateur de composte. Le kit vise à construire un système de compostage en fosse.

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires) :

Cette formation bénéficiera directement à 20 producteurs maraîchers dont au moins 50% de femmes.

d. Moyens à mettre en œuvre : 290 000 FCFA

e. Stratégie de mise en œuvre

Les bénéficiaires seront identifiés à travers l'organisation des producteurs maraîchers existantes. Seront privilégiés, les producteurs maraichers qui seront en mesure de réaliser le composte en fosse. Le service en charge de l'agriculture appuiera la mairie pour la mise en œuvre de l'activité. Il assurera la formation des producteurs à travers une session in situ.

A3.8**Acquérir du matériel de production maraîchère pour le périmètre maraîcher de deux (2) ha à Passin, quartier Kassan****a. Objectif(s) et résultats attendus**

Si la volonté d'améliorer son revenu par le maraîchage existe, elle est généralement handicapée par le niveau d'équipement qui induit sur la productivité des personnes engagées. Un site aménagé, même au minima, offre plus de chance de rentabiliser son activité. L'objectif d'acquérir des équipements et du matériel de production est :

- Améliorer substantiellement le revenu de plusieurs ménages,
- Une baisse des pressions sur les ressources naturelles de l'espace de conservation et des autres massifs forestiers de la commune

b. Sous activités

Les sous activités qui seront déroulées sont les suivantes :

- Sélection du fournisseur le mieux disant,
- Acquisition des équipements et du matériel de production maraîchères,

Les acquisitions attendues sont :

- 20 kits de petit matériel dont chacun est constitué d'un pic, de 03 sacs de ciment, de 02 pelles, d'un (01) arrosoir et d'un (1) paquet d'activateur de composte. Le kit vise à construire un système de compostage en fosse.

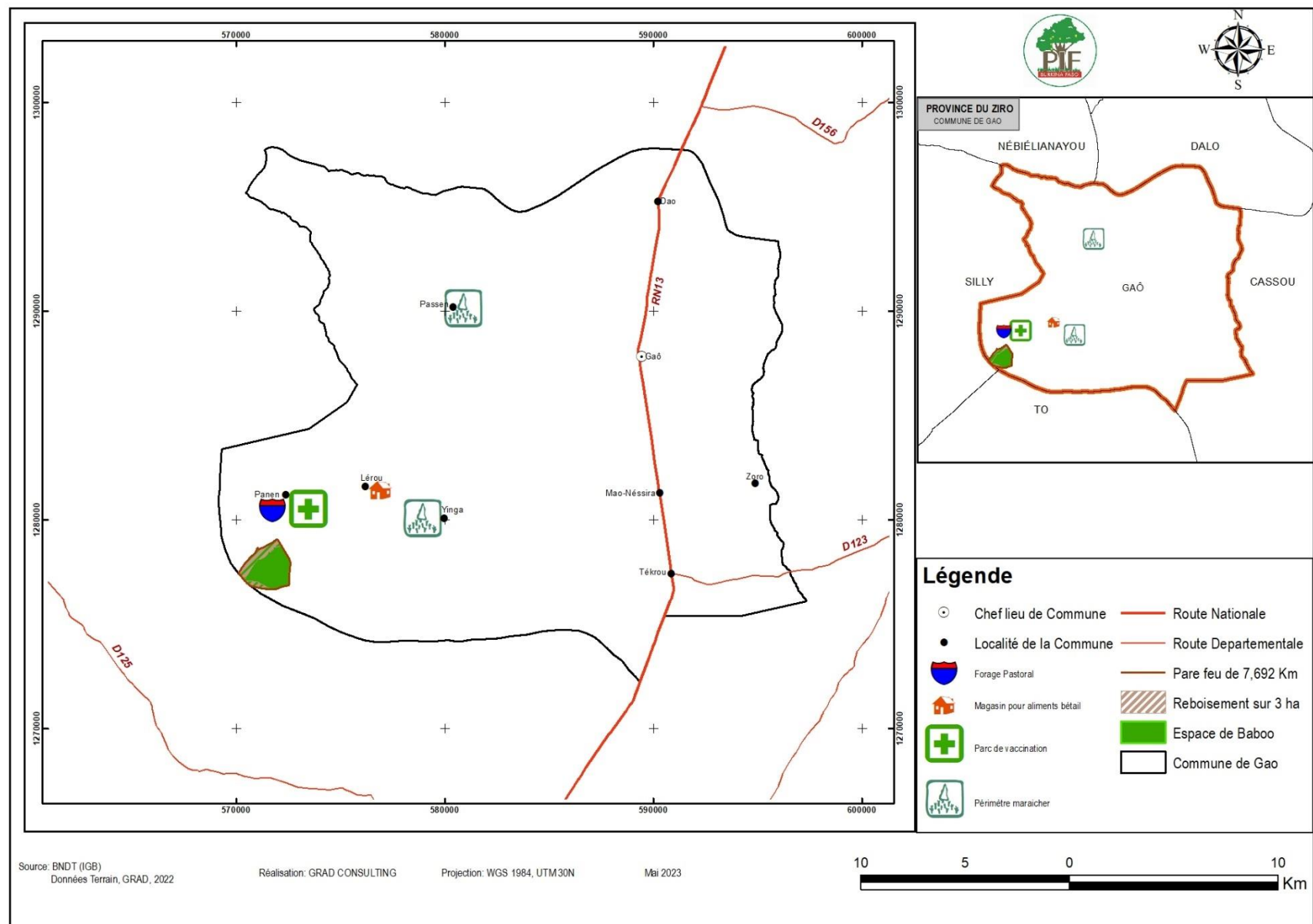
c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires) :

Le petit matériel ira à 20 exploitants maraîchers individuels sélectionnées dont au moins 50% de femmes.

d. Moyens à mettre en œuvre : 860 000 FCFA**e. Stratégie de mise en œuvre**

Pour le petit matériel, la formation au maraîchage et au compostage servira de cadre de dotation du petit matériel aux participants.

La mairie va définir le cadre global d'utilisation des équipements et veillera à l'équité d'accès et à la durabilité de l'investissement



Carte n° 8 : Localisation des investissements de l'EC de Baboo /financement additionnel

4.2.2 Espace de conservation de Minedié, financement additionnel

Au niveau de Minedié, pour le financement additionnel, les activités ciblées de type 1, type 2, type 3 par les populations sont :

4.2.2.1 Les activités de types 1 (activités liées à la restauration/préservation des espaces de conservation et qui contribuent directement à la séquestration de carbone) d'un coût total de 3 830 000 FCFA)

A1.1 Réaliser un entretien de 3918 ml de pares-feux autour de la forêt villageoise de Minédié

a. Objectif(s) et résultats attendus

La réalisation des pares-feux vise à protéger la forêt contre les feux de brousse. Les feux de brousse incontrôlés contribuent à fragiliser la végétation responsable de la séquestration du carbone et peuvent contribuer à la perte de la diversité biologique. Les résultats attendus sont : la réduction de la perte de la diversité biologique, la colonisation des zones dégradées et le développement de la RNA.

b. Sous activités

Les sous-activités pour cet investissement sont :

- Acquisition de petit matériel de nettoyage,
- Formation in situ sur l'élagage des arbres,
- Rafrachissement aux participants lors des travaux de réalisation/ nettoyage,
- Appui technique et suivi des travaux par le service technique de l'environnement.

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires) :

L'activité bénéficiera directement à 5559 personnes des deux villages riverains de l'EC. Au total 1167 hommes et 3002 femmes, 1390 et 87 PDI. (Cf. tableau ci-dessous).

Tableau 44: Effectif des bénéficiaires directes des pares feux de Minédié

Village	Bénéficiaires					
	Total	Hommes	Femmes	Jeunes	Transhumants	PDI
Dao	2 152	452	1162	538	ND	ND
Gao	3 407	715	1840	852	ND	87
Total	5559	1167	3002	1390	ND	87

Source : Notice communale de Gao. Rapport final, juin 2022

d. Moyens à mettre en œuvre

Moyens financiers : Le coût de réalisation de ce sous-projet est de **110 000 FCFA**

e. Stratégie de mise en œuvre

La stratégie de mise en œuvre requiert des actions d'IEC à l'adresse de la population sur les avantages de la lutte contre les feux de brousse. Il faudrait également intéresser la population à la gestion de la forêt en initiant des projets d'exploitation rationnelle des ressources forestières : PFNL, bois mort etc. Il faut prévoir un rafraichissement ou un repas communautaire lors des travaux.

A1.2 Reboiser 2 ha dans les espaces dégradés de la forêt de Minédié en plants PFNL

a. Objectif(s) et résultats attendus

Il s'agira de lutter contre la déforestation et promouvoir des actions de restauration de la forêt de Minédié. Les résultats attendus sont que les zones dénudées de l'EC sont reboisées et contribuent à l'augmentation de son potentiel végétal. En renforçant le potentiel floristique de l'EC, l'objectif principal de l'activité est de rehausser les capacités de séquestration du carbone.

b. Sous activités

L'activité va être conduite en déroulant les étapes ci-après :

- Identification des parties dégradées à reboiser ;
- Acquisition des plants et des grillages de protection ;
- Formation in situ aux techniques de piquetage, trouaison et mise en terre ;
- Appui/conseil/formation du service départemental en charge de l'Environnement

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires) :

L'activité bénéficiera directement à l'ensemble de la population des deux villages, soit 5559 personnes. Au total 1167 hommes et 3002 femmes, 1390 et 87 PDI. (Cf. tableau ci-dessous).

Tableau 45 : Effectif des bénéficiaires directes du reboisement de Minédié en plants PFNL

Village	Bénéficiaires					
	Total	Hommes	Femmes	Jeunes	Transhumants	PDI
Dao	2 152	452	1162	538	ND	ND
Gao	3 407	715	1840	852	ND	87
Total	5559	1167	3002	1390	ND	87

Source : Notice communale de Gao. Rapport final, juin 2022

d. Moyens à mettre en œuvre

Moyens financiers (coût) : le coût de réalisation de ce sous-projet est **de 3 720 000 FCFA**

e. Stratégie de mise en œuvre

Il va s'agir de reboiser, en usant d'essences variées de forte croissance et adaptées (*Parkia biglobosa*, *Detarium microcarpum*, *Acacia senegalensis*, *acacia nilotica*, etc.) les parties dégradées à l'intérieur de l'entité.

L'autorité communale mobilisera les ressources humaines avec l'appui financier du PGPC/REDD+ et l'appui du service technique en charge de l'environnement qui renforcera les capacités des acteurs sur les aspects de la trouaison, de la mise en terre des plants et sur la protection grillagée du reboisement. Il faut envisager une prise en charge financière des trouaisons et de la mise en terre des plants Des visites d'échange au profit du COGES seraient également nécessaires pour une meilleure capitalisation des bonnes pratiques en la matière. Les plants seront fournis par la pépinière départementale : environ 2 000 plants sont attendus

4.2.2.2 Les activités de types 2 (activités habilitantes visant le renforcement de la gouvernance des ressources naturelles de façon générale et du foncier en particulier) d'un coût total de 3 204 000 FCFA)

A2.1 Mettre en place le COGES de magasin de stockage de 50 tonnes pour aliments de bétail à Pissy/Dao

a. Objectif(s) et résultats attendus

L'objectif de la mise en place du COGES est de contribuer à la gestion équitable et à la durabilité du parc de vaccination. Le résultat attendu est l'amélioration de la gouvernance du parc suite à la mise en place du COGES.

b. Sous activités

- Identification de tous les usagers et leurs représentants,
- Elaboration et adoption d'un projet de statut et règlement intérieur du COGES,
- Atelier de mise en place du COGES,
- Supervision de l'activité par le service technique de l'élevage

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires)

Toute la population du village est bénéficiaires directs de la mise en place du COGES (cf. Tableau ci-dessus)

Tableau 46 : Effectif des bénéficiaires directes du magasin de stockage de 50 tonnes pour aliments de bétail à Pissy/Dao

Village	Bénéficiaires					
	Total	Hommes	Femmes	Jeunes	Transhumants	PDI
Dao	2 152	452	1162	538	ND	ND
Gao	3 407	715	1840	852	ND	87
Total	5559	1167	3002	1390	ND	87

Source : Notice communale de Gao. Rapport final, juin 2022

d. Moyens à mettre en œuvre

Moyens financiers : Le coût de la mise en place du COGES est de **302 000 FCFA**

e. Stratégie de mise en œuvre

La mairie est chargée de la mise en œuvre des activités en collaboration avec le service en charge de l'élevage. Elle veillera à une identification rigoureuse de tous les usagers et de leurs représentants. La mise en place du COGES se fera à travers une AG organisée par la mairie. Un effectif de 6 membres (Président, Secrétaire, Trésorier, Trésorier adjoint Secrétaire à l'information et à l'organisation Secrétaire chargé de l'entretien) est jugé adéquat. Un procès-verbal est ensuite établi et un arrêté mettant en place le COGES est pris par le Président de conseil de collectivité.

A2.2 Mettre en place le COGES de la piste à bétail (5km) Dao -Gao

a. Objectif(s) et résultats attendus

L'objectif de la mise en place du COGES est de contribuer à la gestion équitable et à la durabilité du parc de vaccination. Le résultat attendu est l'amélioration de la gouvernance du parc suite à la mise en place du COGES.

b. Sous activités

- Identification de tous les usagers et leurs représentants,
- Elaboration et adoption d'un projet de statut et règlement intérieur du COGES,
- Atelier de mise en place du COGES,
- Supervision de l'activité par le service technique de l'élevage

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires)

Toute la population du village est bénéficiaires directs de la mise en place du COGES (cf. Tableau ci-dessus)

Tableau 47 : Effectif des bénéficiaires directes de la matérialisation de la piste à bétail Dao - Gao d

Village	Bénéficiaires					
	Total	Hommes	Femmes	Jeunes	Transhumants	PDI
Panin	1 371	672	699	342	ND	20
Passin	5 377	1129	2904	1344	ND	ND
Mao-Nassira	5 846	1228	3157	1461	ND	150
Yinga	1 384	291	747	346	ND	10
Tekourou	3 174	667	1714	793	ND	ND
Lerou	2 699	567	1457	675	ND	20
Dao	2 152	452	1162	538	ND	ND
Gao	3 407	715	1840	852	ND	87
Zoro	1 043	219	563	261	ND	Néant
Total	26 453	5940	14243	6612	ND	287

Source : Données notice communale PDIC-REDD+, juin 2022).

d. Moyens à mettre en œuvre

Moyens financiers : Le coût de la mise en place du COGES est de **302 000 FCFA**

e. Stratégie de mise en œuvre

La mairie est chargée de la mise en œuvre des activités en collaboration avec le service en charge de l'élevage. Elle veillera à une identification de tous les usagers, exploitants, propriétaires terriens et de leurs représentants. La mise en place du COGES se fera à travers une AG organisée par la mairie. Un effectif de 6 membres (Président, Secrétaire, Trésorier, Trésorier adjoint Secrétaire à l'information et à l'organisation Secrétaire chargé de l'entretien) est jugé adéquat. Un procès-verbal est ensuite établi et un arrêté mettant en place le COGES est pris par le Président de conseil de collectivité.

A2.3**Elaborer du cahier de charges pour le magasin de stockage de 50 tonnes pour aliments de bétail à Pissy, quartier Dao****a. Objectif(s) et résultats attendus**

L'objectif de l'élaboration des cahiers des charges est de gérer durablement les infrastructures concernées. Le cahier de charge va contribuer à la gestion équitable et à la durabilité de ces infrastructures en conformité des normes légales et techniques nationales en vigueur. Le résultat attendu est la définition consensuelle des modalités d'application des règles de gestion relatives à l'accès, à la maintenance /entretien, au respect des valeurs d'équité et de genre, les conditions d'application des clauses disciplinaires et des diverses contributions financières (cotisations pour entretien, etc.).

b. Sous activités

Les sous-activités sont les suivantes :

- Recruter un ou plusieurs prestataires ;
- Elaborer les cahiers de charges ;
- Valider les cahiers de charges

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires)

Toute la population des deux villages (Gao et Dao) sont des bénéficiaires directs de la mise en place du COGES (cf. Tableau ci-dessus)

Tableau 48 : Effectif des bénéficiaires directes de l'élaboration des cahiers de charges

Village	Bénéficiaires					
	Total	Hommes	Femmes	Jeunes	Transhumants	PDI
Dao	2 152	452	1162	538	ND	ND
Gao	3 407	715	1840	852	ND	87
Total	5559	1167	3002	1390	ND	87

Source : Notice communale de Gao. Rapport final, juin 2022

d. Moyens à mettre en œuvre : Le coût de l'élaboration du cahier de charge est de **1 300 000 FCFA**

e. Stratégie de mise en œuvre

La mairie se chargera du recrutement d'un ou des prestataires pour animer et élaborer les cahiers de charge. La mise en œuvre de l'activité impliquera le COGES, les services techniques déconcentrés, les autorités coutumières et la Mairie. Un procès-verbal sera établi et un arrêté mettant en place le cahier de charge est pris par le Président de conseil de collectivité.

A2.4 - Elaborer du cahier de charges pour la piste à bétail (5km) Dao-Gao

a. Objectif(s) et résultats attendus

L'objectif de l'élaboration des cahiers des charges (CC) est de gérer durablement les infrastructures concernées (magasin de stockage d'aliments de bétail, piste à bétail). Le cahier de charge va contribuer à la gestion équitable et à la durabilité de ces infrastructures en conformité des normes légales et techniques nationales en vigueur. Le résultat attendu est la définition consensuelle des modalités d'application des règles de gestion relatives à l'accès, à la maintenance /entretien, au respect des valeurs d'équité et de genre, les conditions d'application des clauses disciplinaires et des diverses contributions financières (cotisations pour maintenance, etc.).

b. Sous activités

Les sous-activités sont les suivantes :

- Recruter un ou plusieurs prestataires ;
- Elaborer les cahiers de charges ;
- Valider les cahiers de charges

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires)

Toute la population des deux villages (Gao et Dao) sont des bénéficiaires directs de la mise en place du COGES (cf. Tableau ci-dessus)

Tableau 49 : Effectif des bénéficiaires directes de l'élaboration des cahiers de charges

Village	Bénéficiaires					
	Total	Hommes	Femmes	Jeunes	Transhumants	PDI
Dao	2 152	452	1162	538	ND	ND
Gao	3 407	715	1840	852	ND	87
Total	5559	1167	3002	1390	ND	87

Source : Notice communale de Gao. Rapport final, juin 2022

d. Moyens à mettre en œuvre : Le coût de l'élaboration du cahier de charge est de **1 300 000 FCFA**

e. Stratégie de mise en œuvre

La mairie se chargera du recrutement d'un ou des prestataires pour animer et élaborer les cahiers de charge. La mise en œuvre de l'activité impliquera le COGES, les services techniques déconcentrés, les autorités coutumières et la Mairie. Un procès-verbal sera établi et un arrêté mettant en place le cahier de charge est pris par le Président de conseil de collectivité.

4.2.2.3 Les activités de types 3 (activités indirectement liées à la forêt mais permettant de limiter les facteurs de déforestation ou de dégradation des forêts) d'un coût total de 17 853 500 FCFA)

A3.1 Construire un magasin de stockage de 50 tonnes pour aliments de bétail à Dao, quartier Pissy

a. Objectif(s) et résultats attendus

L'objectif est de mettre à la disposition des éleveurs de Lerou une structure de stockages des aliments de bétail en vue de lutter contre les goulots d'étranglement dont ils sont victimes chaque année. Les résultats attendus sont un accès facilité et à prix abordables des aliments de bétail, la meilleure conservation et la gestion équitable des différentes acquisitions.

b. Sous activités

- Recruter un prestataire ;
- Réalisation du Magasin ;
- Equipement en palettes synthétiques ;
- Suivi de la mise en œuvre par le service de l'élevage.

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires)

L'activité bénéficiera directement à 100 éleveurs de deux (02) villages voisins de Dao que sont Gao et Mao-Nassira. Au total 70 hommes 15 jeunes et 15 femmes. (Cf. tableau ci-dessous).

Tableau 50 : Effectif des bénéficiaires directes d'un magasin de stockage d'aliments de bétail à Dao/Pissy

Village	Bénéficiaires					
	Total	Hommes	Femmes	Jeunes	Transhumants	PDI
Dao/Pissy	100	70	15	15	21	1

Source : Données d'enquêtes sondage avec les populations et leurs représentants (PDS, CVD et Comité communale PDIC-REDD+) Septembre 2022.

d. Moyens financiers : Le coût de réalisation de cette activité est de 10 605 000 FCFA

e. Stratégie de mise en œuvre

La stratégie de mise en œuvre s'articule autour de la mobilisation et responsabilisation des éleveurs généralement absents des activités de la commune. La mise en place d'un COGES est l'opportunité pour l'appropriation de l'ouvrage pour ceux dont les activités sont centrées sur l'élevage.

La construction de ce magasin de stockage est un tremplin pour booster les activités d'élevage dans la zone et de facto l'organisation des éleveurs et leur participation au processus de gestion des ressources forestières.

A3.2 Matérialiser la piste à bétail (5km) Dao -Gao

a. Objectif(s) et résultats attendus

La piste à bétail est une voie qui permet un bon déplacement des animaux sans dégâts en toute saison. Dans notre cas il s'agit d'une piste de transhumance⁷ permettant aux animaux de passage à Gao de transiter sans commettre des préjudices aux acteurs et aux ressources de l'EC.

Les résultats attendus sont :

- La réduction des conflits divers, surtout entre agriculteurs et éleveurs, dus aux dégâts des cultures, des récoltes et des plantations forestières ;
- Obtention d'un consensus des acteurs stratégiques (propriétaires terriens) sur le tracé ;
- Respect des normes (cahier de charge) indiquées par le service d'élevage.

b. Sous activités

- Concertation autour des limites de la piste à bétail ;
- Réalisation des balises espacées de 50 mètres ;
- Suivi par le service de l'élevage.

c. Bénéficiaires directs :

L'activité bénéficiera directement à tous les éleveurs de la commune de Gao et de ceux de toutes localités voisines transitant chaque année par Gao. (Cf. tableau ci-dessous).

Tableau 51 : Effectif des bénéficiaires directes de la matérialisation de la piste à bétail Dao -Gao

Village	Bénéficiaires					
	Total	Hommes	Femmes	Jeunes	Transhumants	PDI
Panin	1 371	672	699	342	ND	20
Passin	5 377	1129	2904	1344	ND	ND
Mao-Nassira	5 846	1228	3157	1461	ND	150
Yinga	1 384	291	747	346	ND	10
Tekourou	3 174	667	1714	793	ND	ND
Lerou	2 699	567	1457	675	ND	20
Dao	2 152	452	1162	538	ND	ND
Gao	3 407	715	1840	852	ND	87
Zoro	1 043	219	563	261	ND	Néant
Total	26 453	5940	14243	6612	ND	287

Source : Notice communale de Gao. Rapport final, juin 2022

d. Moyens financiers (coût) : Le coût de réalisation de cette activité est de 6 440 000 FCFA

e. Stratégie de mise en œuvre

L'autorité communale va recruter un prestataire pour la réalisation de la piste à bétail. Mais il importe de mener des actions d'IEC pour d'accorder les propriétaires terriens, les exploitants et les usagers sur le tracé.

La mise en place d'un comité de gestion est faite concomitamment à la construction de la piste à bétail. Un effectif de 6 membres est jugé adéquat. Les membres de ce comité devront être formés en gestion. Le choix du site devrait respecter l'emprise foncière d'un rayon de 100 mètres autour du parc de vaccination.

⁷ La piste d'accès est un passage qui permet au bétail d'accéder aux ressources stratégiques (points d'eau, pâturages), au parc de vaccination ou au marché à bétail.

A3.3 Produire des plants dans la pépinière départementale à Gao

a. Objectif(s) et résultats attendus

L'activité a pour objectif de contribuer à satisfaire les besoins des populations et autres acteurs dans leurs efforts de reboisement et reverdissement des cadres de vies par la mise à disposition de plants de qualité et en quantité. L'objectif étant l'approvisionnement des deux EC en plants, il sied toujours de renforcer les capacités des pépiniéristes.

b. Sous activités

- Recyclage des pépiniéristes et appui à l'organisation d'une SCOOP ;
- Identification des besoins en plants ;
- Acquisition des intrants : semences, pots, produits phytosanitaires,
- Production des plants sous la supervision du service départemental de l'environnement,
- Appui/conseil du service technique en charge de l'environnement.

c. Bénéficiaires directs (catégories de bénéficiaires)

Les bénéficiaires directes sont les pépiniéristes organisés en SCOOP. Mais toute la population communale pouvant acquérir des plants à la pépinière, elle bénéficie directe (Cf. tableau ci-dessous).

Tableau 52 : Effectif des bénéficiaires directes de l'aménagement de la pépinière départementale à Gao

Village	Bénéficiaires					
	Total	Hommes	Femmes	Jeunes	Transhumants	PDI
Panin	1 371	672	699	342	ND	20
Passin	5 377	1129	2904	1344	ND	ND
Mao-Nassira	5 846	1228	3157	1461	ND	150
Yinga	1 384	291	747	346	ND	10
Tekourou	3 174	667	1714	793	ND	ND
Lerou	2 699	567	1457	675	ND	20
Dao	2 152	452	1162	538	ND	ND
Gao	3 407	715	1840	852	ND	87
Zoro	1 043	219	563	261	ND	Néant
Total	26 453	5940	14243	6612	ND	287

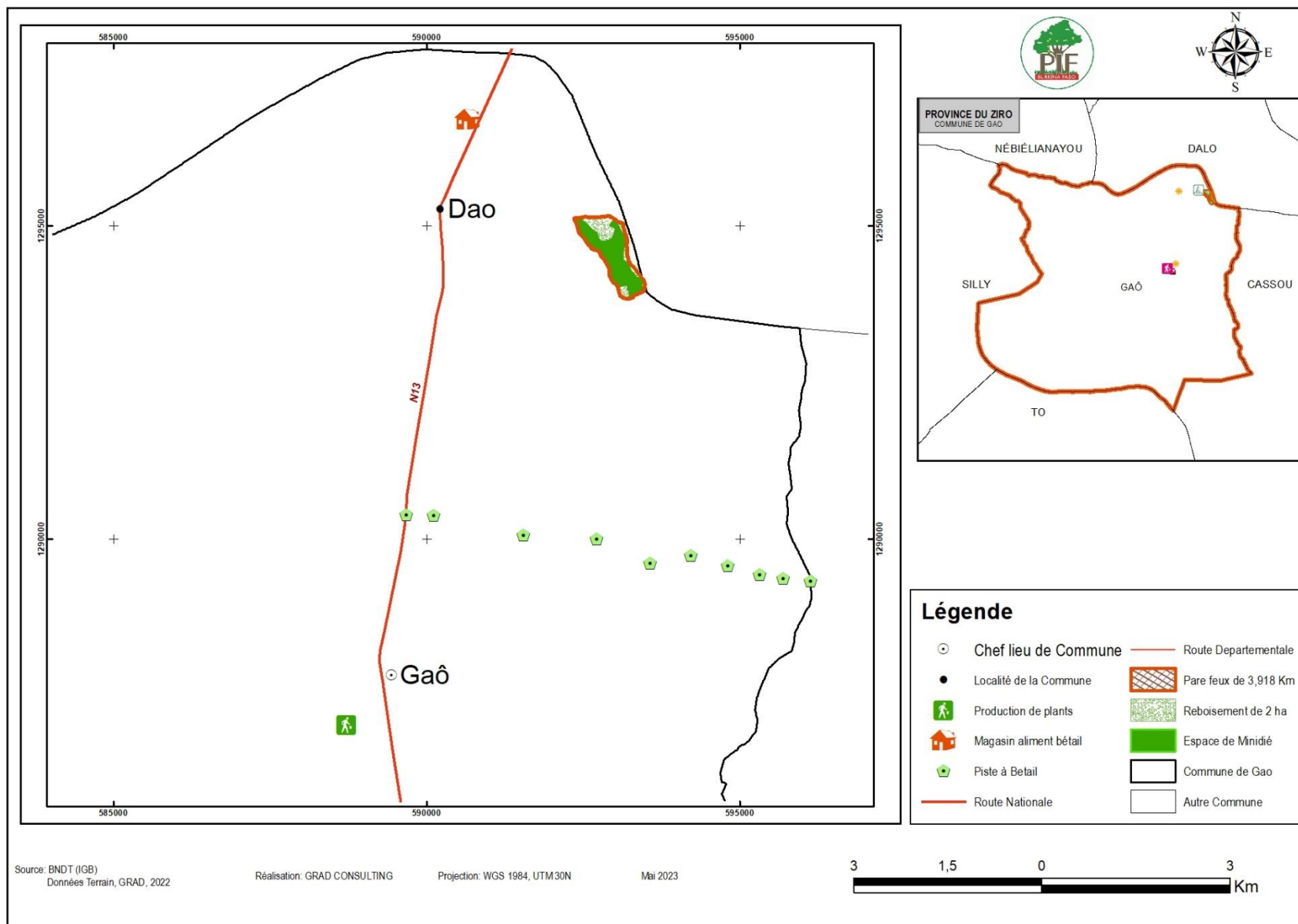
Source : Notice communale de Gao. Rapport final, juin 2022

d. Moyens à mettre en œuvre

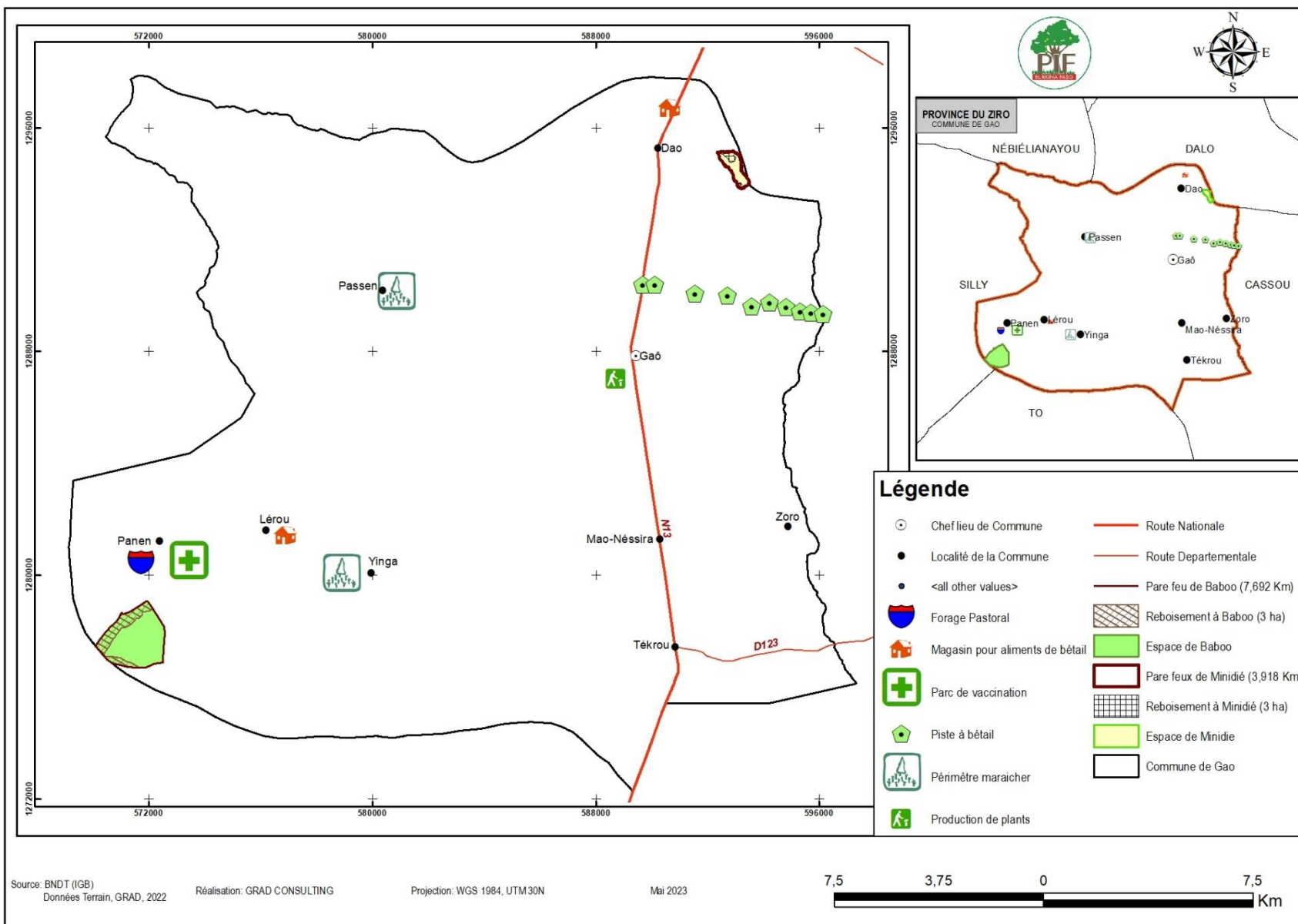
Moyens financiers : Le coût de l'opération est **de 808 500 FCFA**

e. Stratégie de mise en œuvre

Sous la responsabilité de la mairie, l'activité est mise en œuvre avec l'appui technique du service en charge de l'environnement. Les pépiniéristes organisés en SCOOP poursuivent la gestion technique de la pépinière départementale. Les plants sont produits et disponibles pour le besoin de reboisement communautaire et privé. Les plants vendus permettent de prendre en charge les pépiniéristes et le fonctionnement de la pépinière. En 2 ans, la pépinière dispose d'un fonds de roulement pour être désormais autonome.



Carte n° 9 : Investissements de l'EC Minedié sur financement additionnel



Carte n° 10 : Localisation des investissements PDEIC/REDD+ de la commune de Gao /financement additionnel

4.2.3 Budget additionnel des activités retenues par espace de conservation

4.2.3.1 Budget additionnel de l'Espace de conservation de Baboo

Types	Activités/sous activités		Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Observations
Type 1	A1.1	Réaliser un entretien 7 692 ml de pares feux autour de l'EC de Baboo					
	A1.1.1	Rafrachissement aux participants lors des travaux de réalisation/ nettoyage	Forfait	1	100 000	100 000	
	A1.1.2	Rafrachissement aux participants lors des travaux de réalisation/ nettoyage	Forfait	1	100 000	100 000	
	A1.1.3	Suivi/appui conseil du service en charge de l'environnement	Jour	2	10 000	20 000	
	Coût A1.1					220 000	
	A1.2	Reboiser 3 ha dans les espaces dégradés de l'EC de Baboo en plants PFNL					
	A1.2.1	Acquisition et transports des plants avec les pépiniéristes locaux	Plant	2 000	300	600 000	
	A1.2.2	Acquisition de grillage de protection pour un périmètre d'environ 800m: unité = (grillage de 1,5m de hauteur + 01 cornière (30x4) de 2m à chaque 3ml + ciment + agrégats + main d'œuvre)	ml	800	6 000	4 800 000	
	A1.2.3	Rafrachissement lors des travaux de trouaison et mise en terre	Forfait	1	100 000	100 000	
	A1.2.4	Suivi/appui conseil du service en charge de l'environnement	Jour	5	10 000	50 000	
	Coût A1.2					5 550 000	
	Coût total activités type 1					5 770 000	
Type 2	A2.1	Mettre en place le COGES du parc de vaccination à Panin, quartier Nayou					
	A.2.1.1	Atelier de mise en place du COGES (Restauration + carburant 6000 fcfa /jour ; durée 1 jours)	Participant	30	6 000	180 000	
	A.2.1.2	Formation des membres du COGES (durée formation : 2 jours de formation)	Participant	6	12 000	72 000	
		Prestation du STD en charge de l'élevage	h/j	2	25 000	50 000	Frais du formateur STD
	Coût A2.1					302 000	

Types	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Observations
	A2.2 Mettre en place le COGES du magasin de stockage de 50 tonnes pour aliments de bétail à Lerou, quartier Lerou					
A.2.2.1	Atelier de mise en place du COGES (Restauration + carburant 6000 fcfa /jour ; durée 1 jours)	Participant	30	6 000	180 000	
A.2.2.2	Formation des membres du COGES (durée formation : 2 jours de formation)	Participant	6	12 000	72 000	
	Prestation du STD en charge de l'élevage	h/j	2	25 000	50 000	Frais du formateur STD
Coût A2.2					302 000	
	A2.3 Mettre en place le COGES du périmètre maraicher d'un (1) ha à Yinga, quartier Frelessan					
A.2.3.1	Atelier de mise en place du COGES (Restauration + carburant 6000 fcfa /jour ; durée 1 jour)	Participant	30	6 000	180 000	
A.2.3.2	Formation des membres du COGES (durée formation : 2 jours de formation)	Participant	6	12 000	72 000	
A.2.3.3	Prestation du STD en charge de l'agriculture	h/j	2	25 000	50 000	Frais du formateur STD
Coût A2.3					302 000	
	A2.4 Mettre en place le COGES du périmètre maraicher de 2 ha à Passin, quartier Kassan					
A.2.4.1	Atelier de mise en place du COGES (Restauration + carburant 6000 fcfa /jour ; durée 1 jour)	Participant	30	6 000	180 000	
A.2.4.2	Formation des membres du COGES (durée formation : 2 jours de formation)	Participant	6	12 000	72 000	
A.2.4.3	Prestation du STD en charge de l'agriculture	h/j	2	25 000	50 000	Frais du formateur STD
Coût A2.4					302 000	
	A2.5 Elaboration des cahiers de charges pour le parc de vaccination de Panin, quartier Nayou					
A.2.5.1	Recrutement d'un prestataire pour l'élaboration du cahier de charges				PM	
A.2.5.2	Elaboration du cahier de charges	h/j	10	100 000	1 000 000	
A.2.5.3	Atelier de validation du cahier de charges (Restauration + carburant 6000 fcfa /jour ; durée 2 jours)	Participant	25	12 000	300 000	
Coût A2.5					1 300 000	

Types	Activités/sous activités		Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Observations
	A2.6	Elaboration du cahier de charges pour le magasin de stockage de 50 tonnes pour aliments de bétail à Lerou, quartier Lerou					
	A2.6.1	Recrutement d'un prestataire pour l'élaboration du cahier de charges				PM	
	A2.6.2	Elaboration du cahier de charges	h/j	10	100 000	1 000 000	
	A2.6.3	Atelier de validation du cahier de charges (Restauration + carburant 6000 fcfa /jour ; durée 2 jours)	Participant	25	12 000	300 000	
	Coût total A2.6					1 300 000	
	A2.7	Elaboration des cahiers de charges pour le périmètre maraicher d'un (1) ha à Yinga, quartier Frelessan					
	A2.7.1	Recrutement d'un prestataire pour l'élaboration du cahier de charges				PM	
	A2.7.2	Elaboration du cahier de charges	h/j	10	100 000	1 000 000	
	A2.7.3	Atelier de validation du cahier de charges (Restauration + carburant 6000 fcfa /jour ; durée 2 jours)	Participant	25	12 000	300 000	
	Coût total A2.7					1 300 000	
	A2.8	Elaboration des cahiers de charges pour le périmètre maraicher de 2 ha à Passin, quartier Kassan					
	A2.8.1	Recrutement d'un prestataire pour l'élaboration du cahier de charges				PM	
	A2.8.2	Elaboration du cahier de charges	h/j	10	100 000	1 000 000	
	A2.8.3	Atelier de validation du cahier de charges (Restauration + carburant 6000 fcfa /jour ; durée 2 jours)	Participant	25	12 000	300 000	
	Coût total A2.8					1 300 000	
	Coût total activités type 2					6 408 000	
Type 3	A3.1	Réaliser un parc de vaccination à Panin, quartier Nayou					
	A3.1.1	Réalisation du Parc de vaccination	Unité	1	6 700 000	6 700 000	
	A3.1.2	<i>Suivi, contrôle des travaux (5% du cout des travaux)</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>5%</i>	<i>6 700 000</i>	<i>335 000</i>	
	Coût total A3.1					7 035 000	
	A3.2	Construire un magasin de stockage de 50 tonnes pour aliments de bétail à Lerou, quartier Lerou					
	A3.2.1	Réalisation du magasin de stockage de 50 tonnes	Unité	1	9 500 000	9 500 000	
	A3.2.2	Equipement de palettes plastiques	Unité	40	15 000	600 000	
	A3.2.3	<i>Suivi, contrôle des travaux (5% du cout des travaux)</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>5%</i>	<i>10 100 000</i>	<i>505 000</i>	
	Coût total A3.2					10 605 000	

Types	Activités/sous activités		Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Observations
	A.3.3	Aménager un périmètre maraîcher (1 ha) à Yinga, quartier Frelessan					
	A3.3.1	Aménagement sommaire du périmètre/ dessouchage, labour, nivellement, parcellement	ha	1	200 000	200 000	
	A3.3.2	Réalisation de forage positif d'au moins 5m3/heure)	Unité	1	6 500 000	6 500 000	
	A3.3.3	Mise en place d'un système d'exhaure solaire (pompe immergée et plaques solaires, support)	Unité	1	2 200 000	2 200 000	
	A3.3.4	Fourniture, pose et raccordement d'un château d'eau constitué d'un polytank de 10 m3 et d'un support métallique, à 4 pieds de 6m de hauteur	Ens.	1	3 200 000	3 200 000	
	A3.3.5	Fourniture et pose de conduite de refoulement (du forage au château d'eau) et de distribution (du château d'eau aux bassins)	Unité	1	500 000	500 000	
	A3.3.6	Clôture grillagée pour un périmètre d'environ 400ml, et toutes sujétions (délimitation, cornière, tendeur, béton, main d'œuvre, portes d'entrée, ...)		400	6 000	2 400 000	
	A3.3.7	Réalisation de 4 bassins étanches maçonnés pour stockage de l'eau (4m3): dimension (2mx2mx1m), construit en briques pleines, un chainage bas, et un chainage haut; crépis à l'intérieur et l'extérieur, produit d'étanchéité à l'intérieur;	Bassin	4	400 000	1 600 000	
	A3.3.8	<i>Suivi, contrôle des travaux (5% du cout des travaux)</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>5%</i>	<i>16 600 000</i>	<i>830 000</i>	
	A3.3.9	Réalisation de 400 ml de haie vive de Bauhinia rufescens	Plant	2 000	100	200 000	Production en pépinière
	A3.3.10	Suivi/appui conseil du service technique en charge de l'agriculture	Jour	2	10 000	20 000	
	Coût total A3.3					17 650 000	
	A3.4	Former 20 exploitants maraîchers à la production maraîchère et la réalisation de compostes en fosses du périmètre maraîcher (1 ha) à Yinga, quartier Frelessan					
	A3.4.1	Formation des exploitants sur la production maraichère et la réalisation des compostes en fosses	Participant	20	12 000	240 000	2 jours
			Jour	2	25 000	50 000	Frais du formateur

Types	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Observations
	Coût total A3.4				290 000	
A3.5	Acquérir du matériel de production au profit des maraîchers du périmètre maraîcher (1 ha) à Yinga, quartier Frelessan					
A3.5.1	Acquisition et dotation en petit matériel (kit= 01 pic x 4000fcfa + 03 sacs de ciment x 7000 fcfa + 02 pelles x 3000 fcfa + 01 arrosoir x 5000fcfa + 1 activateur de composte x 10000 fcfa) = 43000 fcfa	kit	20	43 000	860 000	
	Coût total A3.5				860 000	
A3.6	Aménager un périmètre maraîcher de 2ha à Passin, quartier Kassan					
A3.6.1	Aménagement sommaire du périmètre : dessouchage, labour, nivellement, parcellement	ha	2	200 000	400 000	
A3.6.2	Réalisation d'un forage positif d'au moins 5m3/h	Unité	1	6 500 000	6 500 000	
A3.6.3	Réalisation de 8 bassins étanches maçonnés pour stockage de l'eau (4m3): dimension(2mx2mx1m), construit en briques pleines, un chainage bas, et un chainage haut; crépis à l'intérieur et l'extérieur, produits étanchéité à l'intérieur;	Bassin	8	400 000	3 200 000	
A3.6.4	Fourniture et pose de conduite de refoulement (du forage au château d'eau) et de distribution (du château d'eau aux bassins)	Ens.	1	1 200 000	1 200 000	
A3.6.5	Fourniture, pose et raccordement d'un château d'eau constitué d'un polytank de 10m3 et d'un support métallique, à 4 pieds de 6m de hauteur	Ens.	1	3 171 429	3 171 429	
A3.6.6	Fourniture et installation d'un système d'exhaure solaire (pompe immergée solaire AC/DC d'au moins 5m3/h à 80m, plaques solaires, cadre et support de plaques solaires à hauteur de 1,5m, tête de forage, tube PEHD de 40, câblage électrique divers, sonde de niveau), y compris toutes sujétions	Ens.	1	2 200 000	2 200 000	
A3.6.7	Clôture grillagée pour un périmètre d'environ 600ml, et toutes sujétions (délimitation, cornière, tendeur, béton, porte d'entrée, main d'œuvre, ...)	ml	600	6 000	3 600 000	

Types	Activités/sous activités		Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Observations
	A3.6.8	Suivi, contrôle des travaux (5% du coût des travaux)	Pourcentage	5%	20 271 429	1 013 571	
	A3.6.9	Réalisation de 600 ml de haie vive de Bauhinia rufescens	Plant	2 000	100	200 000	Production en pépinière
	A3.6.10	Suivi/appui conseil du service technique en charge de l'agriculture	Jour	4	10 000	40 000	
	Coût total A3.6					21 000 000	
	A3.7	Former 20 exploitants maraîchers pour le périmètre maraîcher (2ha) à Passin, quartier Kassan					
	3.7.1	Formation des exploitants sur la production maraîchère et la réalisation des compostes en fosses par le STD en charge de l'agriculture	Participant	20	12 000	240 000	Restauration + carburant 6000 fcfa /jour ; durée 2 jours
			Jour	2	25 000	50 000	Frais du formateur STD
	Coût total A3.7					290 000	
	A3.8	Acquérir des équipements et matériel de production maraîchère pour le périmètre maraîcher (2ha) à Passin, quartier Kassan					
	3.8.1	Dotation en petit matériel (kit= 01 pic x 4000 fcfa + 03 sacs de ciment x 7000 fcfa + 02 pelles x 3000 fcfa + 01 arrosoir x 5000 fcfa + 1 activateur de composte x 10 000 fcfa)= 43 000 fcfa	kit	20	43 000	860 000	
	Coût total A3.8					860 000	
	Coût total activités type 3					59 115 000	
Financement additionnel - Coût total activités espace de conservation de Baboo						71 293 000	

Tableau 53 : Budget additionnel de l'Espace de conservation de Baboo

➤ **Budget additionnel des mesures d'atténuation des risques et impacts environnementaux et sociaux des activités de l'EC de Baboo**

N°	Principales activités sources d'impacts	Principaux impacts potentiels négatifs	Principales mesures d'atténuation /bonification	Coûts estimatifs des mesures (FCFA)	Responsable de mise en œuvre
A1.2	Reboiser 3 ha dans les espaces dégradés de l'EC de Baboo en plants PFNL	Des déchets solides (emballages, seringues, ...) abandonnés sur le site	Créer une fosse de récupération des déchets plastiques	50 000	Mairie
A.3.1	Réaliser un parc de vaccination à Panin, quartier Nayou	Des déchets solides (emballages, seringues, ...) abandonnés sur le site	Créer une fosse de récupération des déchets plastiques	50 000	Mairie
A.3.2	Construire un magasin de stockage d'aliments de bétail à Lérou, quartier Lerou	Des déchets solides (emballages, ...) abandonnés sur le site	Créer une poubelle de récupération des déchets	50 000	Mairie
A.3.3	Aménager un périmètre maraîcher d'un (1) ha à Yinga, Frelessan	Des déchets solides (emballages, ...) abandonnés sur le site	Créer une fosse de récupération des déchets plastiques	50 000	Mairie
		Perte légère de végétation	Faire un reboisement de compensation	159 750	Mairie
		Perte de terres (changement de vocation)	Prioriser le propriétaire terrien et les exploitants dans l'attribution des parcelles du périmètre maraîcher et parmi les bénéficiaires des autres activités du PDIC/REDD+	-	Mairie
		Risque de blessures pendant les travaux	Doter les travailleurs d'EPI (bottes, gants, ...)	50 000	Mairie
A.3.6	Aménager un périmètre maraîcher de deux (2) ha à Passin, quartier Kassan	Des déchets solides (emballages, ...) abandonnés sur le site	Créer une fosse de récupération des déchets plastiques	50 000	Mairie
		Perte légère de végétation	Faire un reboisement de compensation	159 750	Mairie

N°	Principales activités sources d'impacts	Principaux impacts potentiels négatifs	Principales mesures d'atténuation /bonification	Coûts estimatifs des mesures (FCFA)	Responsable de mise en œuvre
		Perte de terres (changement de vocation)	Prioriser le propriétaire terrien et les exploitants dans l'attribution des parcelles du périmètre maraîcher et parmi les bénéficiaires des autres activités du PDIC/REDD+	-	Mairie
		Risque de blessures pendant les travaux	Doter les travailleurs d'EPI (bottes, gants, ...)	50 000	Mairie
Financement additionnel - Coût estimatif total EC Baboo				669 500	

Tableau 54 : Budget additionnel des mesures d'atténuation des risques et impacts environnementaux et sociaux des activités de l'EC de Baboo

4.2.3.2 Budget additionnel de l'espace de conservation de Minédié

Types	Activités/sous activités	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Observations
Type 1	A1.1	Réaliser un entretien des 3918 ml de pares feux autour de la forêt villageoise de Minédié				
	A1.1.1	Rafrachissement aux participants lors des travaux de réalisation/ nettoyage des herbacées	Forfait	1	50 000	50 000
	A1.1.2	Rafrachissement aux participants lors des travaux de réalisation/ nettoyage des herbacées	Forfait	1	50 000	50 000
	A1.1.3	Suivi/appui conseil du STD en charge de l'environnement	Jour	1	10 000	10 000
	Coût total A1.1				110 000	
	A1.2	Reboiser 2 ha dans les espaces dégradés de la forêt de Minédié en plants PFNL				
	A1.2.1	Acquisition et transports des plants avec les pépiniéristes locaux	Plant	1 400	200	280 000
	A1.2.2	Acquisition de grillage de protection pour un périmètre d'environ 600 ml: unité = (grillage de 1,5m de hauteur + 01 cornière (30x4) de 2m à chaque 3ml + ciment + agrégats + main d'œuvre)	ml	600	6 000	3 600 000
	A1.2.3	Rafrachissement lors des travaux de trouaison et mise en terre	Forfait	1	100 000	100 000
	A1.2.4	Suivi/appui conseil du STD en charge de l'environnement	Jour	2	10 000	20 000
	Coût total A1.2				3 720 000	
Coût total activités type 1					3 830 000	
Type 2	A2.1	Mettre en place le COGES de magasin de stockage de 50 tonnes pour aliments de bétail à Pissy/Dao				
	A2.1.1	Atelier de mise en place du COGES (Restauration + carburant 6000 fcfa /jour ; durée 1 jours)	Participant	30	6 000	180 000
	A2.1.2	Formation des membres du COGES (durée formation : 2 jours de formation)	Participant	6	12 000	72 000
						Restauration + carburant 6000 fcfa /jour

Types	Activités/sous activités		Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Observations
		Prestation du STD en charge de l'élevage	h/j	2	25 000	50 000	Frais du formateur STD
	Coût total A.2.1					302 000	
	A2.2	Mettre en place le COGES de la piste à bétail (5km) Dao -Gao					
	A2.2.1	Atelier de mise en place du COGES	Participant	30	6 000	180 000	Durée 1 jour
	A2.2.2	Formation des membres du COGES (durée formation : 2 jours)	Participant	6	12 000	72 000	
	A2.2.3	Prestation du STD en charge de l'élevage	h/j	2	25 000	50 000	Frais du formateur STD
	Coût total A.2.2					302 000	
	A2.3	Elaboration de cahier de charges pour le magasin de stockage de 50 tonnes pour aliments de bétail à Pissy/Dao					
	A2.3.1	Recrutement d'un prestataire pour l'élaboration du cahier de charges				PM	
	A2.3.2	Elaboration du cahier de charges	h/j	10	100 000	1 000 000	
	A2.3.3	Atelier de validation du cahier de charges (Restauration + carburant 6000 fcfa /jour ; durée 2 jours)	Participant	25	12 000	300 000	
	Coût total A.2.3					1 300 000	
	A2.4	Elaboration de cahier de charges pour la piste à bétail (5km) Dao -Gao					
	A2.4.1	Recrutement d'un prestataire pour l'élaboration du cahier de charges				PM	
	A2.4.2	Elaboration du cahier de charges	h/j	10	100 000	1 000 000	
	A2.4.3	Atelier de validation du cahier de charges (Restauration + carburant 6000 fcfa /jour ; durée 2 jours)	Participant	25	12 000	300 000	
	Coût total A.2.4					1 300 000	
	Coût total activités type 2					3 204 000	
Type 3	A3.1	Construire un magasin de stockage de 50 tonnes pour aliments de bétail à Pissy/Dao					
	A3.1.1	Réalisation du magasin de stockage de 50 tonnes	Unité	1	9 500 000	9 500 000	
	A3.1.2	Equipement de palettes synthétiques	Unité	40	15 000	600 000	
	A3.1.3	Suivi, contrôle des travaux (5% du cout des travaux)	Pourcentage	5%	10 100 000	505 000	
	Coût total A.3.1					10 605 000	

Types	Activités/sous activités		Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Observations
	A3.2	Matérialiser la piste à bétail (5km) Dao -Gao					
	A3.2.1	Ateliers de concertation des propriétaires et des exploitants autour de délimitation de la piste à bétail	Participant	30	18 000	540 000	3 ateliers de 1 jour chacun
	A3.2.2	Réalisation des balises espacées de 50m	Unité	200	28 000	5 600 000	
	A3.2.3	Suivi, contrôle des travaux (5% du cout des travaux)	Pourcentage	5%	5 600 000	280 000	
	A3.2.4	Suivi/appui conseil du service technique en charge de l'élevage	Jour	2	10 000	20 000	
	Coût total A3.2					6 440 000	
	A3.3	Produire des plants dans la pépinière départementale					
	A3.3.1	Acquisition de pots, de semences forestières et produits de traitement	Forfait	1	768 500	793 500	
	A3.3.2	Suivi/appui conseil du service technique en charge de l'environnement	Jour	4	10 000	40 000	
	Coût total A3.3					808 500	
	Coût total activités type 3					17 853 500	
Financement additionnel - Coût total activités espace de conservation de Minédié						24 887 500	

Tableau 55 : Budget additionnel de l'espace de conservation de Minédié

Budget des mesures d'atténuation des risques et impacts environnementaux et sociaux des activités de l'EC de Minedié

N°	Principales activités sources d'impacts	Principaux impacts potentiels négatifs	Principales mesures d'atténuation /bonification	Coûts estimatifs des mesures (FCFA)	Responsable de mise en œuvre
A1.2	Reboiser 3 ha dans les espaces dégradés de l'EC de Baboo en plants PFNL	Des déchets solides (emballages, seringues, ...) abandonnés sur le site	Créer une fosse de récupération des déchets plastiques	50 000	Mairie
A.3.1	Construire un magasin de stockage de 50 tonnes pour aliments de bétail à Pissy/Dao	Des déchets solides (emballages d'eau, ...) abandonnés sur le site	Créer un bac de récupération	50 000	Mairie
A.3.2	Matérialiser la piste à bétail (5km) Dao - Gao	Des déchets solides (emballages d'eau, ...) abandonnés sur le site	Créer une fosse de récupération	50 000	Mairie
Financement additionnel - Coût estimatif total EC Minédié				150 000	

Tableau 56 : Budget des mesures d'atténuation des risques et impacts environnementaux et sociaux des activités de l'EC de Minédié

4.2.4. Budget récapitulatif (financement additionnel)

Espaces de conservation	Types d'activités	Coût Total (FCFA)
EC 1 : Baboo	Type 1	5 770 000
	Type 2	6 408 000
	Type 3	59 115 000
	Mesures de sauvegardes	669 500
	Total EC 1	71 962 500
EC2 : Minédié	Type 1	3 830 000
	Type 2	3 204 000
	Type 3	17 853 500
	Mesures de sauvegardes	150 000
	Total EC 2	25 037 500
Total activités PDIC/REDD+		97 000 000
Frais de fonctionnement (3% du montant alloué au PDIC/REDD+)		3 000 000
Total Général		100 000 000

Tableau 57 : Budget récapitulatif (financement additionnel)

5 RESULTATS ATTENDUS

5.1. RESULTATS ATTENDUS DU FINANCEMENT INITIAL

5.1.1 Résultats attendus en termes de bénéficiaires directs du PDIC REDD+/financement initial

L'estimation du nombre de bénéficiaires directs du PDIC/REDD+ avec une précision sur le nombre de personnes vulnérables pour chaque financement est consignée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 58 : Nombre de personnes bénéficiaires direct du PDIC/REDD+

Espace de conservation	Type d'activités	Activités principales	Nombre de bénéficiaires directs attendus	Répartition par sexe		Répartition par autres groupes vulnérables			
				Femmes	Hommes	Jeunes	Transhumants	PDI	Autres
EC1	Type 1	A1.1 Réaliser de 7692 ml de pares feux autour de la forêt de Baboo	26453	14243	5940	6612	ND	287	–
		A1.2 Reboiser 12 ha dans les espaces dégradés de la forêt villageoise de Baboo	26453	14243	5940	6612	ND	287	–
		A1.3 Réaliser un parc à karité de 6ha dans la forêt villageoise de Baboo	26453	14243	5940	6612	ND	287	–
	Type 2	A.2.1 Elaborer 'une charte foncière locale (CFL)de l'espace de conservation de Baboo	24 301	12981	5498	6074	ND	287	-
		A2.2 Mettre en place le COGES L'EC de Baboo	24 301	12981	5498	6074	ND	287	-
		A.2.3 Mettre en place le COGES du forage pastoral à Tekourou, quartier Yatenga	17553	3687	9478	4388	ND	267	-
		A2.4 Mettre en place le COGES du forage pastoral à Zoro, quartier Natinga	10 323	2168	5574	2581	ND	107	-
		A.2.5 Mettre en place le COGES du forage pastoral dans le parc de vaccination à Yinga, Badao	5 454	1530	2 903	1 363	ND	50	-
		A.2.6 Mettre en place le COGES du parc de vaccination à Passin, Daworgon	8 900	2 253	4765	2224	ND	20	-
		A.2.8 Mettre en place le COGES du périmètre maraîcher de 2 ha à Mao-Nassira, quartier Mao-Nassira	3 174	1 714	667	793	ND	-	-
		A.2.9 Elaborer du cahier de charges pour le forage pastoral à Tekourou, quartier Yatenga	1 043	563	219	261	ND	-	-

Espace de conservation	Type d'activités	Activités principales	Nombre de bénéficiaires directs attendus	Répartition par sexe		Répartition par autres groupes vulnérables			
				Femmes	Hommes	Jeunes	Transhumants	PDI	Autres
		A.2.10 Elaborer du cahier de charges pour le forage pastoral dans le parc de vaccination de Yinga, quartier Badao	1384	747	291	346	ND	10	-
		A.2.11 Elaborer du cahier de charges pour le parc de vaccination à Passin, Daworgon	5 377	2 904	1129	1 344	ND	-	-
		A.2.12 Elaborer du cahier de charges pour le périmètre maraîcher (2 ha) à Mao-Nassira, quartier Mao-Nassira	5 846	3 157	1 228	1461	ND	150	-
	Type 3	A.3.1 Planter des espèces pourvoyeuses de PFNL (8ha) dans les champs des particuliers dans les 8 villages usagers	157	42	68	31	-	12	-
		A.3.2 Appuyer l'apiculture moderne dans 7 villages usagers de l'EC	30	10	9	9	-	2	-
		A.3.3 Former 100 femmes en technique de confection des foyers améliorés 3 pierres dans les 8 villages usagers	100	54	-	38	-	8	-
		A.3.4 Réaliser 'un forage pastoral à Tekourou, Yatenga	100	17	51	11	18	3	-
		A.3.5 Réaliser un forage pastoral à Zoro, Natinga	75	15	35	8	13	4	-
		A.3.6 Réaliser un forage pastoral dans le parc de vaccination à Yinga, Badao	60	21	9	6	21	3	-
		A.3.7 Réaliser un parc vaccination à Passin, Daworgon	100	25	40	11	18	6	-
		A.3.8 Aménager périmètre maraîcher de 2 ha à Mao-Nassira, Mao-Nassira	76	38	20	15	-	3	-
		A.3.9 Acquérir des équipements et matériel de production le périmètre maraîcher (2 ha) de Mao-Nassira, quartier Mao-Nassira	20	8	8	2	-	2	-
		A.3.10 Former 30 exploitants en production maraîchère et réalisation de compostes en fosses du périmètre maraîcher (2 ha) de Mao-Nassira, quartier Mao-Nassira	20	8	8	2	-	2	-

Espace de conservation	Type d'activités	Activités principales	Nombre de bénéficiaires directs attendus	Répartition par sexe		Répartition par autres groupes vulnérables			
				Femmes	Hommes	Jeunes	Transhumants	PDI	Autres
EC2	Type 1	A1.1 Réaliser 3918 ml de pares feux autour de la forêt villageoise de Minédié	5 559	3 002	1167	1 390	ND	87	-
		A.1.2 Reboiser de 6 ha dans les espaces dégradés de la forêt de Minédié en plants PFNL	5559	3002	1167	1390	ND	87	-
	Type 2	A.2.1 Elaboration d'une Charte Foncière Locale (CFL) de l'espace de conservation de Minedié	5559	3002	1167	1390	ND	87	-
		A.2.2 Mettre en place d'un COGES de l'EC de Minedié	11	2	5	2	2	-	-
		A.2.3 Mettre en place le COGES de la pépinière départementale de Gao	5559	1167	3002	1390	ND	87	-
		A.2.4 Mettre en place le COGES de l'unité de transformation et de vente de PFNL (beurre de karité, ...) à Gao	5559	1167	3002	1390	ND	87	-
		A.2.5 Mettre en place le COGES du périmètre maraîcher à Dao, quartier Patindekoum	5 559	1 167	3 002	1 390	ND	87	-
		A.2.6 Elaborer du cahier de charges de la pépinière départementale de Gao	5 559	1 167	3 002	1 390	ND	87	-
		A.2.7 Elaborer du cahier de charges de l'unité de transformation et de vente de PFNL (beurre de karité, ...) à Gao	5 559	1 167	3 002	1 390	ND	87	-
		A.2.8 Elaborer du cahier de charges du périmètre maraîcher de 2 ha à Dao, quartier Patindekoum	5 559	1 167	3 002	1 390	ND	87	-
	Type 3	A.3.1 Aménager d'une pépinière départementale à Dao	5 559	1 167	3 002	1 390	ND	87	-
		A.3.2 Former les pépiniéristes pour la prise en charge de la pépinière départementale à Gao	12		-	12	-	-	-
		A.3.3 Acquérir du matériel et des intrants pour le fonctionnement de la pépinière départementale à Gao	26 453	5 940	14 243	6612	-	287	-
		A.3.4 Soutenir 30 personnes vulnérables (dont 15 femmes, PDI et jeunes) à se prendre en charge dans les 2 villages usagers de l'EC de Minedié	30	10	10	6	-	4	-

Espace de conservation	Type d'activités	Activités principales	Nombre de bénéficiaires directs attendus	Répartition par sexe		Répartition par autres groupes vulnérables			
				Femmes	Hommes	Jeunes	Transhumants	PDI	Autres
		A.3.5 Appuyer l'apiculture moderne dans 2 villages usagers de l'EC de Minedié	30	10	10	6	-	4	-
		A.3.6 Créer d'une unité de transformation et de vente de PFNL à Gao	50	40	-	6	-	4	50
		A.3.7 Former 30 femmes pour la prise en charge de l'unité de transformation et de vente de PFNL (beurre de karité miel, soumbala) à Gao	30	30	-	-	-	-	-
		A.3.8 Acquérir des équipements et matériel pour l'unité de transformation et de vente de PFNL (beurre de karité miel, soumbala) à Gao	26 453	5 940	14 243	6612	-	287	-
		A.3.9 Aménager un périmètre maraîcher de 2 ha Patindekoum/Dao	76	38	20	15	-	3	-
		A.3.10 Acquérir des équipements et matériel de production pour le périmètre maraîcher de Patindekoum/Dao	30	11	11	4	-	4	-
		A.3.11 Former 30 exploitants en production maraîchère et réalisation de compostes en fosses du périmètre maraîcher de Patindekoum/Dao	30	11	11	4	-	4	-

5.1.2 Résultats attendus en termes de séquestration de carbone et/ou de réduction des émissions suite à la mise en œuvre des activités du PDIC/REDD+

L'évaluation du bilan carbone du PDIC REDD+ de la commune de Gao a été faite en deux volets. Une évaluation des investissements du financement initial et une évaluation des investissements du financement additionnel.

La mise en œuvre du PDIC REDD+ du financement initial de la commune de Gao présente un potentiel de mitigation de 96 650 tonnes de CO₂ équivalent (-96 650 tCO₂-e) durant 20 ans. Comme présenté sur la figure ci-dessous, le scénario sans/PDIC REDD+ entraînerait des émissions de GES de 46 536 tCO₂-e alors que celui avec PDIC/REDD+ affiche un potentiel de mitigation de 50 114 tCO₂-e comme présenté dans le tableau ci-après, ce qui donne un bilan de -96 650 tCO₂-e. De ce fait, le PDIC REDD+ de Gao dans sa phase initiale est un projet largement vert.

Le PDIC REDD+ de la commune de Gao permettra de séquestrer 4 832 tCO₂-e par an soit 9,4 tCO₂-e par hectare par an.

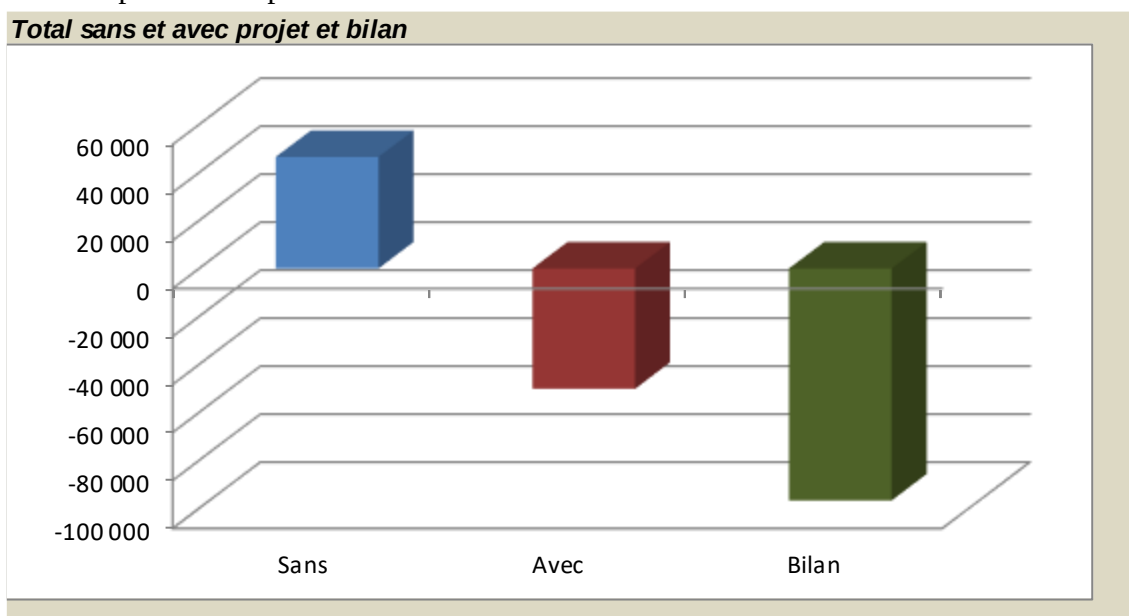


Figure 1 : Bilan carbone global du PDIC/REDD+, financement initial de la commune de Gao

Tableau 59 : Résultats détaillés du bilan carbone de la commune de Gao

Nom du Projet	PDIC/REDD+ DE GAO	Zone climatique	Tropical (Sec)	Durée du Projet (en années)		20
Continent	Afrique	Type de sol dominant	Sols à argiles 1:1	Surface totale (ha)		515
Composantes du projet	Flux bruts Sans Tous les GES en tCO2eq Positif=émission / négatif=puits	Avec Bilan	Répartition du bilan par type de GES Tous les GES en tCO2eq CO2 Biomasse Sol Autre	N2O	CH4	Résultats par an Sans Avec Bilan
Changements d'Usage						
Déforestation	0	0	0	0	0	0
Boisement	-621	-13 706	-13 085	-12 146	-939	-654
Autres CUT	481	481	0	0	0	0
Agriculture						
Annuelle	0	0	0	0	0	0
Pérenne	0	0	0	0	0	0
Riz	0	0	0	0	0	0
Patûrage & bétail						
Patûrage	0	0	0	0	0	0
Bétail	0	0	0	0	0	0
Dégradation et gestion						
Coastal wetlands	46 662	-37 614	-84 276	-65 768	-14 417	214
Intrants & Investissements	0	0	0	0	0	0
Fishery & Aquaculture	14	725	712	0	0	36
	0	0	0	0	0	0
Total	46 536	-50 114	-96 650	-77 913	-15 356	832
Par hectare	90	-97	-188	-151,3	-29,8	-5,9
Par hectare et par an	4,5	-4,9	-9,4	-7,6	-1,5	-9,4

Source : GRAD, données de terrain, septembre 2022

Comme présenté dans le tableau ci-dessus, l'essentiel du potentiel de mitigation du PDIC REDD+ de Gao provient de la composante gestion de la dégradation qui représente 87,20% de ce potentiel. Ce résultat est consécutif aux mesures prises pour protéger 473 ha de ressources forestières.

Après la composante gestion de la dégradation, c'est notamment le reboisement de 32 ha dans la composante changement d'utilisation des terres qui va permettre la séquestration de 13 085 tCO₂-e soit 13,53%.

Par ailleurs, durant la mise en œuvre du PDIC REDD+ de la commune de Gao, certaines activités vont émettre du CO₂. Ces émissions sont chiffrées à 712 tCO₂-e. Ces émissions représentent essentiellement la construction des bâtiments.

Lors de la mise en œuvre du PDIC REDD+ de la commune de Gao, le CO₂ sera le gaz à effet de serre le plus mitigé (93 269 tCO₂-e soit 96,50%). Ce CO₂ est composé du CO₂ de la biomasse (77 913 tCO₂-e soit 80,61%) et du CO₂ du sol (15 356 tCO₂-e soit 15,89%). Le CO₂ est suivi du méthane (CH₄) avec 3 030 tCO₂-e mitigé soit 3,13%. En fin l'oxyde nitreux N₂O avec 1 062 tCO₂-e réduit soit 1,1%.

5.1.3 Résultats attendus en termes de Co-Bénéfices

L'élargissement des puits de séquestration du carbone à travers les actions de reforestation, de reboisement, de renforcement capacitaire des populations et la réduction de la pauvreté dans la commune sont les principaux résultats attendus de la mise en œuvre du PDIC/REDD+ de Gao. Les résultats de PDIC auront plusieurs effets positifs immédiats sur les plans environnemental, socio-économique et favoriseront une gouvernance vertueuse des ressources naturelles... En termes de co-bénéfices, le PDIC-REDD+ aura des impacts positifs à court, moyen et long terme sur la gestion rationnelle et équitable des espaces de conservation et de production de Gao.

Co-bénéfices au plan environnemental

Les principaux co-bénéfices du PDIC/REDD+ au plan environnemental sont les suivants :

- l'augmentation du couvert végétal suite à la réalisation des différents reboisements ;
- la réduction des pressions anthropiques néfastes sur les ressources forestières suite aux activités de conservation des EC initiées dans le cadre du PDIC-REDD+ (surveillance forestière, ouverture de piste à bétail, AGR aménagements agricoles, etc.) ;
- l'atténuation de l'érosion des sols, des vents violents et de l'harmattan et de leurs effets collatéraux négatifs suite aux activités de CES/DRS ;
- la récupération des terres dégradées grâce aux différents reboisements qui seront réalisés ;
- l'enrichissement des EC par des actions de reforestation et de lutte contre les feux de brousse;

Co-bénéfices au plan socio-économique

- Le PDIC contribuera à la réduction de la pauvreté dans la commune pour l'ensemble des composantes de la société. Au plan socio-économique les activités programmées permettront de relever les revenus de manière équitable et inclusive de la commune. Les principaux co-bénéfices sont :
- des emplois créés et des revenus générés pour l'ensemble des groupes socio-professionnels.
- l'amélioration du niveau de vie et des moyens d'existence des bénéficiaires directs et indirects du PDIC-REDD+ et des groupes vulnérables (femmes, des jeunes, PDI) ;
- l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations ;
- la responsabilisation des populations locales dans la GRN des ressources naturelles en général et des ressources forestières en particulier ;
- la réduction des conflits fonciers entre éleveurs et agriculteurs grâce aux aménagements pastoraux ;
- le renforcement des compétences des populations en gestion des ressources naturelles, agronomiques et zootechniques.
- le développement du partenariat avec les STD,
- la contribution aux recettes fiscales de l'Etat et de la commune.

Co-bénéfices en matière de gouvernance

Le PDIC/REDD+ contribuera à l'amélioration de la gouvernance dans plusieurs domaines. On peut citer les aspects suivants :

- le développement de la gouvernance locale des EC et de l'environnement grâce à la gestion participative et locale des ressources forestières.
- l'amélioration de la gestion des investissements d'intérêt communautaire notamment les aménagements hydro-agricoles (basfonds rizicoles, périmètres maraîchers) et pastoraux (parcs de vaccination, pistes à bétail), mise en place systématique de COGES... ;
- la sécurisation foncière des espaces de conservation, des investissements socio-économiques, des investissements agricoles et pastoraux ;
- une meilleure gouvernance des politiques sectorielles environnementales, agricoles et du secteur de l'élevage au niveau local. .

5.2 FINANCEMENT ADDITIONNEL

5.2.1. Résultats attendus en termes de bénéficiaires directs du PDIC REDD+/financement additionnel

Tableau 60 : Résultats attendus en termes de bénéficiaires directs du PDIC REDD+/financement additionnel

EC	Type d'activités	Activités principales	Nombre de bénéficiaires directs attendus	Répartition /sexe		Répartition par autres groupes vulnérables			
				Femmes	Hommes	Jeunes	Transhumants	PDI	Autres
EC1	Type 1	A.1.1 Réaliser un entretien 7 692 ml de pares feux autour de l'EC de Baboo	5 559	1 167	3 002	1 390	ND	87	
		A.1.2 Reboiser 3 ha dans les espaces dégradés de l'EC de Baboo en plants PFNL	5 559	1 167	3 002	1 390	ND	87	
	Type 2	A.2.1 Mettre en place le COGES du parc de vaccination à Panin, quartier Nayou	1 371	699	672	342	ND	20	
		A.2.2 Mettre en place le COGES du magasin de stockage de 50 tonnes pour aliments de bétail à Lerou, Lerou	2 699	1457	567	675	ND	20	-
		A.2.3 Mettre en place le COGES du périmètre maraîcher (1 ha) à Yinga, Frelessan	1 384	747	291	346	ND	10	-
		A.2.4 Mettre en place le COGES du périmètre maraîcher de 2 ha à Passin, Kassan	5 377	2 904	1 129	1 344	ND	0	-
		A.2.5 Elaborer le cahier de charges COGES du parc de vaccination à Panin, quartier Nayou	1 371	699	672	342	ND	20	-
		A.2.6 Elaboration des cahiers de charges du magasin de stockage de 50 tonnes pour aliments de bétail à Lerou, Lerou	2 699	1457	567	675	ND	20	-
		A.2.7 Elaborer le cahier de charges du périmètre maraîcher (1 ha) à Yinga, Frelessan	1 384	747	291	346	ND	10	-
		A.2.8 Elaborer le cahier de charges du périmètre maraîcher de 2 ha à Passin, Kassan	5 377	2 904	1 129	1 344	ND	0	-
	Type 3	A.3.1 Réaliser un parc de vaccination à Panin, Nayou	60	9	21	6	21	3	-
		A.3.2 Construire un magasin de stockage d'aliments de bétail à Lerou, Lerou	100	20	42	16	14	8	-
		A.3.3 Aménager un périmètre maraîcher (1 ha) à Yinga, Frelessan	76	38	20	15	-	3	-

EC	Type d'activités	Activités principales	Nombre de bénéficiaires directs attendus	Répartition /sexe		Répartition par autres groupes vulnérables			
				Femmes	Hommes	Jeunes	Transhumants	PDI	Autres
		A.3.4 Former 20 exploitants maraîchers à la production maraîchère et la réalisation de compostes en fosses du périmètre maraîcher (1 ha) à Yinga, quartier Frelessan	20	8	8	2	-	2	-
		A.3.5 Acquérir du matériel de production au profit des maraîchers du périmètre maraîcher (1 ha) à Yinga, Frelessan	20	8	8	2	-	2	-
		A.3.6 Aménager le périmètre maraîcher de 2 ha à Passin, Kassan	76	38	20	15	-	3	-
		A3.7 Former 20 exploitants maraîchers pour le périmètre maraîcher de Passin, quartier Kassan	20	8	8	2	-	2	-
		A3.8 Acquérir des équipements et matériel de production maraîchère pour le périmètre maraîcher de Passin, Kassan	20	8	8	2	-	2	-
EC2	Type 1	A.1.1 Réaliser un entretien des 3918 ml de pares feux autour de la forêt villageoise de Minédié	5 559	1 167	3 002	1 390	ND	87	-
		A.1.2 Reboiser 3 ha dans les espaces dégradés de la forêt de Minédié en plants PFNL	5 559	1 167	3 002	1 390	ND	87	-
	Type 2	A.2.1 Mettre en place le COGES de magasin de stockage de 50 tonnes pour aliments de bétail à Pissy/Dao	5 559	1 167	3 002	1 390	ND	87	-
		A.2.2 Mettre en place le COGES de la piste à bétail (5km) Dao -Gao	26 453	5 940	14 243	6 612	ND	287	-
		A.2.3 Elaboration de cahier de charges du magasin de stockage de 50 tonnes pour aliments de bétail à Pissy/Dao	5 559	1 167	3 002	1 390	ND	87	-
		A.2.4 Elaboration de cahier de charges de la piste à bétail (5km) Dao -Gao	5 559	1 167	3 002	1 390	ND	87	-
	Type 3	A.3.1 Construire un magasin de stockage d'aliments de bétail à Pissy/Dao	100	20	42	16	21	1	-
		A.3.2 Matérialiser la piste à bétail (5km) Dao -Gao	26 453	14 243	5 940	6 612	ND	287	—
		A.3.3 Produire des plants dans la pépinière départementale	26453	14 243	5 940	6 612	ND	287	—

5.2.2. Résultats attendus en termes de séquestration de carbone et/ou de réduction des émissions suite à la mise en œuvre des activités du PDIC/REDD+ du financement additionnel

La mise en œuvre du PDIC REDD+ du financement additionnel de la commune de Gao un potentiel de mitigation de 46 870 tonnes de CO₂ équivalent (-46 870 tCO₂-e) durant vingt (20) ans. Comme présenté sur la figure ci-dessous, le scénario sans/PDIC REDD+ entraînerait des émissions de GES de 31 612 tCO₂-e alors que celui avec PDIC REDD+ le scénario sans/PDIC REDD+ entraînerait des émissions de GES de 15 258 tCO₂-e comme présenté dans le tableau ci-après, ce qui donne un bilan de -46 870 tCO₂-e. De ce fait, le PDIC REDD+ de Gao dans sa phase additionnelle est un projet largement vert.

Le PDIC REDD+ de la commune de Gao permettra de séquestrer 2 344 tCO₂-e par an soit 5,0 tCO₂-e par hectare par an.

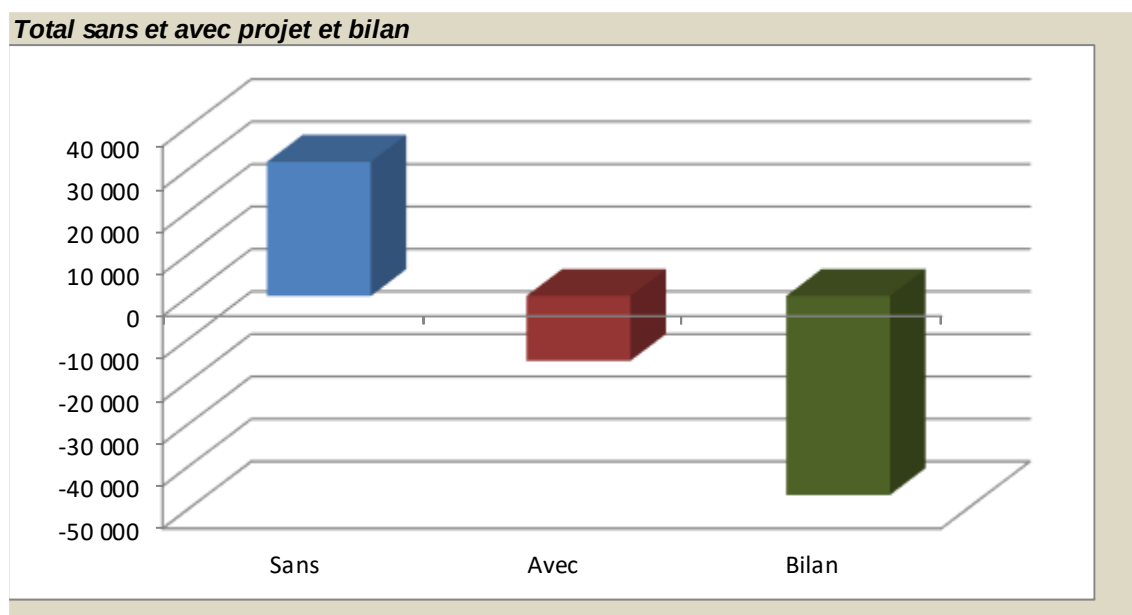


Figure 2 : Bilan carbone global du PDIC/REDD+, financement additionnel de la commune de Gao

Source : GRAD, données de terrain, septembre 2022

Tableau 61: Résultats détaillés du bilan carbone du PDIC, financement additionnel de la commune de Gao

Nom du Projet	PDIC de la commune de Gao		Zone climatique	Tropical (Sec)					Durée du Projet (en années)		20
Continent	Afrique		Type de sol dominant	Sols à argiles 1:1					Surface totale (ha)		468
Composantes du projet	Flux bruts		Bilan	Répartition du blian par type de GES					Résultats par an		Bilan
	Sans	Avec		Tous les GES en tCO2eq					Sans	Avec	
	Tous les GES en tCO2eq			CO2			N2O	CH4			
	Positif=émission / négatif=puits			Biomasse	Sol	Autre					
Changements d'Usage											
Déforestation	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0
Boisement	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0
Autres CUT	0	198	198	-13	210		1	0	0	10	10
Agriculture											
Annuelle	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0
Pérenne	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0
Riz	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0
Patûrage & bétail											
Patûrage	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0
Bétail	0	0	0				0	0	0	0	0
Dégradation et gestion	31 612	-15 806	-47 418	-38 710	-8 709		0	0	1 581	-790	-2 371
Coastal wetlands	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0
Intrants & Investissements	0	350	350			0	0	0	0	18	18
Fishery & Aquaculture	0	0	0			0	0	0	0	0	0
Total	31 612	-15 258	-46 870	-38 723	-8 498	0	1	0	1 581	-763	-2 344
Par hectare	68	-33	-100	-82,7	-18,2	0,0	0,0	0,0			
Par hectare et par an	3,4	-1,6	-5,0	-4,1	-0,9	0,0	0,0	0,0	3,4	-1,6	-5,0

Source : GRAD, données de terrain, septembre 2022

Comme présenté dans le tableau ci-dessus, l'essentiel du potentiel de mitigation du PDIC REDD+ de Gao provient de la composante gestion de la dégradation qui représente 100% de ce potentiel. Ce résultat est consécutif aux mesures prises pour protéger 464 ha de ressources forestières.

Par ailleurs, durant la mise en œuvre du PDIC REDD+ de la commune de Gao, certaines activités vont émettre du CO₂. Ces émissions sont chiffrées à 548 tCO₂-e. Ces émissions représentent essentiellement la construction des bâtiments et l'aménagement d'un périmètre maraîcher dans une prairie.

Lors de la mise en œuvre du PDIC REDD+ de la commune de Gao, le CO₂ sera le gaz à effet de serre le plus mitigé (47 221 tCO₂-e soit 100%). Ce CO₂ est composé du CO₂ de la biomasse (38 723 tCO₂-e soit 82%) et du CO₂ du sol (8 498 tCO₂-e soit 18%).

5.2.3 Résultats attendus en termes de Co-Bénéfices

L'élargissement des puits de séquestration du carbone à travers les actions de reforestation, de reboisement, de renforcement capacitaire des populations et la réduction de la pauvreté dans la commune sont les principaux résultats attendus de la mise en œuvre du PDIC/REDD+ de Gao. Les résultats de PDIC auront plusieurs effets positifs immédiats sur les plans environnemental, socio-économique et favoriseront une gouvernance vertueuse des ressources naturelles... En termes de co-bénéfices, le PDIC-REDD+ aura des impacts positifs à court, moyen et long terme sur la gestion rationnelle et équitable des espaces de conservation et de production de Gao.

Co-bénéfices au plan environnemental

Les principaux co-bénéfices du PDIC/REDD+ au plan environnemental sont les suivants :

- l'augmentation du couvert végétal suite à la réalisation des différents reboisements ;
- la réduction des pressions anthropiques néfastes sur les ressources forestières suite aux activités de conservation des EC initiées dans le cadre du PDIC-REDD+ (surveillance forestière, ouverture de piste à bétail, AGR aménagements agricoles, etc.) ;
- l'atténuation de l'érosion des sols, des vents violents et de l'harmattan et de leurs effets collatéraux négatifs suite aux activités de CES/DRS ;
- la récupération des terres dégradées grâce aux différents reboisements qui seront réalisés ;
- l'enrichissement des EC par des actions de reforestation et de lutte contre les feux de brousse;

Co-bénéfices au plan socio-économique

- Le PDIC contribuera à la réduction de la pauvreté dans la commune pour l'ensemble des composantes de la société. Au plan socio-économique les activités programmées

permettront de relever les revenus de manière équitable et inclusive de la commune. Les principaux co-bénéfices sont :

- des emplois créés et des revenus générés pour l'ensemble des groupes socio-professionnels.
- l'amélioration du niveau de vie et des moyens d'existence des bénéficiaires directs et indirects du PDIC-REDD+ et des groupes vulnérables (femmes, des jeunes, PDI) ;
- l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations;
- la responsabilisation des populations locales dans la GRN des ressources naturelles en général et des ressources forestières en particulier ;
- la réduction des conflits fonciers entre éleveurs et agriculteurs grâce aux aménagements pastoraux ;
- le renforcement des compétences des populations en gestion des ressources naturelles, agronomiques et zootechniques.
- le développement du partenariat avec les STD,
- la contribution aux recettes fiscales de l'Etat et de la commune.

Co-bénéfices en matière de gouvernance

Le PDIC/REDD+ contribuera à l'amélioration de la gouvernance dans plusieurs domaines. On peut citer les aspects suivants :

- le développement de la gouvernance locale des EC et de l'environnement grâce à la gestion participative et locale des ressources forestières.
- l'amélioration de la gestion des investissements d'intérêt communautaire notamment les aménagements hydro-agricoles (basfonds rizicoles, périmètres maraîchers) et pastoraux (parcs de vaccination, pistes à bétail), mise en place systématique de COGES... ;
- la sécurisation foncière des espaces de conservation, des investissements socio-économiques, des investissements agricoles et pastoraux ;
- une meilleure gouvernance des politiques sectorielles environnementales, agricoles et du secteur de l'élevage au niveau local. .

6 PRINCIPAUX RISQUES GLOBAUX ET MESURES D'ATTENUATION DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PDIC/REDD+

6.1. RISQUES GLOBAUX ET MESURES D'ATTENUATION AU FINANCEMENT INITIAL

Dans le cadre de la mise en œuvre du PDIC, des risques globaux liés de façon globale peuvent bien apparaître. Ces risques globaux et les mesures d'atténuation identifiées sont résumés dans le tableau suivant :

Tableau 62: Synthèse des risques globaux et mesures d'atténuation

Niveau	Risques globaux identifiés	Mesures d'atténuation proposées
Environnemental	Les aléas climatiques : sécheresses, inondations, vents violents, pluies acides et maladies des végétaux peuvent impacter négativement la mise en œuvre du projet donc infléchir le renforcement de la séquestration des espaces de conservation. Le risque est moyen.	Pour le reboisement, faire le choix des espèces locales résistantes aux attaques parasitaires et aux différents aléas.
		Choisir des procédures simplifiées de passation des marchés
Socio-politique	Le projet résulte d'un solide processus de consultation publique et repose sur le plein engagement l'état burkinabè dans le processus REDD+. Le risque possible est que cet engagement baisse en raison d'autres engagements nouveaux liés à la situation nationale qui pèseront sur les ressources de l'Etat. Néanmoins, ce risque peut être considéré moyen, le projet étant articulé sur des secteurs et domaines qui sont stratégiques (culturel, économique et politique).	Le niveau de risque fera l'objet de suivi. Au cas où il y aurait des signes de détérioration de l'engagement : i) des consultations seront entreprises pour identifier et traiter les causes profondes ; ii) l'appui de haut niveau, notamment du gouvernement burkinabè, garantira que cela reste une priorité
	Depuis 2015, le pays reste confronté à une insécurité et une instabilité politique. Toutes les parties du territoire national ont été l'objet d'attaques terroristes avec pour conséquences des milliers de PDI. Même la zone du projet a été l'objet de menaces, de sorte que la lutte contre l'insécurité est devenue la priorité actuelle individuelle et collective. La détérioration de la situation sécuritaire dans la zone du projet pourrait conduire à une modification du chronogramme des activités à moyen terme. Le Gouvernement avec l'appui de la communauté internationale s'attellant à résoudre cette crise, ce risque est à considérer comme moyen.	• Cette situation devra faire l'objet de suivi. Au cas, où, il y a des indications d'une augmentation du flux de migrants, des concertations seront tenues pour déterminer la conduite à tenir. • Il faudra anticiper en privilégiant la maîtrise locale dans la mise en œuvre des activités.

Niveau	Risques globaux identifiés	Mesures d'atténuation proposées
	L'atteinte des objectifs du projet peut être remise en cause par l'existence de conflits fonciers dans la zone d'intervention du projet. Dans certaines localités de la zone d'intervention du projet, des conflits latents ou ouverts existent. L'approche PDIC REDD+ étant basée la cession des espaces de conservation par les propriétaires terriens à la communauté, certains engagements individuels pourraient être remise en cause. Nous avons à faire à un risque moyen .	• Mettre en place un comité local de gestion des conflits • La délimitation et sécurisation des sites avant les investissements vont atténuer les conflits. • La mise en œuvre des chartes foncières locales et les actes de cession volontaire pour les terres diminueront l'incidence des conflits fonciers. • Le projet mettra en place un dispositif d'alerte et de réaction appropriée. Il maintiendra un niveau de collaboration étroit avec les OSC, les leaders coutumiers et religieux ainsi les institutions sociales et gouvernementales expérimentées dans la résolution de conflits.
Institutionnel	L'instabilité institutionnel est un facteur de risque dans la mise en œuvre des activités du PDIC/REDD+ car les changements de premier responsable dans les structures partenaires pourraient constituer un handicap dans la mise en œuvre du PDIC/REDD+. Ce risque est faible	Mettre un mécanisme de gestion autonome en place
	La méconnaissance de l'esprit du PDIC/REDD+ peut conduire les acteurs de mise en œuvre à exécuter des activités éloignées des objectifs fixés. Ce risque est considéré comme moyen	Sensibiliser les acteurs sur le mécanisme REDD+
	Compte tenu de la durée de mise en œuvre du PDIC qui est de 24 mois, un retard dans le processus d'exécution des marchés (passation, déblocage des fonds ou exécution des marchés) peut se révéler très préjudiciable à la bonne exécution du projet. Ce risque est considéré comme moyen.	Utiliser la procédure accélérée de sélection des prestataires

6.2.RISQUES GLOBAUX ET MESURES D'ATTENUATION AU FINANCEMENT ADDITIONNEL

Tableau 63: Synthèse des risques globaux et mesures d'atténuation

Niveau	Risques globaux identifiés	Mesures d'atténuation proposées
Environnemental	Les aléas climatiques : sécheresses, inondations, vents violents, pluies acides et maladies des végétaux peuvent impacter négativement la mise en œuvre du projet donc infléchir le renforcement de la séquestration des espaces de conservation. Le risque est moyen.	Pour le reboisement, faire le choix des espèces locales résistantes aux attaques parasitaires et aux différents aléas.
		Choisir des procédures simplifiées de passation des marchés
Socio-politique	Le projet résulte d'un solide processus de consultation publique et repose sur le plein engagement l'état burkinabé dans le processus REDD+. Le risque possible est que cet engagement baisse en raison d'autres engagements nouveaux liés à la situation nationale qui pèseront sur les ressources de l'Etat. Néanmoins, ce risque peut être considéré moyen, le projet étant articulé sur des secteurs et domaines qui sont stratégiques (culturel, économique et politique).	Le niveau de risque fera l'objet de suivi. Au cas où il y aurait des signes de détérioration de l'engagement : i) des consultations seront entreprises pour identifier et traiter les causes profondes ; ii) l'appui de haut niveau, notamment du gouvernement burkinabè, garantira que cela reste une priorité
	Depuis 2015, le pays reste confronté à une insécurité et une instabilité politique. Toutes les parties du territoire national ont été l'objet d'attaques terroristes avec pour conséquences des milliers de PDI. Même la zone du projet a été l'objet de menaces, de sorte que la lutte contre l'insécurité est devenue la priorité actuelle individuelle et collective. La détérioration de la situation sécuritaire dans la zone du projet pourrait conduire à une modification du chronogramme des activités à moyen terme. Le Gouvernement avec l'appui de la communauté internationale s'attellant à résoudre cette crise, ce risque est à considérer comme moyen.	• Cette situation devra faire l'objet de suivi. Au cas, où, il y a des indications d'une augmentation du flux de migrants, des concertations seront tenues pour déterminer la conduite à tenir. • Il faudra anticiper en privilégiant la maîtrise locale dans la mise en œuvre des activités.

Niveau	Risques globaux identifiés	Mesures d'atténuation proposées
	L'atteinte des objectifs du projet peut être remise en cause par l'existence de conflits fonciers dans la zone d'intervention du projet. Dans certaines localités de la zone d'intervention du projet, des conflits latents ou ouverts existent. L'approche PDIC REDD+ étant basée la cession des espaces de conservation par les propriétaires terriens à la communauté, certains engagements individuels pourraient être remise en cause. Nous avons à faire à un risque moyen .	• Mettre en place un comité local de gestion des conflits • La délimitation et sécurisation des sites avant les investissements vont atténuer les conflits. • La mise en œuvre des chartes foncières locales et les actes de cession volontaire pour les terres diminueront l'incidence des conflits fonciers. • Le projet mettra en place un dispositif d'alerte et de réaction appropriée. Il maintiendra un niveau de collaboration étroit avec les OSC, les leaders coutumiers et religieux ainsi les institutions sociales et gouvernementales expérimentées dans la résolution de conflits.
Institutionnel	L'instabilité institutionnel est un facteur de risque dans la mise en œuvre des activités du PDIC/REDD+ car les changements de premier responsable dans les structures partenaires pourraient constituer un handicap dans la mise en œuvre du PDIC/REDD+. Ce risque est faible	Mettre un mécanisme de gestion autonome en place
	La méconnaissance de l'esprit du PDIC/REDD+ peut conduire les acteurs de mise en œuvre à exécuter des activités éloignées des objectifs fixés. Ce risque est considéré comme moyen	Sensibiliser les acteurs sur le mécanisme REDD+
	Compte tenu de la durée de mise en œuvre du PDIC qui est de 24 mois, un retard dans le processus d'exécution des marchés (passation, déblocage des fonds ou exécution des marchés) peut se révéler très préjudiciable à la bonne exécution du projet. Ce risque est considéré comme moyen.	Utiliser la procédure accélérée de sélection des prestataires

ANNEXES

Annexe 1 : Chronogramme indicatif détaillé et coût de mise en œuvre des activités

1.1. Financement initial : EC de Baboo

Types	Activités/sous activités		Unité	Quantité	Période de mise en œuvre		Coût total	Lieux	Responsable de mise en œuvre	Partenaire de mise en œuvre
					An 1	An 2				
Type 1	A1.1	Réaliser 7692 ml de pares feux autour de la forêt de Baboo	ml	7 692	X		690 000	EC de Baboo	Mairie	ST Environnement, Population locale
	A1.2	Reboiser 12 ha dans les espaces dégradés de la forêt villageoise de Baboo	ha	12	X	X	10 435 000	Pourtour EC de Baboo	Mairie	ST Environnement, Population locale
	A1.3	Réaliser un parc à karité de 6ha dans la forêt villageoise de Baboo	ha	6	X	X	6 450 000	Mairie	Mairie	ST Environnement, Population locale
Type 2	A2.1	Elaborer la charte foncière locale (CFL) de l'EC de Baboo	Unité	1	X		3 360 000	EC de Baboo	Mairie	Prestataire privé, ST Environnement, Population locale
	A2.2	Mettre en place le COGES de l'EC de Baboo	Unité	1	X		302 000	Mairie	Mairie	ST Environnement, Population locale
	A2.3	Mettre en place le COGES du forage pastoral à Tekourou, quartier Yatenga	Unité	1	X		302 000	Mairie	Mairie	ST Elevage, Population locale
	A2.4	Mettre en place le COGES du forage pastoral à Zoro, quartier Natinga	Unité	1		X	302 000	Mairie	Mairie	ST Elevage, Population locale
	A2.5	Mettre en place le COGES du parc de vaccination à Passin, Daworgon	Unité	1	X		302 000	Mairie	Mairie	ST Elevage, Population locale
	A2.6	Mettre en place le COGES du forage pastoral dans le parc de vaccination à Yinga, Badao	Unité	1	X		302 000	Mairie	Mairie	ST Elevage, Population locale

Types	Activités/sous activités		Unité	Quantité	Période de mise en œuvre		Coût total	Lieux	Responsable de mise en œuvre	Partenaire de mise en œuvre
					An 1	An 2				
Type 2	A2.7	Mettre en place le COGES du périmètre maraîcher de 2 ha à Mao-Nassira, quartier Mao-Nassira	Unité	1		X	302 000	Mairie	Mairie	Prestataire privés ST, Population locale
	A2.8	Elaborer le cahier de charges du forage pastoral à Tekourou, quartier Yatenga	Unité	1	X	X	1 300 000	Mairie	Mairie	ST Agriculture, Population locale
	A2.9	Elaborer le cahier de charges du forage pastoral à Zoro, quartier Natinga	Unité	1		X	1 300 000	Mairie	Mairie	ST Agriculture, Population locale
	A2.10	Elaborer le cahier de charges du parc de vaccination à Passin, Daworgon	Unité	1	X		1 300 000	Mairie	Mairie	ST Elevage, Population locale
	A2.11	Elaborer le cahier de charges du forage pastoral dans le parc de vaccination à Yinga, Badao	Unité	1	X		1 300 000	Mairie	Mairie	ST Elevage, Population locale
	A2.12	Elaborer le cahier de charges du périmètre maraîcher de 2 ha à Mao-Nassira, quartier Mao-Nassira	Unité	1		X	1 300 000	Mairie	Mairie	Prestataire privés ST, Population locale
Type 3	A3.1	Planter des espèces pourvoyeuses de PFNL (8ha) dans les champs des particuliers dans les 8 villages usagers	ha	8	X	X	2 880 000	8 villages usagers	Mairie	Prestataire privé, ST Environnement, Population locale
	A3.2	Appuyer l'apiculture moderne dans 7 villages usagers de l'EC	Personne	30	X		6 530 000	Mairie	Mairie	ST Elevage, Population locale
	A3.3	Former 100 femmes en technique de confection des foyers améliorés 3 pierres dans les 8 villages usagers	Femme	100	X		1 450 000	Mairie	Mairie	Prestataire privé, ST Environnement, Population locale

Types	Activités/sous activités		Unité	Quantité	Période de mise en œuvre		Coût total	Lieux	Responsable de mise en œuvre	Partenaire de mise en œuvre
					An 1	An 2				
Type 3	A3.4	Réaliser un forage pastoral à Tekourou, quartier Yatenga	Unité	1	X		6 825 000	Tekourou, quartier Yatenga	Mairie	Prestataire privé, ST Elevage, Population locale
	A3.5	Réaliser un forage pastoral positif à Zoro, quartier Natinga	Unité	1		X	6 825 000	Zoro, quartier Natinga	Mairie	Prestataire privé, ST Elevage, Population locale
	A3.6	Réaliser un forage pastoral dans le parc de vaccination à Yinga, Badao	Unité	1			6 825 000	Yinga, Badao	Mairie	Prestataire privé, ST Elevage, Population locale
	A3.7	Réaliser un parc de vaccination à Passin, Daworgon	Unité	1	X		7 035 000	Passin, Daworgon	Mairie	Prestataire privé, ST Elevage, Population locale
	A3.8	Aménager un périmètre maraîcher (2 ha) à Mao-Nassira, quartier Mao-Nassira	ha	2		X	23 675 000	Mao-Nassira, quartier Mao-Nassira	Mairie	Prestataire privé, ST Agriculture, Population locale
	A3.9	Acquérir des équipements et matériel de production le périmètre maraîcher (2 ha) de Mao-Nassira, quartier Mao-Nassira	kit	30	X		1 290 000	Mao-Nassira, quartier Mao-Nassira	Mairie	Prestataire privé, ST Agriculture, Population locale
	A3.10	Former 30 exploitants en production maraîchère et réalisation de compostes en fosses du périmètre maraîcher (2 ha) de Mao-Nassira, quartier Mao-Nassira	Exploitant	30		X	410 000	Mao-Nassira, quartier Mao-Nassira	Mairie	Prestataire privé, ST Agriculture, Population locale

1.2. Financement initial : EC de Minedié

Types	Activités/sous activités		Unité	Quantité	Période de mise en œuvre		Coût total	Lieux	Responsable de mise en œuvre	Partenaire de mise en œuvre
					An 1	An 2				
Type 1	A1.1	Réaliser 3918 ml de pares feux autour de la forêt villageoise de Minédié	ml	3 918	X	X	290 000	EC de Minedié	Mairie	ST Environnement, Population locale
	A1.2	Reboiser 6 ha dans les espaces dégradés de la forêt de Minédié en plants PFNL	ha	6	X	X	8 605 000	Pourtour EC de Minedié	Mairie	ST Environnement, Population locale
Type 2	A2.1	Elaborer la charte foncière locale (CFL) de l'EC de Minedié	Unité	1	X		3 360 000	Mairie	Mairie	Prestataire privé, ST Environnement, Population locale
	A2.2	Mettre en place le COGES de l'EC de Minédié	Unité	1	X		302 000	Mairie	Mairie	ST Environnement, Population locale
	A2.3	Mettre en place le COGES de la pépinière départementale de Gao	Unité	1	X		302 000	Mairie	Mairie	ST Environnement, Population locale
	A2.4	Mettre en place le COGES de l'unité de transformation et de vente de PFNL (beurre de karité, ...) à Gao	Unité	1	X		302 000	Mairie	Mairie	ST Environnement, Population locale
	A2.5	Mettre en place le COGES du périmètre maraîcher à Dao, quartier Patindekoum	Unité	1	X		302 000	Mairie	Mairie	ST Environnement, Population locale
	A2.6	Elaborer le cahier de charges de la pépinière départementale de Gao	Unité	3		X	1 300 000	Mairie	Mairie	Prestataire privé, ST Environnement, Population locale
	A2.6	Elaborer le cahier de charges de l'unité de transformation et de vente de PFNL (beurre de karité, ...) à Gao	Unité	1	X		1 300 000	Mairie	Mairie	Prestataire privé, ST Environnement, Population locale
	A2.6	Elaborer le cahier de charges du périmètre maraîcher à Dao, quartier Patindekoum	Unité	1	X		1 300 000	Mairie	Mairie	Prestataire privé, ST Agriculture, Population locale
Type 3	A3.1	Aménager une pépinière départementale à Gao	Unité	1	X		11 765 000	Mairie	Mairie	ST Environnement, Population locale
	A3.2	Former les pépiniéristes pour la prise en charge de la pépinière départementale à Gao	Pépiniériste	12	X		1 254 000	Mairie	Mairie	ST Environnement, Population locale

Types	Activités/sous activités		Unité	Quantité	Période de mise en œuvre		Coût total	Lieux	Responsable de mise en œuvre	Partenaire de mise en œuvre
					An 1	An 2				
	A3.3	Acquérir du matériel et des intrants pour le fonctionnement de la pépinière départementale à Gao	Ens	1	X		3 080 000	Mairie	Mairie	ST Environnement, Population locale
	A3.4	Soutenir 30 personnes vulnérables (dont 15 femmes, PDI et jeunes) à se prendre en charge dans les 2 villages usagers de l'EC de Minedié	Personne	30	X		6 005 000	Gao, Dao	Mairie	ST Elevage, Population locale
	A3.5	Appuyer l'apiculture moderne dans 2 villages usagers de l'EC de Minedié	Personne	30	X		6 530 000	Gao, Dao	Mairie	Prestataire privé, ST Elevage, Population locale
	A3.6	Créer une unité de transformation et de vente de PFNL (miel et beurre de karité) à Gao	Unité	1		X	19 110 000	Gao, Dao	Mairie	Prestataire privé, ST Environnement, Population locale
	A3.7	Former 30 femmes pour la prise en charge de l'unité de transformation et de vente de PFNL (beurre de karité miel, soubala) équipé d'un forage à Gao	Femme	30		X	1 720 000	Gao, Dao	Mairie	Prestataire privé, ST Environnement, Population locale
	A3.8	Acquérir des équipements et matériel pour l'unité de transformation et de vente de PFNL (beurre de karité miel, soubala) équipé d'un forage à Gao	Unité	1		X	6 952 700	Gao, Dao	Mairie	Prestataire privé, ST Environnement, Population locale
	A3.9	Aménager un périmètre maraîcher (2 ha) équipé de 8 puits busés maraichers à Dao, quartier Patindekoum	ha	2		X	23 545 000	Dao, quartier Patindekoum	Mairie	Prestataire privé, ST Agriculture, Population locale
	A3.10	Acquérir des équipements et matériel de production pour le périmètre maraîcher (2 ha) de Dao, quartier Patindekoum	Unité	1		X	1 290 000	Dao, quartier Patindekoum	Mairie	Prestataire privé, ST Agriculture, Population locale
	A3.11	Former 20 exploitants en production maraîchère et réalisation de compostes en fosses du périmètre maraîcher (2 ha) de Dao, quartier Patindekoum	Exploitant	20		X	410 000	Dao, quartier Patindekoum	Mairie	Prestataire privé, ST Agriculture, Population locale

Annexe 2 : Résultats issus de l'outil Ex Act

2.1. Financement initial

Evolutions par mode d'usage/catégorie (hectare)

Evolutions par mode d'usage / catégorie (en hectare, ha)				
		Etat initial	Sans le projet	Avec le projet
Forêt/Boisement		473	475	505
Agriculture	Annuelle	8	18	10
	Pérenne	0	0	0
	Riz	0	0	0
Patûrage		10	0	0
Autres terres	Dégradées	18	16	0
	Autres	6	6	0
Terres humides		0	0	0
Surface totale (ha)		515	515	515

Matrice des évolutions sans le projet

Sols minéraux (ha)			FIN							Total pour le début
			Forêt/Boisement	Agriculture		Patûrage	Autres terres			
				Annuelle	Pérenne		Riz	Dégradées	Autres	
DEBUT	Forêt/Boisement		473	0	0	0	0	0	0	473
	Agriculture	Annuelle	0	8	0	0	0	0	0	8
		Pérenne	0	0	0	0	0	0	0	0
		Riz	0	0	0	0	0	0	0	0
	Patûrage		0	10	0	0	0	0	10	
	Autres terres	Dégradées	2	0	0	0	0	15,54	0	18
		Autres	0	0	0	0	0	0	6	6
Total à la fin			475,46	18	0	0	0	15,54	6	515

Matrice des évolutions avec le projet

Mineral soils (ha)			FIN						
--------------------	--	--	-----	--	--	--	--	--	--

			Forêt/Boisement	Agriculture		Patûrage	Other Land		Total pour le début
				Annuelle	Pérenne	Riz	Dégradées	Autres	
DEBUT	Forêt/Boisement		473	0	0	0	0	0	473
	Agriculture	Annuelle	8	0	0	0	0	0	8
		Pérenne	0	0	0	0	0	0	0
		Riz	0	0	0	0	0	0	0
	Patûrage		0	10	0	0	0	0	10
	Autres terres	Dégradées	18	0	0	0	0	0	18
		Autres	6	0	0	0	0	0	6
Total à la fin			505	10	0	0	0	0	515

2.2. Financement additionnel

Evolutions par mode d'usage/catégorie (hectare)

Evolutions par mode d'usage / catégorie (en hectare, ha)			
	Etat initial	Sans le projet	Avec le projet
Forêt/Boisement	464	464	464
Agriculture	Annuelle	0	4
	Pérenne	0	0
	Riz	0	0
Patûrage	4	4	0
Autres terres	Dégradées	0	0
	Autres	0	0
Terres humides	0	0	0
Surface totale (ha)	468	468	468

Matrice des évolutions sans le projet

Sols minéraux (ha)	FIN						Total pour le début	
	Forêt/Boisement	Agriculture			Patûrage	Autres terres		
		Annuelle	Pérenne	Riz		Dégradées		Autres

DEBUT	Forêt/Boisement		464	0	0	0	0	0	0	464
		Annuelle	0	0	0	0	0	0	0	0
	Agriculture	Pérenne	0	0	0	0	0	0	0	0
		Riz	0	0	0	0	0	0	0	0
	Patûrage		0	0	0	4	0	0	4	4
	Autres terres	Dégradées	0	0	0	0	0	0	0	0
		Autres	0	0	0	0	0	0	0	0
Total à la fin			464	0	0	0	4	0	0	468

Matrice des évolutions avec le projet

Mineral soils (ha)			FIN							Total pour le début
			Forêt/Boisement	Agriculture		Patûrage		Other Land		
		Annuelle		Pérenne	Riz		Dégradées	Autres		
DEBUT	Forêt/Boisement		464	0	0	0	0	0	0	464
		Annuelle	0	0	0	0	0	0	0	0
	Agriculture	Pérenne	0	0	0	0	0	0	0	0
		Riz	0	0	0	0	0	0	0	0
	Patûrage		0	4	0	0	0	0	0	4
		Dégradées	0	0	0	0	0	0	0	0
	Autres terres	Autres	0	0	0	0	0	0	0	0
Total à la fin			464	4	0	0	0	0	0	468

Annexe 3 : Coordonnées des investissements ponctuels

N°	Village	Investissement	X	Y
Financement initial				
	Yinga	Réaliser un forage pastoral dans le parc de vaccination à Yinga, Badao	578993	1281152
	Passin	Réaliser un parc de vaccination à Passin, Daworgon	580879	1288678
	Tékourou	Réaliser d'un forage pastoral à Tekourou, quartier Yatenga	589064	1276764
	Zoro	Réaliser un forage pastoral positif à Zoro, quartier Natinga	595413	1280736
	Gao	Créer une unité de transformation et de vente de PFNL (miel et beurre de karité) à Gao	589261	1286704
	Yinga	Planter des espèces pourvoyeuses de PFNL de 8ha (1 ha/village) dans les champs des particuliers dans les 8 villages usagers	580977	1280832
	Lérou	Planter des espèces pourvoyeuses de PFNL de 8ha (1 ha/village) dans les champs des particuliers dans les 8 villages usagers	575619	1282267
	Zoro	Planter des espèces pourvoyeuses de PFNL de 8ha (1 ha/village) dans les champs des particuliers dans les 8 villages usagers	594184	1282439
	Passin	Planter des espèces pourvoyeuses de PFNL de 8ha (1 ha/village) dans les champs des particuliers dans les 8 villages usagers	581154	1290525
	Mao-Nassira	Planter des espèces pourvoyeuses de PFNL de 8ha (1 ha/village) dans les champs des particuliers dans les 8 villages usagers	589646	1282353
	Gao	Planter des espèces pourvoyeuses de PFNL de 8ha (1 ha/village) dans les champs des particuliers dans les 8 villages usagers	588556	1288412
	Panin	Planter des espèces pourvoyeuses de PFNL de 8ha (1 ha/village) dans les champs des particuliers dans les 8 villages usagers	572778	1281561
	Tékourou	Planter des espèces pourvoyeuses de PFNL de 8ha (1 ha/village) dans les champs des particuliers dans les 8 villages usagers	591129	1277952
	Panin	Appuyer l'apiculture moderne dans 7 villages usagers de l'EC	571712	1280438
	Lerou	Appuyer l'apiculture moderne dans 7 villages usagers de l'EC	576154	1280650
	Yinga	Appuyer l'apiculture moderne dans 7 villages usagers de l'EC	579976	1279213
	Passin	Appuyer l'apiculture moderne dans 7 villages usagers de l'EC	579171	1289611

N°	Village	Investissement	X	Y
	Tékourou	Appuyer l'apiculture moderne dans 7 villages usagers de l'EC	590377	1276627
	Zoro	Appuyer l'apiculture moderne dans 7 villages usagers de l'EC	594051	1280861
	Mao-Nassira	Appuyer l'apiculture moderne dans 7 villages usagers de l'EC	589551	1280566
	Gao	Appuyer l'apiculture moderne dans 2 villages usagers de l'EC de Minedié	589581	1287489
	Dao	Appuyer l'apiculture moderne dans 2 villages usagers de l'EC de Minedié	589894	1295094
	Gao	Aménager une pépinière départementale à Gao	588718	1287034
Financement additionnel				
	Lerou	Construire un magasin de stockage de 50 tonnes pour aliments de bétail à Lerou, quartier Lerou	576896	1281408
	Panin	Réaliser un parc de vaccination à Panin, quartier Nayou	573428	1280518
	Panin	Aménager un périmètre maraîcher de 2 ha à Panin, quartier Yargo	572645	1282284
	Passin	Aménager un périmètre maraîcher de 2 ha à Passin, quartier Kassan	580845	1290142
	Yinga	Aménager un périmètre maraîcher de 1 ha à Yinga, quartier Frelessan	578890	1280065
	Panin	Réaliser un forage pastoral positif à Panin, quartier Nayou	571718	1280429
	Dao	Construire un magasin de stockage de 50 tonnes pour aliments de bétail à Pissy/Dao	590655	1296689
	Gao- Dao	Matérialisation de la piste à bétail (5km) Dao -Gao	589673	1290386
		Matérialisation de la piste à bétail (5km) Dao -Gao	590107	1290381
		Matérialisation de la piste à bétail (5km) Dao -Gao	591538	1290056
		Matérialisation de la piste à bétail (5km) Dao -Gao	592711	1290001
		Matérialisation de la piste à bétail (5km) Dao -Gao	593560	1289609
		Matérialisation de la piste à bétail (5km) Dao -Gao	594209	1289732
		Matérialisation de la piste à bétail (5km) Dao -Gao	594801	1289576
		Matérialisation de la piste à bétail (5km) Dao -Gao	595304	1289431
		Matérialisation de la piste à bétail (5km) Dao -Gao	595684	1289375
		Matérialisation de la piste à bétail (5km) Dao -Gao	596119	1289333

Annexe 4 : Coordonnées des centres des investissements polygonaux

N°	Village	Investissement	X	Y
Financement initial				
	Panin (EC Baboo)	Réaliser un parc à karité de 6ha dans la forêt villageoise de Baboo	572240	1277849
	Panin (EC Baboo)	Reboiser 12 ha dans les espaces dégradés de la forêt villageoise de Baboo	571015	1278194
	Dao (EC Minédié)	Reboiser 6 ha dans les espaces dégradés de la forêt de Minédié en plants PFNL	593100	1294974
		Reboiser 6 ha dans les espaces dégradés de la forêt de Minédié en plants PFNL	592776	1294984
	Mao-Nessira	Aménager un périmètre maraîcher de 2 ha, à Mao-Nassira, quartier Mao-Nassira	591826	1280945
	Lerou	Aménager un périmètre maraîcher de 2 ha à Lerou, quartier Bonfara	573569	1284171
	Dao	Aménager un périmètre maraîcher de 2 ha é à Dao, quartier Patindekoum	591872	1295236
	Gao	Aménager un périmètre maraîcher de 2 ha équipé de forage (PMH) à Gao/Gao	594604	1286344
Financement additionnel				
	Panin (EC Baboo)	Reboiser 3 ha dans les espaces dégradés de l'EC de Baboo en plants PFNL	570979	1276899
	Dao (EC Minédié)	Reboiser 3 ha dans les espaces dégradés de la forêt de Minédié en plants PFNL	593265	1294363
		Reboiser 3 ha dans les espaces dégradés de la forêt de Minédié en plants PFNL	593100	1294974

Annexe 5 : Coordonnées des investissements linéaires

N°	Village	Investissement	X	Y
Financement initial et additionnel				
	Panin (EC Baboo)	Réaliser 7 692 ml de pares feux autour de la forêt de Baboo	572531	1278156
		Réaliser 7 692 ml de pares feux autour de la forêt de Baboo	572565	1277937
		Réaliser 7 692 ml de pares feux autour de la forêt de Baboo	572522	1277369
		Réaliser 7 692 ml de pares feux autour de la forêt de Baboo	572501	1276877
		Réaliser 7 692 ml de pares feux autour de la forêt de Baboo	571878	1276688
		Réaliser 7 692 ml de pares feux autour de la forêt de Baboo	571240	1276728
		Réaliser 7 692 ml de pares feux autour de la forêt de Baboo	570684	1276851
		Réaliser 7 692 ml de pares feux autour de la forêt de Baboo	570099	1277456
		Réaliser 7 692 ml de pares feux autour de la forêt de Baboo	570242	1277695
		Réaliser 7 692 ml de pares feux autour de la forêt de Baboo	570400	1277897
		Réaliser 7 692 ml de pares feux autour de la forêt de Baboo	570599	1278156
		Réaliser 7 692 ml de pares feux autour de la forêt de Baboo	571005	1278660
		Réaliser 7 692 ml de pares feux autour de la forêt de Baboo	571081	1278611
		Réaliser 7 692 ml de pares feux autour de la forêt de Baboo	571511	1278816
		Réaliser 7 692 ml de pares feux autour de la forêt de Baboo	571957	1279072
		Réaliser 7 692 ml de pares feux autour de la forêt de Baboo	572531	1278156
	Dao (EC Minédié)	Réaliser 3918ml de pares autour de la forêt villageoise de Minédié	592348	1295114

	Réaliser 3918ml de pares autour de la forêt villageoise de Minédié	592524	1295136
	Réaliser 3918ml de pares autour de la forêt villageoise de Minédié	592661	1295133
	Réaliser 3918ml de pares autour de la forêt villageoise de Minédié	592903	1295153
	Réaliser 3918ml de pares autour de la forêt villageoise de Minédié	593105	1295036
	Réaliser 3918ml de pares autour de la forêt villageoise de Minédié	593148	1294917
	Réaliser 3918ml de pares autour de la forêt villageoise de Minédié	593185	1294652
	Réaliser 3918ml de pares autour de la forêt villageoise de Minédié	593204	1294460
	Réaliser 3918ml de pares autour de la forêt villageoise de Minédié	593335	1294283
	Réaliser 3918ml de pares autour de la forêt villageoise de Minédié	593466	1294074
	Réaliser 3918ml de pares autour de la forêt villageoise de Minédié	593410	1293938
	Réaliser 3918ml de pares autour de la forêt villageoise de Minédié	593273	1293854
	Réaliser 3918ml de pares autour de la forêt villageoise de Minédié	593084	1293887
	Réaliser 3918ml de pares autour de la forêt villageoise de Minédié	592908	1294210
	Réaliser 3918ml de pares autour de la forêt villageoise de Minédié	592829	1294462
	Réaliser 3918ml de pares autour de la forêt villageoise de Minédié	592570	1294705
	Réaliser 3918ml de pares autour de la forêt villageoise de Minédié	592412	1294932
	Réaliser 3918ml de pares autour de la forêt villageoise de Minédié	592348	1295114

Annexe 5 : Récapitulatif des mesures d'atténuation des risques et impacts environnementaux et sociaux des activités du PDIC/REDD+ de Gao

5.1 : Financement initial : EC de Baboo



N°	Principales activités sources d'impacts	Principaux impacts potentiels négatifs	Principales mesures d'atténuation /bonification	Coûts estimatifs des mesures (FCFA)	Responsable de mise en œuvre
A1.1	Réaliser 7692 ml de pares feux autour de la forêt de Baboo	Des emballages d'eau abandonnés sur le site	Créer une fosse de récupération des déchets plastiques	50 000	Mairie
		Perte de quelques arbustes	Délimitation du périmètre de la forêt avec des plants espacés de 6m (1300 plants)	347 200	Mairie
		Risques de blessures au moment de la trouaison	Acquérir des EPI	40 000	Mairie
A1.2	Reboiser 12 ha dans les espaces dégradés de la forêt villageoise de Baboo	Des emballages d'eau abandonnés sur le site	Créer une fosse de récupération des déchets plastiques	50 000	Mairie
A1.3	Réaliser un parc à karité de 6ha dans la forêt villageoise de Baboo	Des déchets solides (emballages d'eau, ...) abandonnés sur le site	Créer une fosse de récupération des déchets plastiques	50 000	Mairie
A2.1	Mettre en place le COGES pour la forêt villageoise de Baboo	Non consultation et non-participation de certains bénéficiaires	Sensibiliser les acteurs	100 000	Mairie
A3.1	Planter des espèces pourvoyeuses de PFNL (8ha) dans les champs des particuliers dans les 8 villages usagers	Des déchets solides (emballages d'eau, ...) abandonnés sur le site	Créer des fosses de récupération des déchets plastiques	50 000	Mairie

N°	Principales activités sources d'impacts	Principaux impacts potentiels négatifs	Principales mesures d'atténuation /bonification	Coûts estimatifs des mesures (FCFA)	Responsable de mise en œuvre
A3.4	Réaliser un forage pastoral à Tekourou, quartier Yatenga	Des déchets solides (emballages, seringues, ...) abandonnés sur le site	Créer une fosse de récupération des déchets plastiques	50 000	Mairie
A3.5	Réaliser un forage pastoral à Zoro, Natinga	Des déchets solides (emballages, seringues, ...) abandonnés sur le site	Créer une fosse de récupération des déchets plastiques	50 000	Mairie
A3.6	Réaliser un forage pastoral dans le parc de vaccination à Yinga, Badao	Des déchets solides (emballages, seringues,) abandonnés sur le site	Créer une fosse de récupération des déchets plastiques	50 000	Mairie
A3.7	Réaliser un parc de vaccination à Passin, Daworgon	Des déchets solides (emballages, seringues, ...) abandonnés sur le site	Créer une fosse de récupération des déchets plastiques	50 000	Mairie
A3.11	Aménager un périmètre maraîcher de 2 ha à Mao-Nassira, quartier Mao-Nassira	Des déchets solides (emballages, ...) abandonnés sur le site	Créer une fosse de récupération des déchets plastiques	50 000	Mairie
		Perte légère de végétation	Faire un reboisement de compensation	50 000	Mairie
		Perte de terres (changement de vocation)	Prioriser propriétaire terrien et exploitants dans l'attribution des parcelles du périmètre maraîcher et parmi les bénéficiaires des autres activités du PDIC/REDD+	-	Mairie
		Risque de blessures pendant les travaux	Doter les travailleurs d'EPI (bottes, gants, ...)	50 000	Mairie
Financement initial - Mesures de sauvegarde - Coût estimatif total EC Baboo				1 037 200	

ESPACE CONSERVATION DE MINEDIÉ

N°	Principales activités sources d'impacts	Principaux impacts potentiels négatifs	Principales mesures d'atténuation /bonification	Coûts estimatifs des mesures (FCFA)	Responsable de mise en œuvre
A1.1	Réaliser 3918 ml de pares feux autour de la forêt villageoise de Minédié	Risques de blessures au moment de la trouaison	Acquérir un trousseau de soin	50 000	Mairie
		Des déchets solides (emballages d'eau, ...) abandonnés sur le site	Créer une fosse de récupération	50 000	Mairie
			Faire un reboisement de compensation : délimitation du périmètre de l'espace de conservation de Minédié avec des plants espacés de 6m soit environ	160 800	Mairie
A1.2	Reboiser 6 ha dans les espaces dégradés de la forêt de Minédié en plants PFNL	Des déchets solides (emballages d'eau, ...) abandonnés sur le site	Créer une fosse de récupération des déchets plastiques	50 000	Mairie
A3.1	Aménager une pépinière villageoise à Gao et équipement de forage	Risque de blessures pendant les travaux	Doter les travailleurs d'EPI (bottes, gants, ...)	50 000	Mairie
		Des déchets solides (emballages, ...) abandonnés sur le site	Créer une fosse de récupération des déchets plastiques	50 000	Mairie
A3.6	Créer une unité de transformation et de vente de PFNL à Dao	Des déchets solides (emballages, ...) et liquides abandonnés sur le site	Créer une fosse septique d'évacuation des	300 000	Mairie
		Risque de blessure pendant l'exploitation	Doter les femmes d'EPI (bottes, gants, ...)	185 000	Mairie
A3.9	Aménager le périmètre maraîcher de 2 ha à Patindekoum/Dao	Perte de terres (changement de vocation)	Prioriser le propriétaire terrien et les exploitants dans l'attribution des parcelles du périmètre maraîcher et parmi les bénéficiaires des autres activités du PDIC/REDD+	-	Mairie
		Des déchets solides (emballages d'eau, ...) abandonnés sur le site	Créer une fosse de récupération des déchets plastiques	50 000	Mairie
Financement initial - Mesures de sauvegarde - Coût estimatif total EC Minédié				945 800	

5.2 : Financement additionnel

ESPACE CONSERVATION DE BABOO

N°	Principales activités sources d'impacts	Principaux impacts potentiels négatifs	Principales mesures d'atténuation /bonification	Coûts estimatifs des mesures (FCFA)	Responsable de mise en œuvre
A1.2	Reboiser 3 ha dans les espaces dégradés de l'EC de Baboo en plants PFNL	Des déchets solides (emballages, seringues, ...) abandonnés sur le site	Créer une fosse de récupération des déchets plastiques	50 000	Mairie
A.3.1	Réaliser un parc de vaccination à Panin, quartier Nayou	Des déchets solides (emballages, seringues, ...) abandonnés sur le site	Créer une fosse de récupération des déchets plastiques	50 000	Mairie
A.3.2	Construire un magasin de stockage d'aliments de bétail à Léro, quartier Lerou	Des déchets solides (emballages, ...) abandonnés sur le site	Créer une poubelle de récupération des déchets	50 000	Mairie
A.3.3	Aménager un périmètre maraîcher d'un (1) ha à Yinga, Frelessan	Des déchets solides (emballages, ...) abandonnés sur le site	Créer une fosse de récupération des déchets plastiques	50 000	Mairie
		Perte légère de végétation	Faire un reboisement de compensation	159 750	Mairie
		Perte de terres (changement de vocation)	Prioriser le propriétaire terrien et les exploitants dans l'attribution des parcelles du périmètre maraîcher et parmi les bénéficiaires des autres activités du PDIC/REDD+	-	Mairie
		Risque de blessures pendant les travaux	Doter les travailleurs d'EPI (bottes, gants, ...)	50 000	Mairie
A.3.6	Aménager un périmètre maraîcher de deux (2) ha à Passin, quartier Kassan	Des déchets solides (emballages, ...) abandonnés sur le site	Créer une fosse de récupération des déchets plastiques	50 000	Mairie
		Perte légère de végétation	Faire un reboisement de compensation	159 750	Mairie

N°	Principales activités sources d'impacts	Principaux impacts potentiels négatifs	Principales mesures d'atténuation /bonification	Coûts estimatifs des mesures (FCFA)	Responsable de mise en œuvre
		Perte de terres (changement de vocation)	Prioriser le propriétaire terrien et les exploitants dans l'attribution des parcelles du périmètre maraîcher et parmi les bénéficiaires des autres activités du PDIC/REDD+	-	Mairie
		Risque de blessures pendant les travaux	Doter les travailleurs d'EPI (bottes, gants, ...)	50 000	Mairie
Financement additionnel - Coût estimatif total EC Baboo				669 500	

Espace de conservation de Minédié, financement additionnel

N°	Principales activités sources d'impacts	Principaux impacts potentiels négatifs	Principales mesures d'atténuation /bonification	Coûts estimatifs des mesures (FCFA)	Responsable de mise en œuvre
A1.2	Reboiser 3 ha dans les espaces dégradés de l'EC de Baboo en plants PFNL	Des déchets solides (emballages, seringues, ...) abandonnés sur le site	Créer une fosse de récupération des déchets plastiques	50 000	Mairie
A.3.1	Construire un magasin de stockage de 50 tonnes pour aliments de bétail à Pissy/Dao	Des déchets solides (emballages d'eau, ...) abandonnés sur le site	Créer un bac de récupération	50 000	Mairie
A.3.2	Matérialiser la piste à bétail (5km) Dao -Gao	Des déchets solides (emballages d'eau, ...) abandonnés sur le site	Créer une fosse de récupération	50 000	Mairie
Financement additionnel - Coût estimatif total EC Minédié				150 000	

Annexe 6 : Photos lors des séances de consultation publique



Screening à Panin



Parc de vaccination, Panin



Screening, Lérrou



Périmètre maraîcher, Lérrou



Emplacement du forage pastoral, Yinga



Périmètre maraîcher, Yinga



Screening, Tekourou



Parc de vaccination, Tekourou



Screening, Mao-Nassira



Périmètre maraîcher, Mao-Nassira



Parc de vaccination, Zoro



Parc de vaccination, Zoro



Screening, Passin



Périmètre maraîcher, Passin



Unité de transformation PFNL, Gao



Emprise Piste à Bétail, Gao



Espace dégradé, EC Minédié, Dao



Magasin de stockage, aliment Bétail, Dao

Annexe 7 : Listes et contacts des personnes
rencontrées

**Projet de Développement Intégré Communal pour la REDD+
(PDIC/REDD+)**



Région : Centre-Ouest Province : Ziré Commune : Gao
 Village : Pakou Lieu de la rencontre : Centre de la commune
 Date : 10/09/22 Représentant de la commune : Parité des sexes
 Objet de la rencontre et sujet discutés : 12h de travail à la commune

N°	Nom et Prénom	Fonction	Localité	Sexe M ou F	Contact	Signature / Empreinte
1	Ziga Baly	chef de village	Parité	M	65 82 58 26	+
2	Nigra-Belon	Cultivateur	Parité	M	74 92 66 55	Ch
3	Nigra-Abdon	Conseiller		M	76 74 39 89	Ch
4	Guedraogui	Cultivateur		M	55 94 84 08	Ch
5	Dalaga	Cultivateur		M	65 59 80 47	0
	Boumbo					

**Projet de Développement Intégré Communal pour la REDD+
(PDIC/REDD+)**



Région Province Commune *

Village Lieu de la rencontre

Date
Objet de la rencontre et sujet discutés :

N°	Nom et Prénom	Fonction	Localité	Sexe M ou F	Contact	Signature / Empreinte
9	Sanfana Astana	chacun		M	65 34 72 22	
10	Sanfana Jaloufo	Cultivo leur		M	75 48 27 63	
11	Guaduaogo Astana	Cultivo		M	-	
12	Guaduaogo Macaire	Cultivo		M	77 78 12 62	
13	Sanfana Abdera	Cultivo		M	67 38 73 40	
14	Sanfana	Cultivo		M	56 12 14 39	

**Projet de Développement Intégré Communal pour la REDD+
(PDIC/REDD+)**



Région Province..... Commune
 Village Lieu de la rencontre *

Date

Objet de la rencontre et sujet discutés :

N°	Nom et Prénom	Fonction	Localité	Sexe M ou F	Contact	Signature / Empreinte
17	ZOUNGARA NA Appolinaire	Consultant GRAD		M	65 91 67 10	
18	TAMINI Philippe	Consultant GRAD		M	76 32 12 22	



**Projet de Développement Intégré Communal pour la REDD+
(PDIC/REDD+)**

Région CENTRE OUEST Province ZIHO Commune Gao
 Village LEBOU Lieu de la rencontre Marché de la nuit
 Date 08/09/2022 *

Objet de la rencontre et sujet discutés : Identification des acteurs / Présentation méthodologie / Suivi

N°	Nom et Prénom	Fonction	Localité	Sexe M ou F	Contact	Signature / Empreinte
1	SANOGO Nouman	Préfet	Gao	M	72 009 600	
2	BOUGBOUN Souleymane	SGP	Gao	M	71-82-79-55	
3	KABORE Wahabo	chef ZATÉ	Gao	M	67-95 20 56	
4	K ZIBA Kouara Vincent	Agriculteur	Lerou	M	6772 5304	
5	DIASSO Moussa	Environnement	Gao	M	67-29-49-89	
6	BAGILA Asaïen	chef équipe Gao-C.	Gao	M	70 38 71 70	
7	JANARD Fradine	GRAD	Gao	F	70232996	
8	THIENI Philippe	GRAD	Gao	F	76321222	
9	VARO Elise	GRAD	Gao	M	70 26 43 51	



**Projet de Développement Intégré Communal pour la REDD+
(PDIC/REDD+)**

Région Province..... Commune
 Village Lieu de la rencontre
 Date
 *

Objet de la rencontre et sujet discutés : Identification des sites potentiels / Présentation / Méthodologie PDC / REDD+ / Screening

N°	Nom et Prénom	Fonction	Localité	Sexe M ou F	Contact	Signature / Empreinte
10	ZIBA Karim	chef cantonier	Lereu	M	07 23 77 57	
11	ZIBA Kaboum	Agriculteur	"	M	07 23 77 57	
12	SANKARA Kinsse	C U D	"	M	75 99 59 48	
13	ZIBA Yacoub	Agriculteur	"	M	57 60 92 31	
14	ZIBA Dawda	"	"	M	66 02 24 38	
15	TAPSOBA Boukaré	"	"	M	77 14 35 55	
16	ZOUNDI Boukaré	"	"	M	55 06 20 89	
17	SITTORE Makamachi	chef ZAT	Geo	M	76 73 51 28	

Projet de Développement Intégré Communal pour la REDD+
(PDIC/REDD+)



Région : ENTRE-DEUX Province : ZIRO Commune : GAC
 Village : BALE Lieu de la rencontre : Casac Royale
 Date : 05/03/2022

Objet de la rencontre et sujet discutés : Télécommunication des sites naturels / Présentation du projet / Suivi

N°	Nom et Prénom	Fonction	Localité	Sexe M ou F	Contact	Signature / Empreinte
01	DIASSO MASSOUM	Ancien Maire	Mao-Naam	M	76 14 38 48	
02	DIASSO Amado	chef d'antenne	"	M	76 54 97 35	
03	DIASSO Démétrio	C.V.D.	"	M	76 14 37 74	
04	Bouquet Souléymane	S.G.T	Casac	F	74 82 79 55	
05	Souléymane Préfet	Préfet	Casac	F	72 00 56 00	
06	DIASSO	Environnement	Casac	M	67 29 49 89	

①

**Projet de Développement Intégré Communal pour la REDD+
(PDIC/REDD+)**



Région CENTRE OUEST Province ZIHO Commune GAO
 Village PANIN Lieu de la rencontre Au Hameau *

Date 09/09/2022
 Objet de la rencontre et sujet discutés : Identification des acteurs / Représentation Nationale PNIC/REDD+ et screening.

N°	Nom et Prénom	Fonction	Localité	Sexe M ou F	Contact	Signature / Empreinte
	OUEDRAOGO Mamoudou	Agriculteur	Panin	M	55 86 58 89	
	SANKARA Moussa	"	"	M	75 61 53 49	
	ZIBA Boukary	"	"	M	57 64 76 90	
	NIGNAN Abdou	"	"	M	76 74 39 89	
	SANLOGO Moumouni	Préfet/PDS Gao	Gao	M	72 00 96 00	

**Projet de Développement Intégré Communal pour la REDD+
(PDIC/REDD+)**



Région **CENTRE OUEST** Province..... **ZIRO** Commune **GAO** *

Village **PANIN** Lieu de la rencontre
 Date **08/09/2022**

Objet de la rencontre et sujet discutés :

N°	Nom et Prénom	Fonction	Localité	Sexe M ou F	Contact	Signature / Empreinte
	ZIBA Beli	chef communautaire	Panin	M	65 82 58 26	X
	BIYEN Beli	C.V.D	"	M	75 96 16 87	B
	OUEDRAOGO Ouasséni	Agriculteur	"	M	70 98 72 07	ou
	SANKARA Salif	Représentant des jeunes	"	M	55 68 83 22	ou
	OUEDRAOGO Ouasséni	Agriculteur	"	M	07 06 23 80	ou

**Projet de Développement Intégré Communal pour la REDD+
(PDIC/REDD+)**

Région **CENTRE OUEST** Province..... **ZIHO** Commune **G.A.O.** *

Village **PAMIN** Lieu de la rencontre

Date **09/03/2022**

Objet de la rencontre et sujet discutés :

N°	Nom et Prénom	Fonction	Localité	Sexe M ou F	Contact	Signature / Empreinte
	OUEDRAOGO Robert	Agriculteur	Pamin	M	65 81 77 65	R
	KALAGA Adama	"	"	M	75 60 90 87	P
	SANKARA Salam	Eleveur	"	M		S
	KALAGA Bourima	Commerçant	"	M	65 59 80 47	S
	KALAGA Amado	"	"	M	77 59 42 16	OUJ
	KALAGA Rasmare	Agriculteur	"	M	77 21 93 33	W
	OUEDRAOGO Amzel	"	"	M	55 06 20 58	R
	SANKARA Oumarou	"	"	M	66 29 44 55	P

4

Projet de Développement Intégré Communal pour la REDD+
(PDIC/REDD+)



Région ZIRO Province..... GAO Commune *

Village PANIN Lieu de la rencontre *

Date 08/09/2022

Objet de la rencontre et sujet discutés :

N°	Nom et Prénom	Fonction	Localité	Sexe M ou F	Contact	Signature / Empreinte
	DIASSO Aminata	Agriculteur		F	54 04 34 23	
	KABORE Raketa	"		F		
	Quédraogo Veronique			F	60 99 25 61	
	Nignan AWA			F	77 59 49 16	



Projet de Développement Intégré Communautaire pour la REDD+
(PDI-REDD+)

Adressé à : Ministère du Plan et du Développement Économique Préféré : F. N. L. Commune : Santhia
 Village : Santhia Lieu de la rencontre : Commune Santhia
 Date : 2014/01/20

Objet de la rencontre et sujet discuté : Tableau de suivi des activités de mise en œuvre du PDI-REDD+ à Santhia

N°	Noms et Prénoms	Fonction	Localité	Sexe M ou F	Contact	Signature / Coordonnées
01	MESSIR Boucha	Chef de la commune	Santhia	M	77 43 05 41	
02	NGOMI Boucha	Secrétaire	"	M	77 43 05 41 77 43 05 41	
03	MESSIR Taba		"	M	77 43 05 41	
04	COMTESSIR Boucha	Présidente	"	F	77 43 05 41	
05	Z. M. G.	Adjointe	"	F	77 43 05 41	



**Projet de Développement Intégré Communal pour la REDO+
(PDMC/REDO+)**

Région Sud-Niger Province Niamey Commune Centre
 Village Centre Lieu de la rencontre Centre
 Date 2014/01/20

Objet de la rencontre et sujet discutés : Télécommunication des villages ruraux (PDMC/REDO+)

N°	Noms et Postnom	Fonction	Localité	Sexe M ou F	Contact	Signature / Enregistré
01	Abou Nour	C. B. A.	Niamey	M	7344 11 34	<i>[Signature]</i>
02	Fadiatou	Ag. Comm.	Niamey	M	56 30 28 34	<i>[Signature]</i>
03	Mamadou	"	Niamey	M	72 44 32 01	<i>[Signature]</i>
04	Abou Nour	"	Niamey	M	64 44 32 01	<i>[Signature]</i>
05	Fadiatou	Ag. Comm.	Niamey	M	64 30 28 34	<i>[Signature]</i>

**Projet de Développement Intégré Communal pour la REDD+
(PDIC/REDD+)**

②



Région CENTRE OUEST Province ZIRAO Commune Gao
 Village THIRAGAO Lieu de la rencontre Adressa à l'habitat

Date 24/05/2017

Objet de la rencontre et sujet discutés Identification des acteurs nationaux, Présentation des protocoles PIF, REDD+ Screening

N°	Nom et Prénoms	Fonction	Localité	Sexe M ou F	Contact	Signature / Empreinte
1	SANONIA FIMAMONJY	Préfet Gao	Gao	M	72 00 96 00	
2	BOUGOUM BOULENGOUM	SGM	Gao	M		
3	DRABO Aminata	Secrétaire de l'Agence	Coupa	F	70 63 61 48	
4	BELEMBAKO Ivanina	Ingénieur de Génie Rural	Coupa	M	70 13 65 73	
	BOULENGOUM					

**Projet de Développement Intégré Communal pour la REDD+
(PDIC/REDD+)**

(2)



Région Centre-Ouest Province Centre Commune Gato
 Village Tekedoua Lieu de la rencontre Atome à pulvérisation K113
 Date 02/03/2012

Objet de la rencontre et sujet discutés : Identification des acteurs / Partenaires POA / ESMA 5/03/2012

N°	Nom et Prénoms	Fonction	Localité	Sexe M ou F	Contact	Signature / Empreinte
9	VAMBOGO Sylvia	Agriculteur	Tekedoua	M	74 10 37 78	
10	TENDROUO Laurent	Elève	"	M	64 10 36 08	
11	N'DO Adama	Agriculteur	"	M	76 59 37 69	
12	DICHO Socodou	Elève	"	M	77 77 73 68	

Projet de Développement Intégré Communal pour la REDD+
(PDIC/REDD+)



Région CENTRALE Province ZAIRE Commune CHOC
 Village Takoumali Lieu de la rencontre à l'école / P.M.B.
 Date 20/03/2022

Objet de la rencontre et sujet discutés : Identification des personnes impliquées et sécurisation

N°	Nom et Prénom	Fonction	Localité	Sexe M ou F	Contact	Signature / Empreinte
01	ZIBA Bourouma	chef Commune	Tikoum	M	76 67 44 53	
02	ZIBA Amado	C.V.D	"	M	75 38 38 41	
03	OUZABAROU Laoua	Agent d'état	"	M		
04	YAMEGOU Jean-Baptiste	Leveur	"	M	76 17 23 00	

②



Projet de Développement Intégré Communal pour la REDD+
(POIC/REDD+)

Région LENTÈRE OUEST Province ZIRU Commune GAD
Village YINGBA Lieu de la rencontre Touloum / Yenga
Date 2012.05.20

Objet de la rencontre et sujet d'ordre : Identification de sites potentiels pour l'initiation de la REDD+

N°	Nom et Prénoms	Fonction	Localité	Sexe M ou F	Contact	Signature / Empreinte
1	SÉNI Moukoko	C.V.D	Yenga	M	64 28 03 51	
2	SÉNI Moukoko	Chief Communauté	"	M		
3	SÉNI Alphonse	Représentant C.R.D	"	M	75 54 23 45	
4	SÉNI Jeanne	Secrétaire	"	F		
5	SÉNI	Administrateur	"	M		



Projet de Développement Intégré Communal pour la REDD+
(PDIC/REDD+)

Région CENTRE-OUEST, Province ZIHO, Commune GADO
village YINGA, Lieu de la rencontre Entrepreneurs Payen
Date 24/04/2012

Objet de la rencontre en sujet discuté Identification des acteurs / bénéficiaires PDIC/REDD+ et sécurisation

N°	Nom et Prénoms	Fonction	Localité	Sexe M ou F	Contact	Signature / Empreinte
01	BARRY Alaya	Président	Yingga	M	64 80 26 23	
02	BARRY Moussa	"	"	M	64 93 44 84	
03	BANDI Moussa	Préfet	Gao	M	92 90 36 60	
04	Boukary Boukary	SLIT	Gao	M	91 82 79 55	
05	DIASSO Moussa	Environnement	Gao	M	67 23 48 89	
06	MARQUE Wahabou	Chef ZARÉ	Gao	M	67 35 40 56	
07	DISSO Moussa	Chef de quartier	Yingga	M	70 78 72	

Projet de Développement Intégré Communautaire pour le REDD+
(PDIC/REDD+)



Région CENTRE OUEST Province Z 180 Commune GAB
 Village Z 180 Lieu de la rencontre Av. de la route VAO-KASSAY
 Date 2012-2012
 Object de la rencontre et sujet discutés : Identification des acteurs locaux / Présentation des thématiques PIF/REDD+/Scanning

N°	Nom et Prénoms	Fonction	Localité	Sexe M ou F	Contact	Signature / Empreinte
01	BEYEN Ida	C.V.D	Zato	M	76 50 84 83	
02	BEYEN Mobie	Représentant chef canton	"	M	76 84 83 83	
03	BEYEN Idouba	Agriculteur	"	M	75 60 18 31	
04	BEYEN Adoua	"	"	M	76 33 12 37	
05	BEYEN Doudou	"	"	M	55 34 86 79	
06	BEYEN Doudou	Coordonnateur	"	M	67 83 43 83	

**Projet de Développement Intégré Communautaire pour la REDD+
(PDIC/REDD+)**



(2)

Région Centre-Ouest Province Zabze Commune Gato
 Village Tekoua Lieu de la rencontre Atome a palatine KES
 Date 02/03/2012

Objet de la rencontre et sujet discutés : Identification des acteurs / Partenaires / PDC / REDD+ /

N°	Noms et Prénoms	Fonction	Localité	Sexe M ou F	Contact	Signature / Empreinte
9	VAMBOGO Sylvain	Agriculteur	Tekoua	M	74 10 37 78	
10	VENDROGO Laurent	Eleveur	"	M	64 10 36 08	
11	N'DO Adama	Agriculteur	"	M	76 59 37 63	
12	DICHO Socaba	Eleveur	"	M	77 77 73 68	
13	ZOMA Bassile	Agriculteur	"	M	56 28 73 10	
	DASSO	Commune	"	M	67 29 43 89	

Annexe 8 : PV de consultation publique

**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE
L'ENERGIE, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT**

SECRETARIAT GENERAL

**PROGRAMME BUDGETAIRE 089 « ECONOMIE
VERTE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE »**

**PROJET DE GESTION DURABLE DES PAYSAGES
COMMUNAUX POUR LA REDD+ (PGPC/REDD+)**

BP 298 Ouagadougou 14

Tél : (226) 25 37 44 56 Courriel :

pifburkina@yahoo.fr



**BURKINA
FASO**

*Unité - Progrès -
Justice*

**PROCES-VERBAL DE CONSULTATION DU PUBLIC
POUR LA REALISATION DE**

.....
.....

L'an.....et les'est tenue
à.....de hminutes, une rencontre d'échanges dans le cadre de
la réalisation du screening environnemental et social du
.....

Ont participé à cette rencontre/entretien les catégories d'acteurs suivants :

-
-
-
-
-

(Voir liste des personnes rencontrées est jointe en annexe).

Stratégie pour communiquer et mobiliser les parties prenantes y compris les personnes vulnérables pour les consultations transhumants, personnes vivantes avec un handicap, jeune etc...)

.....
.....
.....
.....
.....

***1 Les échanges se sont déroulées autour des points suivants :**

Recueil des avis /attentes, préoccupations/craintes /suggestions et recommandations des bénéficiaires

❖ Les principales préoccupations /craintes soulevées au cours de la rencontre (par catégorie d'acteurs y compris les groupes vulnérables) /entretien

- | | |
|---------|---------|
| • | • |
| • | • |
| • | • |
| • | • |
| • | • |
| • | • |
| • | • |

¹ Présentation du projet et ses impacts avec un accent mis sur les impacts du sous-projet ;
Processus de sélection consensuelle du site ciblé pour l'investissement ;
Information sur le démarrage de l'activité ;

† Les principales suggestions et recommandations faites au cours de la rencontre (par catégorie d'acteurs y compris les groupes vulnérables) sont :

-
-
-
-

† Difficultés rencontrées (pour mobiliser, conduite des consultations, participation etc...)

-
- •
-
-

Les points de discussions ayant été épuisés, l'entretien a pris fin aux environs de..... hmn.

Pour le bureau d'étude :

Fait à Le / /2022

Ont signé

Profil	Nom/prénom/signature
Pour la Mairie	
Pour les bénéficiaires (notable du village)	
Président CVD	
Témoin (faire signer le service technique agriculture, élevage, forestier qui a la compétence d'accompagner la gestion de l'investissement)	

Annexe : Liste de présence des personnes présentes lors du screening

Nom & Prénom(s)	Sexe	Profession	Contact téléphonique

Annexe 8 : Etat d'occupation des sites

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE
L'ENERGIE, DE L'EAU ET DE
L'ASSAINISSEMENT

***** SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME BUDGETAIRE 089 « ECONOMIE
VERTE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE »

PROJET DE GESTION DURABLE DES PAYSAGES
COMMUNAUX POUR LA REDD+ (PGPC/REDD+)

14 BP 298 Ouagadougou 14

Tél : (226) 25 37 44 56

Courriel : pifburkina@yahoo.fr



FICHE DE DEPOUILLEMENT DES SCREENING

Région de :

Commune de :

BURKINA FASO

----- *Unité - Progrès – Justice*

Description de Site	Résultat de la sélection du site	Image/photo du site
Site 1 du village de XXXXX. Aménagement d'un périmètre maraîcher à XXX village ou quartier « Centre » sur un site communautaire appartenant à un groupement. C'est un espace en jachère qui dure bientôt 20 ans. Le site est situé en zone non lotie. Superficie totale du site d'accueil : 1,5 ha. Superficie d'implantation du sous projet : 1,5 ha. Propriété du site : le site appartient à un groupement Site non exploité/jachère Limite du site : le fleuve « FAGA » est situé à 150 m du site et à l'ouest. Une présence de puits à grand diamètre a été observé dans les environs du site. Un verger existe également au Sud à 20 m du site.	- Nom et prénom propriétaire. - Travail environnemental et social requis ou pas : NIES/PACF ou de simples mesures environnementales et sociales	
Site 2 du village de XXXXX.		
Site 1 du village YYYY		

Annexe 9 : Fiches de screening

**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE
L'ENERGIE, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT**

SECRETARIAT GENERAL

**PROGRAMME BUDGETAIRE 089 « ECONOMIE
VERTE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE »**

**PROJET DE GESTION DURABLE DES PAYSAGES
COMMUNAUX POUR LA REDD+ (PGPC/REDD+)**

BP 298 Ouagadougou 14

Tél : (226) 25 37 44 56 Courriel :

pifburkina@yahoo.fr



**BURKINA
FASO**

*Unité - Progrès –
Justice*

FORMULAIRE DE FICHE DE SCREENING ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL

Le présent formulaire a été conçu pour la sélection initiale de l'activité (projet) devant être exécutée sur le terrain. Il permet de recueillir des informations qui permettent de déterminer les caractéristiques de l'environnement biophysique local et social du site aux fins d'évaluer les impacts socio-économiques potentiels sur les composantes du milieu.

Numéro de la fiche :

Date de remplissage

Information situationnelle du site de l'investissement

Région :

Province :

Commune :

Localités/villages :

Secteur ou le quartier implantation :

(À préciser si possible)

Identité de la personne chargée de remplir le présent formulaire

Nom : Prénom :

Fonction : Portable :

E-mail : Signature :

A. DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'INVESTISSEMENT/ACTIVITE

Titre de l'activité (à écrire en intégralité):	
Description des sous-activités :	
Nouvelle construction	
Réhabilitation de l'existant	
Extensions sur la même surface	
Extension sur une nouvelle surface	
Périmètre du site (m)	
Superficie totale du site d'accueil de l'investissement en ha	

B. LOCALISATION DU SOUS-PROJET

COORDONNEES GEOGRAPHIQUES EN UTM WGS84

<u>POINTS PERTINENTS</u>	<u>X</u>	<u>Y</u>
<u>POINT 1</u>		
<u>POINT 2</u>		
<u>POINT 3</u>		
<u>POINT 4</u>		

C. STATUT FONCIER DU SITE D'INVESTISSEMENT

1) Donnez les informations (précises et vérifiables) sur la propriété du site Statut du site d'accueil ? :

Site/terrain privé / /

Site/Terrain public (Etat ou collectivité) / /

2) Le site du sous-projet est-il une terre :

Urbaine /___/ péri-urbaine /___/ rurale /___/

En zone lotie /___/ Non lotie /___/

Un espace en exploitation ? Oui /___/ Non /___/ ; si oui, Un espace exploité par une famille propriétaire ?

Oui/___/Non/___/ ; Exploité par un propriétaire individuel ? Oui ___/ Non/___/ ou un espace exploité par des non propriétaires ? Oui /___/ Non /___/ si oui, combien ? /___/

Un espace en jachère ? Oui /___/ Non /___/

3) Documents de sécurisation du site

Existe-t-il des documents de sécurisation du site ? Oui / / Non / /

Si oui, précisez le type de document ?

Acte de cession amiable des droits fonciers ☐

Attestation d'attribution ☐

Titre foncier ☐

Attestation de possession foncière rurale (APFR) ☐

4) Le terrain est-il grevé de charge ? (Prêt de terre, location, hypothèque) a- Oui /_ / b- Non / /

Si oui observation (précisez si Prêt de terre, location, hypothèque) :.....

D. Brève description du site d'accueil du projet et de son environnement

D1. Décrire la végétation existante

(Préciser s'il y a de la végétation dans l'emprise du site d'accueil des investissements. Si oui indiquer les différentes espèces végétales rencontrées sur le site et préciser le nombre d'individus par espèces. (Utiliser la fiche d'inventaire en annexe au besoin)

D2. Cours d'eau (rivières, fleuves, lacs, marigots ...) (Mentionnez si le site est traversé par un cours d'eau ? si oui précisez)

Le site est-il à proximité d'un cours d'eau (précisez la distance ?)

D3. Occupation des terres du site d'accueil du projet (précisez si des champs ? plantations ? vergers ? des habitations ? Installations commerces ? etc.)

Champs (précisez les spéculations cultivées et indiquez le plus dominant) :.....

.....

.....

..... - Habitation

et infrastructures connexes aux habitations :.....

.....

.....

.....

Installations commerces.....

.....

Plantation.....

.....

.....

Vergers.....

D4. Environnement immédiat du site (alentours immédiats). Préciser ce qu'on trouve aux environs du site.

Côté sud.....;
Côté Nord.....;
Côté Ouest :;
Côté Est :;

E. IMPACT ENVIRONNEMENTAL

L'analyse du sous-projet en regard de la **Norme environnementale et sociale °2** : Emploi et conditions de travail ; la **Norme environnementale et sociale °3** : Utilisation efficiente des ressources, prévention et gestion de la pollution ; la **Norme environnementale et sociale °6** : Conservation de la biodiversité et gestion durable des ressources naturelles vivantes et la **Norme environnementale et sociale 8** : Patrimoine culturel) est dans le tableau ci-dessus :

	EST-CE QUE L'ACTIVITE ?	Oui	Non	Observations (éléments descriptifs précis)
	Diversité biologique			
E01	Nécessitera-t-elle un défrichement important (en termes de déboisement, superficie) ? (Si OUI, précisez si majeure ou mineure)			
E02	Concerne-t-elle des zones sensibles (zones ayant un statut juridique) ou d'espèces menacées d'extinction ?			
E03	Peut-t-elle affecter négativement l'écologie des rivières ?			
	Zones protégées			
E04	Touche-t-elle une zone protégée (parcs nationaux, réserve nationales, forêt protégées, zone humides, site de patrimoine mondiale)			
E05	Peut-t-elle affecter négativement l'écologie de la zone protégée (exemple interférence sur les routes de migration de mammifères ou d'oiseaux ?			
	Géologie et sol			
E06	Peut-elle avoir des conséquences sur l'instabilité géologique ou du sol (favorisant par exemple, l'érosion ou les glissements de terrains et l'affaissement) ?			
E07	Est-elle située dans une zone menacée par l'ensablement ?			
	Pollution			

E08	Produira-t-elle des déchets solides, liquides ou gazeux nécessitant des installations de traitement spécifique au projet ?			
E09	Générera-t-elle des déchets liquides ou solides dans le milieu naturel nécessitant des mesures sensibilisations ?			
E10	Générera-t-elle des déchets toxiques ou dangereux sur le site du projet ?			
E11	Généra-t-elle des nuisances comme le bruit			
E12	Contribuera-t-elle à la diminution des quantités d'eau disponibles aux autres utilisateurs			
E13	Est-elle située dans une zone où le système de drainage est défaillant ?			
E14	Provoquera-t-elle une perturbation de cours d'eau (déviations des canaux, modification des débits, ensablement, débordement) ?			
E15	Aura-t-elle lieu dans des anciens établissements qui risquent de contenir du ciment amiante ?			
E16	S'exécutera-t-elle sur un site renfermant un patrimoine culturel			

- a) Si la réponse est OUI à au moins trois des questions suivantes E01, E02, E03, E04, E05, E06, E08, E10, E14 et E16, l'impact est considéré majeur et une EIES assortie d'un Plan de Gestion environnementale et sociale (PGES) devra être préparé : **Inéligible** ;
- b) Si la réponse est OUI à au moins trois des questions suivantes E01, E07, E12, E15, E16, l'impact est considéré moyen et le sous-projet doit faire l'objet d'une Notice d'Impact environnemental et social (NIES) assortie d'un Plan de Gestion environnementale et sociale (PGES) : **Éligible**
- c) Si la réponse est NON aux questions citées en a) et b) et OUI aux questions E09, E11, E13, : l'impact est jugé insignifiant, le sous projet nécessite la préparation de prescriptions environnementales et sociales. **Éligible**

F. IMPACT SOCIAL

L'Analyse du sous-projet en regard de la norme environnementale et sociale n°2 : Emploi et conditions de travail ,**norme environnementale et sociale n°4** : Santé et sécurité des populations, **la norme environnementale et sociale n°5** : Acquisition des terres, restrictions à l'utilisation des terres et réinstallation involontaire), **la norme n° 8 : Patrimoine culturel, la norme environnementale et sociale n°10** : s'assurer de la consultation et participation des parties prenantes liées au sous-projet durant le processus de screening et proposer des mesures pour maintenir la dynamique lors des prochaines étapes sont dans le tableau ci-dessous.

	EST-CE QUE L'ACTIVITE ?	Oui	Non	Observations (éléments descriptifs précis)
F01	Occasionne-t-elle le déni ou la restriction d'accès au terrain ou aux autres ressources économiques ?			
F02	Provoquera-t-elle la perte permanente ou temporaire d'infrastructures domestiques et/ou communautaires ?			

F03	Provoquera-t-elle la perte permanente ou temporaire de revenus ou/et de moyens de subsistance ?			
F04	Provoquera-t-elle la perte permanente ou temporaire de récoltes ou d'arbres fruitiers ? (si oui, précisez si pertes de récoltes ou arbres fruitiers) ?			
F05	Provoquera-t-elle la destruction de sites culturels (lieu sacré), archéologique ou historique ?			
F06	Favorisera-t-elle une intégration des femmes et leur participation dans la prise de décision ?			
F07	Occasionnera-t-elle le travail des enfants ?			
F08	Aura-t-elle recours à des pratiques de travaux forcés ?			
F09	Occasionnera-t-elle des discriminations dans les emplois ?			
F10	Occasionnera-t-elle un afflux de travailleurs pouvant favoriser le développement de pratiques d'Exploitation et d'Abus Sexuel/Harcèlement Sexuel (EAS/HS) ?			
F11	Affectera-t-elle la santé des populations locales ?			
F12	Occasionnera-t-elle la détérioration de la situation sécuritaire des populations locales ?			
F13	Occasionnera-t-elle des conflits entre les populations ou entre elles et le projet ?			
F14	A-t-elle été choisi sur la base de consultation avec les bénéficiaires (question destinée au maire ou SG de Marie)			
15	Suscitera-t-elle un rejet du projet par une partie de la population ?			

- a) Si la réponse est OUI à au moins trois des questions F01, F02, F03, F04, F05, F10 procéder à l'élaboration d'un Plan d'Action de Cadre Fonctionnel (PACF) : **Éligible**
- b) Si la réponse est non ou oui à toutes les autres questions : l'impact est jugé insignifiant, le sous projet nécessite tout de même des propositions de mesures sociales : **Éligible**

NB : le PACF concerne uniquement les espaces de conservations

G. MESURES D'ATTENUATION

Pour toutes les réponses "Oui" décrire brièvement les mesures prises à cet effet

IMPACT ENVIRONNEMENTAL

N° de la question répondue « OUI »	Actions	Mesures d'atténuations/bonifications

IMPACT SOCIAL

° de la question répondue « OUI »	Actions	Mesures d'atténuations/bonifications

H. CLASSIFICATION DU PROJET ET TRAVAIL ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL A REALISER

Type de classification	Cochez la case correspondante
Simple mesures d'atténuations sur l'environnement et le social ou Prescription Environnementale et sociale (PES)	
Notice d'impact environnemental et social (NIES) assortie de Plan de Gestion Environnementale et Sociale	
Evaluation sociale	
Plan d'Action de Cadre Fonctionnel (PACF)	

a) Avis de l'Unité de Gestion du Projet/ Equipe sauvegarde du PGPC/REDD+

.....
.....

b) Décision de l'Agence Nationale des Evaluations Environnementales (ANEVE)

.....
.....
.....

c) Avis de non objection de l'IDA

.....
.....
.....

Signataires

Nom, prénom du représentant du PGPC/REDD+

Fonction, signature et contact

Nom, prénom du représentant de

l'ANEVE

Fonction, signature et contact

Autres (Noms et prénoms)

Fonction, signature et contact

Annexe1 : Liste des Participants ayant pris part au screening environnemental et social

N°	Nom et Prénoms	Structure/Titre	Téléphone/ E-Mail	Signature
01				
02				
03				
04				
05				
06				
07				
08				

Annexe 2 : appréciation sécurité de la zone

Rouge ☐ Jaune ☐ Vert ☐

semis ; 6=
 rejets de collet;
 7= pousse
 adventive ; 8=
 rejet de souche ;
 9= drageon ; 10=
 incliné

Annexe 3 : La fiche d'inventaire

Région :Province :

.....
 Commune :village :

.....
 Coordonnées : X :
Y :

.....
 Type occupation:
Date
 :.....

Espèce	Code	NB de tiges	HT(m)	DPH (cm)	Observ

HT (m)= Hauteur totale en mètre ; DHP (cm)=
 Diamètre à hauteur de poitrine (1,30m du sol) en
 centimètre ; Observ = Observations : 0= saint ; 1= mort
 ; 2= partiellement mort ; 3= coupé ; 4= parasité ; 5=



Projet de Gestion durable
des Paysage Communaux pour la REDD+
(PGPC/REDD+) / Téléphone : +226 25 37 44 56
Site web : www.reddplus.bf